



ANNONCES page 34
450 224-1651

Distribution: 8200 exemplaires

Le journal des gens d'ici

Le Journal de Prévost

Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs

PROCHAINE PARUTION: JEUDI, 15 SEPTEMBRE 2005

JEUDI, 18 AOÛT 2005

VOLUME 5, NUMÉRO 10

● Déjeuner à partir de 6h A.M.
● Spéciaux du jour
● Table d'hôtes
● Livraison 7 jrs. sem.

224-2916

L'ESCALE Pizzeria
2925, boul. Labelle à Prévost

Les Puits Artésiens
Christian Monette
Estimation gratuite
Service rapide
Ouvrage garanti
450 431-2771

R.B.Q. 8284-7773-26

AXEP plus

Marché Dominic Piché
3023, boul. Labelle, Prévost
224-2621
Ouvert 7 jours

CAFÉ DES ARTISANS

Cafés spécialisés • Déjeuners santé • Menu complet • Terrasse

3029, boul. du Curé-Labelle, Prévost
(450) 224-2337

Celine Libouin
ÉCOLE ET MAGASIN
MUSIQUE
Affilié à YAMAHA

2060, Labelle, bur. 202
Lafontaine
450 431-5426
Télec.: 450 436-6061
info@celinelibouinmusique.ca



Le symposium de peinture de Prévost Haut en couleurs et en émotions



Raphaëlle Chaumont

À peine quelques gouttelettes ont osé se montrer. Le soleil a été l'heureux complice des peintres, organisateurs, promeneurs et amateurs d'art pour une semaine complète de voyage à travers la passion du pinceau à la vieille gare de Prévost.

Mille et un styles, des techniques et des thèmes différents, le symposium rassemblait des artistes peintres d'une diversité incroyable, offrant aux amateurs des visions agréables et différentes. Plusieurs activités étaient prévues. Entre autres, les ateliers de Patrick Cyr, de Ljubomir Ivankovic et de Jocelyne Langlois ont été très bien accueillis

par les gens présents, ce qui fait espérer des retours pour l'an prochain.

Que l'on parle des crêpes de Monsieur le Maire selon sa recette spéciale, de l'épluchette de blé d'Inde ou encore de la soirée poésie et musique, toutes les occasions étaient bonnes pour rigoler et échanger sur l'art et les passions.

Les visiteurs ont voté. Le choix du public a été remporté par Madame Lyne Beaulair. Sa magnifique toile fût remportée par Madame Lucie Thérien, de Prévost. La deuxième artiste qui a été récompensée était Madame Annie Tassé, qui a su charmer les gens avec ses si mignons animaux. Pour la technique indescriptible dont elle fait preuve lorsqu'elle peint, Madame Sophie Quenneville s'est vue offrir la troisième attribution.

Une mention spéciale fut faite à M. Benoît Comtois. À la suite d'un accident cardio-vasculaire, il est demeuré paralysé du côté droit. Grâce à la détermination de Robert Michaud, M. Comtois a décidé de

peindre avec sa main gauche. Son amour pour l'art est tel que rien ne peut l'empêcher d'assouvir sa passion du pinceau et c'est pour cette raison qu'il fût honoré.

Le prix de présence, remis à un artiste parmi tous ceux présents durant le symposium, était gracieusement fournis par le Salon Françoise de Prévost. Il fut gagné par Pierre Audette, gageons que sa femme en est bien heureuse!

Après une si belle semaine de symposium, on ne peut qu'attendre et patienter jusqu'à ce que l'été prochain arrive, et que le prochain symposium soit lancé!

(Autres textes en page 31.)

Votre divertissement familial de Prévost

224-9928

VIDEO ZONE

Faubourg de la Station • 3029, boul. Curé-Labelle à Prévost

LIQUIDATION VHS
488\$ et moins 3 pour 999\$
SPÉCIAL sur lot

Jean-Pierre Joubert terrassé par une crise cardiaque

« Ma dernière heure n'était pas encore arrivée... »

« Je ne regrette rien de ce que j'ai vécu... On est pas infailible... Si je change quelque chose à ma façon de vivre ce sera pour être plus efficace... »

À peine quelques heures après avoir repris conscience et être redevenu le travailleur infatigable que l'on connaît tous, Jean-Pierre Joubert, ex-directeur de l'école Val-des-monts, Conseiller municipal du district n°2 à Prévost et commissaire à la Commission scolaire Rivière-du-nord, pensait déjà à la façon dont il va s'y prendre pour mener à bien tous les dossiers qu'il a déjà entrepris.

Le 31 juillet dernier, après avoir passé une partie de la journée à l'activité de financement de l'Amusart, la nouvelle maison des jeunes du Lac Renaud, M. Joubert se rendait dans une discothèque de Saint-Sauveur pour aller danser.

« Moi j'aime danser, ça me fait du bien, ça évacue le stress et je vais danser deux ou trois fois par semaine... » affirme le jeune retraité de l'enseignement.

« Je me souviens que j'étais au bar *Les vieilles portes* à Saint-Sauveur et que je dansais. J'étais peut-être un peu fatigué, mais rien ne pouvait m'indiquer que j'aurais un malaise cardiaque. » raconte Jean-Pierre Joubert.

« Je ne m'en souviens pas, mais d'après ce qu'on m'a raconté, vers minuit trente, je me suis tout simplement effondré sur la piste de

danse, terrassé pas un arrêt cardiaque... »

Des gens importants

« Il faut croire que je n'ai pas encore accompli tout ce que j'ai à faire sur la terre. Quelqu'un, quelque part, doit avoir décidé que je ne pouvais pas mourir comme ça. C'est là que deux personnes très importantes, deux policiers de la Sûreté du Québec en congé, sont intervenus pour me sauver la vie. Pendant qu'on attendait l'ambulance, François Bertrand et Luc Monfette de l'Escouade régionale mixte ont entrepris de me sauver la vie. » dit Jean-Pierre la voix empreinte d'émotion.

Massage cardiaque et respiration bouche à bouche, les sauveteurs n'ont pas ménagé les efforts pour le garder en vie jusqu'à l'arrivée des ambulanciers.

« Je ne me souviens toujours pas de ce qui s'est passé, mais on m'a dit que les ambulanciers ont dû recourir au défibrillateur sept fois avant que je ne donne un signe de vie. C'est là qu'on a pu me transporter à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme où j'ai pu recevoir des soins complets... » ajoute-t-il.

Malgré son état d'inconscience, Jean-Pierre n'a pas mis de temps à reprendre le contrôle de sa vie.

Alors qu'il était encore à demi-conscient aux soins intensifs, il donnait déjà du fil à retordre aux infirmières. Il voulait tout simplement quitter son lit d'hôpital pour retourner chez lui. Il aura fallu le calmer et même l'attacher au lit pour qu'il se comporte en patient docile.

« Je veux souligner le travail du personnel hospitalier de Saint-Jérôme qui m'ont dispensé des soins très professionnels. C'est pas facile de travailler dans de telles conditions, mais je n'ai que des compliments à faire au personnel de l'Hôtel-dieu de Saint-Jérôme... » ajoute Jean-Pierre.

Batterie de tests

Dans les jours qui ont suivi, il a dû passer toute une série de tests qui ont finalement mené à une angioplastie pour dilater une artère et trois veines et l'implantation en permanence un défibrillateur cardiaque. L'échographie cardiaque et les électrocardiogrammes ont permis d'apprendre qu'il avait subi récemment un infarctus sans s'en rendre compte et d'établir l'ampleur des dommages au cœur.

Fallait s'y attendre

Conscient que, comme beaucoup de ses contemporains, il s'est lui-même exposé aux risques de faire une crise cardiaque, Jean-Pierre estime que ce qui lui est arrivé était peut-être prévisible.

« J'ai été élevé dans les années 1950-60 avec les habitudes de vie de ce temps-là et avec les habitudes alimentaires de l'époque. Les problèmes cardiaques, on connaît ça dans ma famille. Dans les 19 dernières années de sa vie, mon père faisait deux ou trois crises cardiaques par année. Il se rendait à l'hôpital souvent par ses propres moyens et en ressortait presque aussitôt soulagé. Il est finalement décédé à 73 ans. » dit-il.

Au moment où vous lirez ces lignes, M. Joubert aura probablement reçu son congé de l'hôpital pour poursuivre sa convalescence à la maison.

La semaine dernière, la main sur le cœur, il disait à qui voulait l'entendre qu'il a l'intention de changer des choses dans sa façon de vivre et de faire un peu plus attention à sa santé.

Toutefois, il n'entend pas mettre fin à son implication politique et sociale. « Je vais faire les choses autrement, mais je vais continuer à travailler pour ma communauté, nous avons trop de beaux projets en marche pour arrêter à ce moment-ci. » dit celui qui vient de se faire

servir un bon avertissement par la vie.

Première priorité

À sa sortie d'hôpital, Jean-Pierre entend rencontrer les deux policiers qui lui ont sauvé la vie le soir du 31 juillet et les remercier chaleureusement. Il entend aussi contacter nos deux députés Lucie Papineau et Monique Guay pour que la bravoure et la générosité de ses deux « anges gardiens » soient soulignées par les autorités.



Photo: Michel Fortier

FÊTE de la FAMILLE

DIMANCHE LE 21 AOÛT* DE 10H À 16H

**SUR LE SITE DE LA GARE DE PRÉVOST
1272, RUE DE LA TRAVERSE**

- 7 jeux gonflables
- Parois d'escalade
- Maquillage
- Animations ambulantes
- Info-organismes
- Info-loisirs
- Épluchette de blé d'inde
- Et plusieurs surprises...

**CERTAINS PROFESSEURS
DE LA PROGRAMMATION
D'AUTOMNE SERONT
SUR PLACE !**

 **Prévost**



**DES ACTIVITÉS POUR
TOUTE LA FAMILLE !**
Surf mécanique, escalade, glissade, multi-activités, labyrinthe, maquillage, animations...

**SPECTACLE
CAMP SUPERNOVA
À 13H**



**LA VILLE DE PRÉVOST TIENT À SOULIGNER
LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE :**

Caisse populaire Desjardins - Prév-automobile - Mme Monique Guay, députée - Marché AXEP - Mme Lucie Papineau, députée - Pépinière Botanix - Produits de bois PBF - Quincaillerie Monette - Pharmacie Essaim - Journal de Prévost ainsi que tous les autres commanditaires et bénévoles !

MODULE LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE : 224-8888 ext. 252

* Remis le samedi 27 août en cas de pluie

Rivière du nord

Baisse importante du niveau d'eau

Michel Fortier

D'après des informations colligées par l'Agence du bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord), les cours d'eau du bassin versant de la rivière du Nord sont très bas en cette période de beau temps.

En effet, les deux stations permanentes du bassin versant de la rivière du Nord affichent des niveaux qui approchent les minimums historiques. La station de Saint-Jérôme affiche actuellement un débit moyen de 2,27 m³/s, alors que le minimum historique est de 2,19 m³/s. La station de Sainte-Agathe-des-Monts affichait hier un débit moyen de 0,64 m³/s, ce qui constitue un nouveau record. L'ancien minimum historique était de 0,69 m³/s.

La répétition de ces records de baisse du niveau de l'eau aura un impact sur la flore des berges et du littoral, mais aussi sur les milieux humides qui alimentent la rivière. Les grandes coupes forestières et l'urbanisation augmentent aux aussi ces écarts en réduisant le nombre de milieux humides ou leur capa-

cité à agir comme une éponge qui régulariserait ces écarts de la rivière.

Les prévisions météorologiques à court et moyen terme ne prévoient aucune précipitation importante pour le sud du bassin versant, laissant ainsi craindre une stagnation ou une diminution des débits. Le nord du bassin attend, quant à lui, des précipitations plus importantes, mais la prudence reste de mise. L'Abrinord appelle donc les acteurs de l'eau du bassin versant à l'économie d'eau afin de préserver un seuil minimum permettant la conservation des écosystèmes aquatiques et des usages de l'eau.

Rappelons que cette baisse importante des niveaux d'eau, favorise la concentration des polluants et que d'autre part, des pluies importantes

amènent les municipalités riveraines à rejeter dans la rivière les surplus de leurs bassins de traitement des eaux usées. Cela devrait inciter les baigneurs et les usagers de ces plans d'eau à une certaine

prudence, car le niveau de pollution peut très bien dépasser mille coliformes fécaux par cent millilitres d'eau, norme au-delà de laquelle il n'est pas recommandé de se baigner. Notons que les six ana-

lyses par année, que prend le Ministère de l'environnement au pont Gagliosi à Piedmont, sont peut-être insuffisantes pour avoir une idée juste de la qualité de l'eau de la rivière du Nord.



Photo: Michel Fortier

Le mont Sainte-Anne

La ville de Prévost désireuse de conserver un espace vert

Raphaëlle Chaumont

C'est en bordure du chemin du mont Sainte-Anne et de la montée du Versant-du-Ruisseau que se situe ce lot de terre. Appartenant à la ville de Prévost depuis déjà sept ou huit ans, le sommet du mont est l'objet d'un projet visant à la préservation de l'espace vert.

Ayant déjà été admissible à la vente et au développement dans le passé, le sommet du mont Sainte-Anne représentait un défi pour la construction d'habitation, en raison de son niveau d'escarpement tout de même assez prononcé. La conservation des lieux en un milieu naturel et vert est donc une décision logique et avantageuse en ce qui concerne l'aspect visuel du mont. Il ne faut pas oublier que la

devise de la ville de Prévost est: «Naturellement». Préserver le sommet du mont Sainte-Anne est en quelque sorte une preuve de l'engouement de la ville pour l'environnement et la nature.

Le maire de Prévost, M. Claude Charbonneau, a affirmé qu'il existe un point de vue fantastique au sommet de ce mont et qu'il souhaiterait voir cet endroit aménagé d'un belvédère public afin de faire découvrir cette merveilleuse vision à ses concitoyens. Évidemment, un sentier devrait aussi être tracé dans le but de faciliter l'accès pour s'y rendre. Voici ici un merveilleux projet qui vaudrait bien la peine d'être exécuté.



Comptables généraux licenciés du Québec

ANDRÉ MARTEL, CGA
EXPERT-COMPTABLE

1531, M^{te}e Sauvage,
Prévost
andre.martel.cga@videotron.ca

Tél.: 450 224-4773
Télec.: 450 224-4773

Programme alimentaire
Femmes et hommes

Belle & Mince

- Perdre du poids
- Manger santé
- Manger à ma faim, sans peser ni mesurer les aliments
- Contrôler diabète et cholestérol
- Bien digérer et se sentir mieux après le repas
- Plus d'énergie
- Fini les maux de foie et d'estomac

Dites adieu aux diètes et venez me rencontrer, vous allez aussi choisir Belle et Mince

Guylaine Desharnais
Pour information, cell.: 450 712-2292

- Ouvert tous les jeudis de 14h à 19h
Centre culturel, 794, rue Maple, Prévost

Mets préparés sur place

www.belleetmince.qc.ca





Soins des pieds

Francine Favreau int.
Soins sur rendez-vous
Bureau à la clinique médicale de Lesage

Tel: 450-530-5494

Benoit Maillé inc.

EXCAVATION

825, boul. des Hauteurs
Saint-Hippolyte
Télec.: (450) 431-0491
Tél.: (450) 224-5282

ENTREPRISE Mario GAUTHIER inc.

Entrepreneur en excavation
EXCAVATION • ÉGOUT ET AQUEDUC
CHAMP D'ÉPURATION • DÉNEIGEMENT
R.B.Q.: 8265-6570-47

216, des Hêtres à Prévost
Téléphone 514 361-4766
Télocopieur 450 430-5813

ME PAUL GERMAIN **NOTAIRE**


861, RUE DE L'ÉCOLE
PRÉVOST

TÉLÉPHONE: (450) 224-5080
TÉLÉCOPIEUR: (450) 224-8511
pgermain@notarius.net

«À l'écoute de vos besoins»



Hamster, gerbille, dégu et compagnie... comment s'y retrouver?

Comment refuser à votre enfant cette petite boule de poil à l'aspect si mignon qui cligne devant vous ses jolis yeux noirs de jais à travers la vitre de l'aquarium à l'animalerie? «Maman, s'il te plaît, je voudrais un hamster...?»

Doit-on céder à cette demande? De quelle manière, en tant que parent consciencieux, devriez-vous vous comporter face à un tel désir de votre enfant de posséder un rongeur? Devant la popularité grandissante de ces petits mammifères, je tenterai de vous exposer les grandes caractéristiques de ces différentes espèces, afin de vous aider à faire un choix éclairé pour vos chers bambins.

D'abord, il est nécessaire de vous mentionner qu'un enfant de 10 ans ou moins ne devrait jamais être laissé seul avec un animal domestique. Qu'ils soient petits ou grands, les dangers existent et les relations de promiscuité que nous entretenons avec ces êtres vivants augmentent les occasions d'accidents malheureux. Qui plus est, un rongeur constitue bien souvent une proie et sachez-bien que les comportements défensifs d'une proie envers votre enfant peuvent être autant sinon plus dangereux que les comportements offensifs. Des manipulations brusques, une incompréhension à détecter l'impatience de l'animal ou des gestes inappropriés vis-à-vis un animal qui s'alimente, qui dort ou qui se toilette peuvent se solder en morsures, griffures ou blessures plus sérieuses. Pour toutes ces raisons, la supervision d'un adulte est vitale, afin de veiller à la sécurité de tous.

Commençons avec le plus connu de tous : le **hamster**. Enjoué, peu dispendieux et très mignon, il gagne la cote de popularité des enfants. Toutefois, c'est un rongeur nocturne, solitaire et très sensible aux changements alimentaires. Il possède des comportements territoriaux défensifs très marqués et n'hésitera pas à mordre tous les petits doigts qui le dérangent... Finalement, son espérance de vie ne dépasse guère 2 ans. Verdict? Mauvais choix pour un très jeune enfant ou pour devenir mascotte de la classe... son sommeil diurne le rend très peu intéressant pour les enfants. Tiré de ses rêves constamment, votre animal deviendra fragilisé vis-à-vis les maladies et grognon suite à son épuisement.

La **gerbille** est très divertissante. Elle est active autant le jour que la nuit. Elle est docile et facile à manipuler si prise très jeune. Elle garde sa cage très propre et adore explorer et se cacher. Toutefois, garder plus d'une gerbille par cage peut favoriser les batailles. Offrez une cage spacieuse et vous éviterez plusieurs agressions entre vos rongeurs.

La **souris** est très intéressante et agréable à regarder. Elle est active le jour et la nuit. Cependant, elle est difficile à apprivoiser. Le lien humain-animal est difficile à établir en raison de sa patience limitée. Sa durée de vie est relativement courte (1-3 ans). Évitez de garder plusieurs mâles ensemble pour éviter les agressions. De plus, l'urine des femelles est moins odorante. C'est un bon choix pour un enfant de plus de 10 ans.

Si vous désirez un rongeur intelligent, attachant et fidèle, le **rat** devient un bon choix. Il est très docile et peut même apprendre certains trucs. Son espérance de vie est de 2-3 ans, mais ces rongeurs ont une santé solide et plus souvent qu'autrement, ils périront en raison de la vieillesse plutôt que d'une maladie.

Le **cochon d'Inde** est selon moi un choix sécuritaire pour les jeunes enfants. Il ne mord pas, ne saute pas (moins de chance de s'enfuir dans la maison!) et ne dégage pas d'odeur. Il en existe plusieurs espèces différentes qui sont toutes aussi jolies les unes que les autres. Il peut vivre jusqu'à 6 ans et il est très abordable. Il est doux et docile, toutefois c'est un animal facilement stressé.

Le **chinchilla** et le **dégu** (**octodon**) sont de très bons rongeurs de compagnie. Ils sont sociables, grégaires, très dociles et enjoués. Leurs inconvénients : ils sont plus actifs à la tombée du jour et peuvent être destructeurs à l'extérieur de la cage. Si vous optez pour le dégu, n'oubliez pas de lui donner des amis, il sera très malheureux seul.

En espérant que ces quelques conseils vous aideront à choisir plus judicieusement le rongeur correspondant à vos attentes et à votre famille. Bonne chasse!

Dre Valérie Desjardins, d.m.v.
Tél.: 224-4460
2906, Curé Labelle, Prévost
www.hopitalveterinaire.com

AVIS PUBLIC



PERSONNEL ÉLECTORAL Élection municipale du 6 novembre 2005 Concours # 05-08

Dans le but d'assurer le bon déroulement de l'élection municipale qui se tiendra le 6 novembre 2005, le président d'élection et greffier doit, conformément à la Loi, procéder à la nomination d'un nombre suffisant de personnes pour le seconder dans sa tâche. Les candidats recherchés doivent être fiables, disponibles, impartiales et posséder un bon jugement. L'expérience dans une fonction similaire n'est pas nécessaire quoique souhaitable. Une séance de formation à cet effet sera dispensée. Les postes offerts sont les suivants :

- Scrutateur
- Secrétaire du bureau de vote
- Membre de la table de vérification de l'identité des électeurs
- Préposé aux listes (accueil)
- Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (primo)

La rémunération du personnel électoral est établie par le Conseil, conformément à la Loi.

Si vous désirez occuper un des postes mentionnés, veuillez nous envoyer vos coordonnées ainsi qu'un court résumé de votre expérience, au plus tard le vendredi 16 septembre 2005.

VILLE DE PRÉVOST
Concours # 05-08 – personnel électoral
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0
reshum@ville.prevast.qc.ca

AVIS PUBLIC



PROMULGATION

AVIS est donné que le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté les règlements suivants lors de sa séance extraordinaire du 20 juin 2005 et sa séance ordinaire du 8 août 2005 :

RÈGLEMENT No 547 : « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE SURDIMENSIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS REQUIS POUR L'APPROVISIONNEMENT ET LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE DANS LE SECTEUR DES CLOS-PRÉVOSTOIS ET PRÉVOYANT UN EMPRUNT DE 915 000 \$ NÉCESSAIRE À CETTE FIN »

Le règlement 547 a pour objet de décréter des travaux de surdimensionnement des équipements requis pour l'approvisionnement et la distribution de l'eau potable dans le secteur des Clos-Prévostois. Afin de réaliser ces travaux, ce règlement autorise en emprunt de 915 000 \$.

RÈGLEMENT No 552 : « RÈGLEMENT AUTORISANT LA SIGNIFICATION DES CONSTATS D'INFRACTION ABRÉGÉS PAR LES FONCTIONNAIRES DÉSIGNÉS »

Le règlement 552 a pour objet d'autoriser les fonctionnaires désignés à signifier personnellement aux contrevenants les constats d'infraction abrégés.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement à la Place de la Mairie, sise au 2870, boulevard du Curé-Labelle, à Prévost, pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 18^e JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE CINQ (2005).

Me Laurent Laberge, Greffier

Elections municipales de novembre 2005

Le Journal propose un espace gratuit à tous les candidats

Benoît Guérin

Le Journal de Prévost, Piedmont et Ste-Anne-des-Lacs soucieux de fournir à ses concitoyens une information adéquate, offre à tous les candidats et partis politiques reconnus officiellement pour les élections municipales de novembre, la possibilité de se faire connaître et de faire valoir leur programme électoral gratuitement, mais aux conditions déterminées ci-bas.

Cet espace fourni par le Journal n'empêche toutefois pas les candidats de devenir annonceurs dans nos pages aux conditions habituelles consenties à nos annonceurs.

Dans l'édition de septembre, nous comptons vous présenter tous les candidats qui brigueront les postes de maires et de conseillers lors de l'élection de novembre. Nous publierons alors la photographie de tous les candidats accompagnée d'un texte de 500 caractères présentant chaque candidat. Notez bien que ce texte sera rédigé par les candidats eux-mêmes afin de se présenter aux électeurs. Ce texte vise à faire connaître le curriculum vitae des candidats, leurs réalisations antérieures et leur implication dans la communauté. Les textes et photographies devront nous parvenir avant le 9 septembre 2005.

En octobre nous inviterons chacun des candidats à nous faire connaître sa « promesse électorale », soit l'action ou l'engagement électoral le plus important pour le candidat ou son parti et qu'il compte réaliser pour son district électoral ou pour sa municipalité pendant son mandat de quatre ans. À titre

d'exemple, ces engagements électoraux, choisis par les candidats, pourront se retrouver parmi les champs d'intervention de la municipalité, que ce soit le zonage et l'urbanisme, les permis et inspection, l'environnement, les loisirs, les sports et le plein-air, la culture, les travaux publics ou tout autre.

Les candidats nous fourniront chacun un texte de leur cru ne dépassant pas 500 caractères. Ces textes devront nous parvenir avant le 14 octobre 2005.

Le Journal ne coupera ni ne modifiera les textes qui lui seront soumis, sauf avec l'accord des candidats concernés si ceux-ci s'avéraient trop longs. Le Journal souligne toutefois qu'il ne publiera aucun texte, qui de son avis serait de nature raciste, sexiste, haineuse ou autrement diffamatoire.

Le présent avis sera transmis par la poste aux partis politiques municipaux et candidats connus à ce jour et aux autres au fur et à mesure qu'ils seront connus. Pour toute information, on peut communiquer avec le rédacteur en chef du Journal, Michel Fortier au 450-602-2794 ou sur son courriel : redaction@journaldeprevost.ca.

Ça se passe *ici*

Jean Paquette et son poisson



Y'en a-t-il qui doute encore de la parole de Jean Paquette quand il dit avoir pêché un poisson gros de même? – Une omble de l'artique.

Journal de Prévost

Mission : www.journaldeprevost.ca
Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal de Prévost est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions Prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794
Télé. : 450 224-1548

Fondateur :
Jean Laurin
Rédacteur en chef et directeur technique :
Michel Fortier
redaction@journaldeprevost.ca
Journaliste :
Raphaëlle Chaumont
Roxane Fortier

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. » Jacques Prévert

Conseiller juridique :
Benoît Guérin
bguerin@journaldeprevost.ca

Conseil d'administration et collaborateurs :
M. Benoît Guérin, président
M. Michel Fortier, trésorier
M. Yvan Gladu
M. Élie Laroche
Mme Lucile D. Leduc
Mme Louise Hamelin
Mme Annie Depont
M. Stéphane Parent
M. Marc-André Morin

Révision des textes :
Yvan Gladu, Yves Deslauriers, Solange Trudel, Lucile D. Leduc, Benoît Guérin, Annie Depont et Raphaëlle Chaumont.

Infographie :
Carole Bouchard
infographie@journaldeprevost.ca

Représentante publicitaire :
Fernande Gauthier,
Tél. : 450 224-1651
Cell. : 450-530-0812
fernandegauthier@videotron.ca

Imprimeur :
Transcontinental Impression

Tirage : 8 200 exemplaires

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost

Le Journal de Prévost reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

tirage/certifié
AVDA
membre 2002

L'équipe des spécialistes de l'immobilier à Prévost

ROSELINE BARBE CGA
agent immobilier affilié

FRANÇOIS HURTEAU
agent immobilier affilié

**INFORMEZ-VOUS
DE NOS TAUX DE
COMMISSIONS TRÈS
AVANTAGEUX**



Beau cachet champêtre, poutres au plafond, boiseries, foyer de pierre au salon, garage S-S., dans un croissant, très beau terrain privé.
219 000\$



Belle suisse, près du village, avec logis 5 1/2, ou intergénération.
188 500\$

Sutton

Groupe Sutton Laurentides, courtier immobilier agréé

**224-8577
438-6868
227-2611**



Vue panoramique, sur beau terrain, piscine creusée, bel intérieur spacieux, salle familiale au rez de chaussé, 3 C&C.
299 900\$



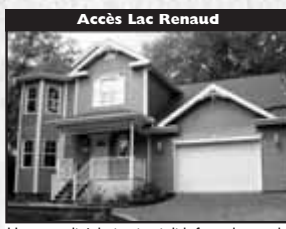
Belle propriété 2004, forêt arrière, spacieuse, 4 C&C, salle familiale, rez-de-chaussée, S.S. fini, foyer, beau point de vue sur les montagnes.
299 000\$



Sur beau terrain boisé de 24760 p.c., 2 C&C, accès ext., au sous-sol, accès à 2 mi. du lac, moins chère qu'un loyer.
168 500\$



Construction 2005, cachet champêtre, sur beau terrain boisé de 36519 p.c.
164 900\$



Haute qualité, boiseries, joli loft au dessus du garage pour louer, bureau ou bi-génération, sur terrain privé avec ruisseau.
258 500\$



Charme de campagne! Haute qualité de construction, portes de bois, 3 C&C, 2SDB, foyer, SPA ext., cave à vin, garage, atelier, vue panoramique — **344 000\$**



Un bijou avec logis privé loué ou bi-génération, beau décor intérieur, foyer, salle familiale genre verrière, idéal bureau.
299 000\$



Grande pièce sur pièce 2004, bel intérieur, cuisine design, ardoise, 4 C&C.
339 000\$



Magnifique, sur beau terrain privé de 8500 p.c., accès rapide à l'autoroute, 3 C&C, belle cuisine, foyer au gaz.
188 500\$



Sur terrain de 37 000 p.c., constr. 2003, sur belle rue boisée, superficie habitable 2050 p.c., salle audio, 3 C&C, foyer, plafond 9 pi.
269 000\$



De style Autrichien, spacieuse, cathédrale au salon, foyer de pierre, 4 cac, salle familiale à mi-palier.
198 500\$



Belle canadienne chaleureuse sur terrain de 39 850 p.c., 4 cac, rue sans issue, près de la 117, pisc. creusée, foyer, 2 cabanons.
299 000\$



Wow, quel design! Grand balcon attenant à la chambre des maîtres, vue panoramique, piscine creusée, plancher de bois exotique rez-de-chaussée. Bel escalier, s-sol fini, garage double.
499 000\$



Beau terrain boisé de 29 500 p.c., maison multigénération, pièces à aires ouvertes, très éclairée, 2 SdB, foyer, possibilité de 2e logis ou bureau à domicile.
225 000\$



Sur beau terrain champêtre de 52516 p.c., tout rénové avec garage détaché 28 x 20 et grange, 2 étages, 3 C&C, bureau, accès ext au sous-sol.
194 900\$



3 C&C, foyer, sous-sol fini à 80%, intérieur spacieux
234 900\$



Un bijou! Intérieur chaleureux, constr. 2004, sur terrain de 12 826 p.c., boisé, 3 C&C, foyer près de l'école, parcs.
204 900\$



Wow! Belle rue champêtre, site magnifique, privé, grand split chaleureux, plancher tout bois, garage double, salle familiale R/C pour bureau, garderie avec accès indépendant. — **239 000\$**



Magnifique terrain de 36 000 p.c. composé de 2 lots, plage de sable, belle maison champêtre, foyer de pierre, 4 C&C.
399 000\$



Sur terrain de 23 059 p.c. adossé au parc de villégiature, superficie habitable de 2270 p.c., 3 Salle de bain, garage double.
325 000\$



Magnifique domaine de 59 000 p.c. privé, entouré de boisé, grand plein pied, 3 C&C, grande veranda grillagée, jardin d'eau, garage triple, haute qualité. — **349 000\$**



Avec garage 24' x 16'; 2 C&C, boisée arrière, sur terrain de 20 274 p.c., construction 2003.
194 500\$



Magnifique design, 2 baies vitrées, salle à manger et chambre des maîtres, sous-sol fini, salle familiale au dessus du garage.
299 000\$



Sur splendide terrain de 125 000 p.c., bi-génération, bel intérieur champêtre, armoires de bois, garage, 2 étages.
379 000\$



Belle canadienne, boiseries, foyer, cachet de campagne incomparable, 3 cac, ch. des maîtres au rdc, entrée ext. au s-s.
214 900\$



Haute qualité, cachet de campagne, 3 C&C, foyer, véranda grillagée de 18 x 13', garage double avec atelier 26 x 10', beau terrain, vue panoramique.
379 000\$



Maison en style ancestrale, retirée de la route, sur terrain de 30 000 p.c., dans un croissant, 3 C&C, foyer.
199 000\$



À 2 mi. du lac, intérieur champêtre, cathédrale au salon, cuisine et salle de bains design, 3 C&C.
178 500\$



Magnifique propriété, boiseries, plafond 9 pi, foyer, belle cuisine aux armoires de bois, salle familiale au dessus du garage ou bureau.
364 900\$



Magnifique propriété, vue splendide, très bel aménagement avec chutes et fontaine d'eau, piscine creusée, 3 étages, haute qualité de const. Un rêve à la campagne.
595 000\$



Grand plein pied, 4 C&C, salle familiale, garage double, beau terrain de 49 521 p.c.
269 000\$



Haute qualité, intérieur chaleureux, 4 C&C, superficie de 3014 p.c., plancher tout bois, piscine creusée, grand decks.
379 000\$

Madame Claudine Auger de Sainte-Anne-des-Lacs ferme sa compagnie de tuques

Elle fait un généreux don au Projet « Balles de Laine »

Lucile D. Leduc

L'interaction par l'entremise de la lecture de notre journal (juin 2005) agit sans aucun doute. C'est avec reconnaissance que « Balles de laine », le projet d'Hélène Marceau a reçu une centaine de balles et de bobines de laine de Mme Claudine Auger. Quelle générosité !

Q. Madame Auger, d'où vient toute cette laine ?

– J'ai commencé à tricoter par besoin. Afin de protéger ma petite des otites à répétition, je lui ai tricoté un modèle de tuque qui lui couvrirait bien les oreilles. Plusieurs personnes me demandaient de leur en tricoter et pourquoi pas d'en vendre. J'ai contacté différentes compagnies de laine à Toronto. Au début, je n'avais qu'une dizaine de couleurs, j'ai terminé avec une gamme de soixante-quinze teintes.

Sur le conseil d'une amie, j'approche les boutiques de Saint-Jérôme et de Saint-Sauveur. Après la présentation de mes tuques, elles ont établi le contact avec tous les

magasins Bateau blanc (17). Ce fut le début de mon aventure. J'en vendais jusqu'à Toronto.

Le soir, les commandes, arrivées par télécopieur, étaient préparées. Je tricotais les tuques, jusqu'à trois douzaines par jour, ma sœur me secondait. À la maison, je m'occupais de l'emballage, de la facturation, de la mise en marché, des photos pour mon catalogue, de la présentation des couleurs sur carton.

En février, j'avais déjà mon choix de couleurs pour la prochaine saison hivernale. Je préparais mes catalogues, en juillet la livraison était faite et au mois d'août les commandes entraient.

Mon époux et mon fils livraient à Montréal en se rendant à leur travail et les colis partaient par la poste en Ontario. Douze ans plus tard, en l'an 2000, j'ai décidé de laisser petit à petit mon commerce.

C'est avec plaisir que je donne cette laine pour votre œuvre.

Q. Vous qui êtes une habile artisanne, avez-vous d'autres projets ?

– Je continue de donner des cours de peinture sur bois, lesquels ont débuté depuis déjà huit ans.

À Trenton, en Ontario, j'ai suivi des cours de fabrication de petits oursins avec madame Pilon, reporter à la revue *Teddy Bear*, en Australie. J'ai taillé, cousu avec du Mohair, importé d'Australie. Ce matériau de grande qualité ne ressemble en rien à la peluche. Comme chaque artisan, la passion du loisir dépasse largement le profit. Ces oursins sont articulés, ont leur pedigree, la date de la finition devient leur date de naissance. Depuis deux ans, j'en vends lors des expositions de notre région et en Ontario.

Le 25 septembre prochain, j'exposerai à Ottawa. La ville de Blainville m'a approchée pour donner des cours.

À l'approche de l'automne et de l'hiver, les tricoteuses s'appliquent, à leur rythme, dans leur foyer à tricoter pour les orphelins de Roumanie et les nouveaux-nés du Niger grâce à la générosité de



Les petits oursins articulés en Mohair de Claudine Auger.

Claudine Auger et de Rollande Carson de Piedmont qui a aussi fait cadeau de balles de laine.

À vos aiguilles! Tricotons pour cette belle œuvre.



Mme Claudine Auger et Lucile D. Leduc devant quelques bobines de laine.

Photo: Michel Fortier

PRO Quincaillerie

Quincaillerie Monette Inc.

3020, boul. du Curé-Labelle à Prévost
(450) 224-2633

- Quincaillerie
- Articles électriques
- Plomberie
- Location d'outils

Surveillez nos spéciaux de la circulaire

C'est la rentrée... vous pensez vendre!?

Immeubles Andrée Cousineau
Courtier immobilier agréé

ENTREZ VOIR...
www.acousineau.ca

Bureau: 632, Chemin Ste-Anne-des-Lacs
Ste-Anne-des-Lacs, Qc
450-224-4483 / 514-990-0379
téléc.: 450-224-9689

Lyane Pellerin
Agent immobilier affilié

Andrée Cousineau
Courtier immobilier affilié

250,000\$

Sainte-Anne-des-Lacs - Architecture sans pareille... accès privé au lac Guindon.

240,000\$

Sainte-Anne-des-Lacs - Pleine de lumière... et de fleurs! Accès au lac St-Amour!

185,000\$

Sainte-Anne-des-Lacs - Grand terrain boisé et privé. Construction presque neuve.

375,000\$

VENDU

Sainte-Anne-des-Lacs - Bord du lac Ouimet. Hâvre de paix et de beauté!

1, 600,000\$

Saint-Hippolyte - Un palais et... une montagne juste pour vous!

Sainte-Anne-des-Lacs - Bord du lac Marois à louer du 1^{er} septembre 2005 au 30 juin 2006.

Nouvelles et commentaires de l'hôtel de ville de Piedmont

Ghislain Gauthier

Une assemblée régulière du conseil municipal a été tenue le 1^{er} août 2005 et 44 citoyens se sont déplacés pour y assister. Les Piedmontais prennent de plus en plus part à l'administration de leur municipalité. Peut-être la transparence du conseil suivra-t-elle prochainement.

Correspondance

On ne voit toujours pas toute la correspondance reçue; entre autres, les lettres envoyées par le comité des citoyens sont ignorées. Les critères pour que la correspondance soit reconnue ne sont pas publiés.

Loisirs

La fête du campus 2005 fut tenue le 12 août au chapiteau dans le stationnement de l'Hôtel de Ville.

Le 13 août s'est tenue la fête annuelle de la famille avec goûter, animation et orchestre au même endroit.

Environnement

On a expérimenté le choix des bacs de récupération avant l'inauguration qui débutera possiblement en octobre. Les résidences seront dotées de deux bacs de 360 litres, un pour le recyclage et l'autre pour l'enfouissement.

Un règlement d'emprunt (# 716-05) pour quelque 180,000\$ a été approuvé pour l'achat de ces bacs et sera remboursé sur une période de 5 ans par la levée d'une taxe spéciale.

Voirie

On a demandé au Ministère des Transports provincial le droit de légiférer sur la vitesse des routes de la municipalité sauf pour les routes intermunicipales.

Police de la Rivière-du-Nord

Suite aux plaintes de vitesse excessive sur le chemin du Bois, la régie intermunicipale de la police de la Rivière du Nord a initié un rapport qui sera complété prochainement. Entre temps, la surveillance policière a été augmentée et une trentaine de contraventions ont déjà été émises.

Règlement # 708-05 (Changement de zonage)

Le gérant de la municipalité a lu un certificat déclarant que 178 citoyens dans les zones contiguës étaient habilités à signer le registre et 29 signatures étaient requises pour enclencher la procédure référendaire. Étant donné que 96

citoyens ont signé le registre, un référendum aurait dû être tenu si le conseil avait décidé de continuer avec leur projet.

SURPRISE! Après sa campagne active de promotion pour son projet de changement de zonage, le maire Charbonneau est resté coi et la tâche d'adresser le sujet a incombé au conseiller Racette, responsable du CCU (conseil consultatif sur l'urbanisme). Celui-ci s'est efforcé, tant bien que mal, de défendre la recommandation du CCU acceptée par le conseil municipal. Cette recommandation, a été faite après un an de discussions, incluant des voyages dans d'autres municipalités pour voir des projets similaires. En terminant son exposé, il a qualifié la position des citoyens de position à teneur politique. Enfin, il a affirmé que le conseil municipal ne donnerait pas suite au projet de changement de zonage, et une motion a été approuvée à cet effet.

Les citoyens présents se sont étonnés de ce discours et trouvent regrettable que nos élus n'aient pas l'honnêteté intellectuelle de reconnaître leur erreur, i.e. de ne pas s'être informés auprès des citoyens du genre d'environnement dans lequel ceux-ci veulent vivre.

Un avis public sera donc publié dans les jours à venir confirmant le retrait du projet #708-05

Questions du public Bacs de récupération des déchets.

Q. Est-il possible que chaque propriétaire achète son bac plutôt que d'aller à un emprunt?

R. Non, car l'emprunt contracté par la municipalité est relié à l'évaluation foncière

Feux de circulation sur la 117 a Sainte-Anne-des-Lacs.

— L'intervalle entre le passage du feu vert et le feu rouge ne dure que 2 à 3 secondes et ne permet pas l'arrêt à un véhicule voyageant à 70 km/h.

Prix moyen des résidences à Piedmont. — R. 150,000\$.

Système d'amplification pour la salle du conseil. — Une suggestion a été faite pour installer un système d'amplification dans la salle du conseil, car avec l'augmentation du nombre de citoyens, il est très difficile de comprendre les délibérations du conseil.

Tournure politique du processus référendaire dans le projet de changement de zonage. — La question a été posée au conseiller Racette pour qu'il précise son affirmation de tournure politique dans le processus référendaire et sur son inclusion dans le procès verbal de la réunion. Après quelque hésitation, il a affirmé que c'était son opinion et le maire a refusé d'inclure cette affirmation au procès verbal.

Levée de l'assemblée à 21 heures.

Assemblée extraordinaire du 15 août

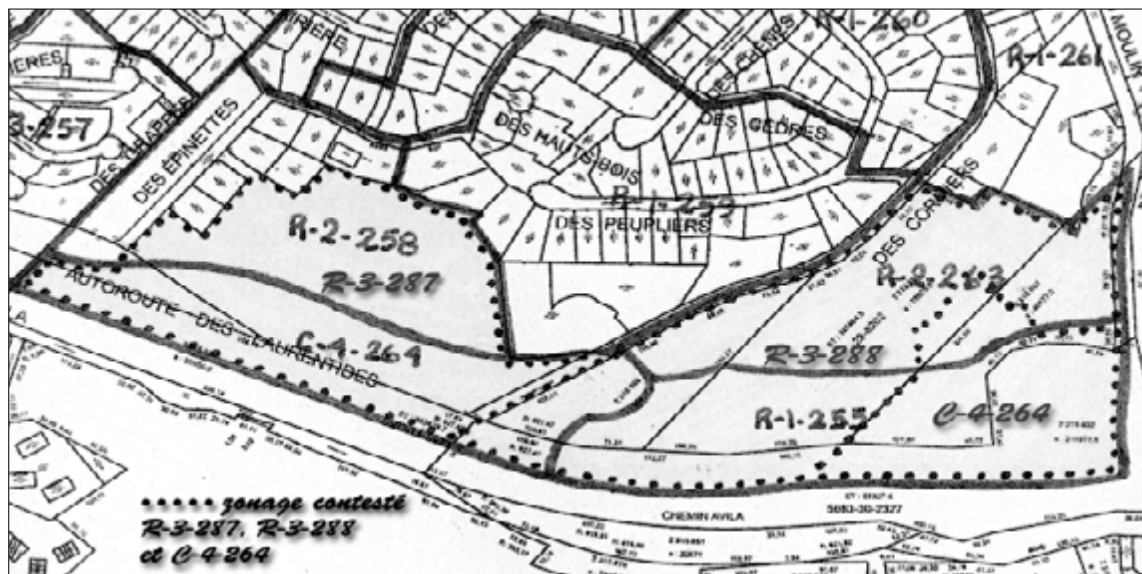
Une assemblée extraordinaire du conseil municipal de Piedmont a été appelée pour le 15 août 2005 pour approuver des projets de zonages importants. L'importance de ces projets pour la municipalité, a fait déplacer 22 citoyens qui se sont rendus pour en suivre les développements.

La réunion a été ouverte à 19h15 et monsieur le maire a immédiatement informé l'assistance que les neuf items les plus importants étaient remis à une assemblée ultérieure à cause du manque d'information. C'est la deuxième fois que ça se reproduit en peu de temps.

L'assemblée extraordinaire aura donc servi à couvrir deux items : un couvrant quatre dérogations mineures et l'autre, l'achat du sable pour l'hiver. Ces deux items auraient sans doute pu attendre deux semaines, pour l'assemblée ordinaire.

La période de questions a été quelque peu percutante, mais comme d'habitude, les réponses ont été très évasives et on n'a pas précisé qu'elle était l'information manquante.

Les citoyens se sont demandés avec quel sérieux l'agenda avait été préparé trois jours au préalable sans avoir l'information nécessaire. Ce n'est certes pas là manière de promouvoir la confiance des citoyens envers le conseil municipal.



Carte des zones touchées par la contestation du règlement de zonage.

**GARAGE
E. LAROCHE**

3036, BOUL. LABELLE
PRÉVOST 224-5353

- remorquage
- mécanique générale
- entretien de système à injection
- atelier de silencieux

TÉL.: 450 227-3343

*Le plus grand magasin
d'aliments naturels dans
les Laurentides*



105-1, RUE GUINDON
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
TÉLEC.: 450 227-0885

2899, BOUL. CURÉ-LABELLE, PRÉVOST

SUÉDOIS - ESSÉNIEN - RÉFLEXOLOGIE
APPROCHE PSYCHO-CORPORELLE ET ÉNERGÉTIQUE
AROMATHÉRAPIE - GÉOBILOGIE
Certificat cadeau

Paul Nadeau

«ISHMA»

MASSOTHÉRAPIE
NATUROTHÉRAPEUTE

tél.: 224-7776

La Villa Ancestrale
RÉSIDENCE POUR PERSONNES
AUTONOMES ET SEMI AUTONOMES

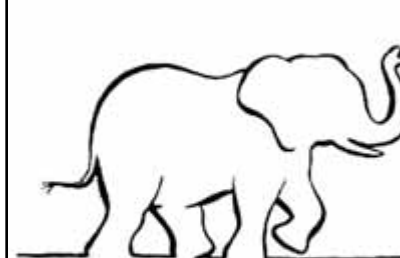
2260, boul. des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Québec)
(face à l'église)
Tél.: (514) 563-3304

C. VIAU & FILS
MINI EXCAVATION

APPELEZ NOUS POUR VOS TRAVAUX
(450) 224-2577

- FOSSÉ
- TRANCHÉ POUR HAIE
- PONCEAU
- DRAIN FRANÇAIS
- TERRASSEMENT
- ENTRÉE D'EAU
- DÉNEIGEMENT AVEC SOUFFLEUR

Des produits d'assurance et
des services financiers
pour réaliser vos projets les plus chers.



- Assurance vie
- Assurance maladie grave
- Prêts hypothécaires
- REEE (régimes enregistrés d'épargne-études)
- REER
- Placements



Luc Mc Donald, A.V.C.
Conseiller en sécurité financière
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 404
Montréal (Québec) H4N 3H5
1610, Martin Bols
Prévost (Québec) J0R 1T0
Tél. bur.: (514) 381-4411, poste 238
Tél. dom.: (450) 224-8303
Sans frais: 1 888 858-0289
luc.mcdonald@agc.inalco.com

INDUSTRIELLE ALLIANCE
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.
VOTRE VIE SUR TOUTE LA LIGNE

Il y aura des mesures à prendre

Parce que la sécurité est une priorité

Raphaëlle Chaumont

Le lundi 20 juin dernier, la vie d'une famille résidant au domaine Laurentien a été brisée par un accident tragique. Le jeune garçon de dix ans a été frappé par une voiture alors qu'il circulait à vélo. C'est sur la rue des Sorbiers, là où la traverse qui fait office de passage entre les domaines Laurentien et Bon Air se termine, que le jeune cycliste et le conducteur sont entrés en collision.

Le garçon a été transporté à l'Hôtel Dieu de Saint-Jérôme où son état a été stabilisé, puis il a été transféré à l'hôpital Sainte-Justine pour enfants. Le lendemain de l'accident, les médecins étaient incertains quant à sa survie. Douze heures après l'accident, l'enflure était très présente au niveau de son

cerveau et de multiples lésions y ont été remarquées au scanner. L'enfant est resté plongé dans un coma durant douze jours au cours desquels les parents ont vécu des instants d'incertitude et de crainte terribles. Chaque minute pendant laquelle il restait en vie était une victoire.

Lorsqu'il s'est réveillé, les craintes ne se sont pas estompées. Même s'il était maintenant hors de danger, il restait la question de sa condition post-comateuse. Les séquelles de l'accident constituaient une terrible crainte. Dans quel état les parents de cette famille de quatre enfants allaient-ils retrouver leur garçon? Allait-il marcher, parler, être en mesure de retourner à l'école?

Depuis l'accident, la mère, le père et l'oncle de l'enfant font des pieds et des mains pour non seulement continuer à s'occuper du reste de la petite famille, mais aussi continuer à soutenir le jeune garçon afin qu'il

Suite à l'accident d'Air France

Hommage aux agents de bord

Isabelle S. Pearse

Fiers membres de l'équipage qui transportent les passagers à la destination de leur choix, les agents de bord sont à prime abord des professionnels de la sécurité. Reconnu pour leur rôle de service à la clientèle, peu de passagers (heureusement) auront à apprécier le plein éventail de leurs compétences professionnelles.

Détrompez-vous amateurs de films hollywoodiens, lorsque nécessaire les agents de bord quittent rapidement le mode service à la clientèle pour se mettre en mode urgence, un rôle pour lequel il sont très bien formés.

Prenons quelques instants pour imaginer le nombre de décollage et d'atterrissage dans le courant d'une journée et ce dans le monde entier. Pensons maintenant au nombre d'accidents d'avion vécu au courant des dernières années. Si l'on compare ceci au nombre accidents d'automobiles pour la même période, le taux d'accident d'avion est très faible. Pourtant à chaque fois, on est sidéré. Les images sont impressionnantes, les peurs sont multipliées.

Le récent accident d'Air France à Toronto a fait couler beaucoup d'encre. Tous les passagers ainsi que les membres de l'équipage ont évacué l'appareil en moins de 90 secondes et tous ont survécu. Les médias parlent de miracle, les agents de bord dans le monde entier eux savent que ceci est l'aboutissement normal de tant d'années de formation.

Chaque année un cours de requalification est dispensé

Au début de chaque vol, un membre de l'équipage vous informe que les agents de bord ont une formation complète en procédure d'urgence et vous recommande de suivre la démonstration des consignes de sécurité. Cette formation est, croyez-moi très intense. Il s'agit en tout premier lieu de 4 à 5 semaines de formation initiale où les participants concentrent toute leur énergie à apprendre les procédures de sécurité et d'urgence, les procédures propre à chaque type d'appareil, les premiers soins, le RCR ainsi que l'utilisation de l'équipement d'urgence tel que le défibrillateur cardiaque, le matériel de survie ainsi que le matériel pour combattre les incendies. Des exa-

mens difficiles, où la note de passage de 85% doit être obtenue, sont dispensés après chaque volet de cours.

Cette formation d'abord théorique puis mise en pratique lors de sessions intensives en simulateur où les agents de bord apprennent entre autre à évacuer l'appareil en 90 secondes, standard de l'industrie. Chaque année un cours de requalification est dispensé à chaque agent de bord qui doit obtenir la note de passage faute de quoi perdre son emploi.

Avant chaque vol, le Directeur de vol a la responsabilité de vérifier les compétences de son équipage par le biais de questions d'urgence qu'il pose à chacun des agents de bord. À bord avant l'embarquement une série de vérifications de sécurité prévient sont effectuées. Chaque carte d'embarquement doit être contrôlée pour des raisons de sécurité. Les allées ainsi que les couloirs des sièges doivent être libre de tout bagages pour assurer une évacuation rapide et c'est donc pour cela qu'au déplaisir de certains passagers, les agents de bord insistent pour ranger les sacs de façon sécuritaire. Également les agents de bord demandent aux passagers d'enlever leurs écouteurs pour le décollage et l'atterrissage. Ces phases de vol sont critiques et donc en cas d'évacuation, les agents de bord crieront des ordres et commandements aux passagers afin de pouvoir évacuer rapidement. Trouvé sur l'internet, le témoignage d'un agent de bord résume bien la pensée de ceux qui oeuvrent dans l'industrie aérienne.

I am an Air Canada flight attendant with over thirty years experience. Each year I have undergone days of simulated situations and written exams as well as hands on training in the use of all emergency and medical equipment on an aircraft.

The Air France in-flight crew proved that every one of those days spent on training over the years, every flight where we go over the emergency procedures, every take off and landing where we mentally review our responses and commands in the event of an emergency, is necessary.

My advice to passengers is this: watch the safety videos. All aircraft are NOT the same. Pay attention on take off and landing, the most critical times of flights. Follow orders given by the in-flight crew.

Mine is not a "glamour" job; it is a vital one, as proven by the Air France in-flight crew Tuesday.

— J.P. | Toronto, ON

(Traduction – Je suis un agent de bord d'Air Canada comptant plus de trente ans d'expérience. À chaque année j'ai participé à quelques journées de situations simulées d'examens écrits ainsi que de manipulation de tout l'équipement d'urgence et médicales se trouvant à bord d'un appareil.

L'équipage cabine d'Air France a prouvé que chacune de ces journées passées en formation au cours des années, chaque vol où nous révisons les procédures d'urgence, chaque décollage et atterrissage où nous révisons mentalement nos responsabilités et commandements en cas d'urgence est nécessaire.

Mes recommandations aux passagers sont les suivantes : regardez attentivement les présentations des consignes de sécurité. Les avions ne sont pas tous pareils. Soyez attentifs lors du décollage et l'atterrissage, ce sont les phases critiques du vol. Suivez les ordres de vos membres d'équipage cabine.

Mon métier n'est pas «d'apparat», il est vital tel que prouvé par les agents de bord d'Air France mardi.)

Félicitations à l'équipage d'Air France du vol 438, de fiers exemples du métier que nous aimons.



Photo: Raphaëlle Chaumont

La sortie de la piste cyclable d'où le jeune cycliste sortait avant d'entrer en collision avec un automobiliste.

qu'il continue sa rééducation en faisant des progrès. La situation du jeune garçon ne permet pas encore pour le moment de déterminer s'il reviendra complètement comme autrefois. «Depuis l'accident, il n'a plus d'inhibition, il dit tout ce qu'il pense et il s'est développé en lui un certain côté agressif qu'il n'avait jamais eu auparavant. Il n'arrive plus à gérer ses émotions depuis l'accident. Il n'a aucun contact avec ce qu'il va faire ou ce qu'il va dire», a déclaré sa mère. «Il doit faire des pauses pendant lesquelles il doit être couché dans la noirceur, sans bruit ou distraction parce que son cerveau doit se reposer. C'est un véritable combat pour les repos, car dans sa tête, il a dix ans et à dix ans on ne fait plus de sieste l'après-midi.»

La famille entière est derrière le jeune garçon et l'appuie jour après jour. La fatigue et la peine doivent être subordonnées à l'espoir et au courage pour continuer à avancer.

Quelques mesures à prendre

La mère du garçon ne compte pas rester dans son salon à regarder les automobilistes passer sans effectuer leurs arrêts obligatoires. Elle ne souhaite à aucune famille de vivre le cauchemar que la sienne traverse.

Lorsqu'elle est retournée sur les lieux de l'accident, elle a remarqué que des arbustes longent le sentier jusqu'à la rue des Sorbiers, cachant la sortie aux automobilistes. Elle estime qu'ils devraient être coupés ou à tout le moins être dépouillés de plusieurs branches. Les sorties de passages de piétons et cyclistes devraient être en tout temps dégagées afin de permettre la vue de l'arrivée de ces derniers. La mère de l'enfant soutient que, c'est parce

que le conducteur n'a pas vu l'enfant arriver et que le gamin n'a pas vu la voiture qui s'en venait que l'accident s'est produit.

Aussi, elle souhaite faire signer une pétition afin que des arrêts obligatoires supplémentaires soient installés sur plusieurs rues où les automobilistes ont tendance à accélérer sur une longue distance, ainsi que de placer des «dos d'âne» afin de ralentir la circulation aux passages piétonniers.

La ville de Prévost est en majorité habitée de famille, dont la plupart ayant de jeunes enfants. Il y a plusieurs traverses de ce type et celle de la rue des Sorbiers n'est pas la seule sans arrêt ou dos d'âne. Les enfants sont de grands utilisateurs de ces sentiers et il serait à peu près temps que la sécurité de ceux-ci soit améliorée dans nos rues.

Messages aux automobilistes

Vous savez, tout le monde est pressé un jour où l'autre dans sa vie. Dans un domaine résidentiel, comme le Domaine Laurentien, les gens roulent en moyenne à cinquante kilomètres/heure. C'est approximativement à cette vitesse que le jeune garçon de dix ans s'est fait frapper le 20 juin dernier. Alors, il va de soit qu'en tant qu'automobilistes, nous sommes dans l'obligation de ralentir lorsque nous approchons de résidences. Les enfants sont rapides et ils peuvent rapidement vous surprendre si vous quittez la route des yeux un bref instant. Pensez aux enfants lorsque vous prenez le volant. En ralentissant et en demeurant vigilants, vous démontrerez que vous avez la sécurité des enfants à cœur.

Cinq candidats confirmés

Raphaëlle Chaumont

Le Maire Claude Charbonneau a dévoilé, lundi 15 août, à la trentaine de citoyens présents à la salle Léon-Arcand du domaine Laurentien, les noms de trois autres candidats pour les élections qui auront lieu cet automne.

Dans le district numéro un Madame Linda Gagnon, a choisi de se présenter pour le Parti Prévostois, car ce dernier lui permettait une belle transparence et une belle intégration à l'équipe.

Très apprécié de ses pairs, Monsieur Jean-Pierre Joubert, se fera une fois de plus un grand plaisir d'être candidat dans le district numéro deux avec tout l'entregent dont il fait preuve.

Monsieur Germain Richer se présentera dans le district numéro trois afin de continuer l'amélioration des



Photo: Raphaëlle Chaumont

services municipaux, en collaboration avec les citoyens.

L'homme pressenti pour être candidat au district numéro quatre est Sylvain Paradis, mais ce dernier n'a pas encore confirmé qu'il serait de la course aux prochaines élections.

Monsieur Marcel Poirier, impliqué dans plusieurs organismes communautaires, sera, pour sa part, candidat dans le district numéro cinq.

Pour ce qui est du district numéro six, le candidat confirmé est

Monsieur Stéphane Parent, impliqué à titre de bénévole dans plusieurs comités et spécialiste en environnement, qui souhaite représenter les citoyens des lacs Écho, René et Renaud.

Le programme officiel du Parti Prévostois sera dévoilé le 23 septembre prochain. D'ici là, les responsables du Parti souhaitent entrer en relation avec la population afin d'écouter leurs propositions et les inviter à participer à l'amélioration de notre communauté.

Réfection du pavage de la Station

Les travaux de réfection du pavage de la rue de la Station vont bon train et la nouvelle chaussée devrait être terminée d'ici la fin du mois. Cette année l'échéancier devrait être respecté par l'entrepreneur contrairement à la situation qui avait prévalu l'an dernier.



SPECIAL

- Terre à jardin**
• 30 litres
3^{pour} 4^{99\$}
- Terre noire**
• 30 litres
3^{pour} 4^{69\$}
- Pierre blanche**
3^{99\$} / 18 kilos
- Pierres naturelles**
• gris cendré (grand choix de couleurs et d'épaisseurs) - Rocaille - Pierres en bâton

**2993, boul. Curé-Labelle
Rte 117, Prévost**

Marché à la Jardinière
Centre de jardin unique en son genre

Aussi:
Grand choix de pierres décoratives en sac, paillis naturel noir et écorce en sac
Antiquités
Boutique cadeaux

Établi depuis 26 ans

- Dormants de chemin de fer**
Perches, tourbe, terre à jardin en vrac, terre de remplissage
- SPECIAL Cèdres à haie**
3 à 4 pieds
4^{50\$} chacun

450 224-7211

Livraison 6 jours semaine

Paysagiste disponible pour vos travaux

APPORTEZ VOTRE VIN

TERRASSE

Table d'hôte le soir à partir de 13^{95\$}

CUISINE FRANÇAISE

RESTAURANT La Casserole

Horaires : Du jeudi au dimanche à partir de 17 hres

2670, Boul. du Curé-Labelle à Prévost • Réservation 224-4427

Remorquage G. D. J. Desnoyers SERVICE 24 HEURES 7 JOURS sur 7

Nos services:
• Remorquage
• Survolage
• Sortie de route
• Enlèvement
• Crevaillon
• Déverouillage
• Livraison d'essence

**Tél.: (450) 224-8484
Cell.: (450) 565-7440 (urgence)**

Déjà 10 ans!
Ghyslain, à votre service!

Merci de votre confiance

Ramassons gratuitement les autos pour la ferraille

Aux Délices Champêtres
Boutique Alimentaire

Mets cuisinés ❖ Boulangerie ❖ Pâtisserie
Produits du terroir ❖ Midi Lunch

2899, Curé Labelle, Prévost 450 224-9922

Nous voilà déjà rendu à la mi-août ! Depuis le mois de mai dernier, les différents services de la Ville ainsi que les entrepreneurs ont exécuté un nombre important de travaux tant aux loisirs qu'aux travaux publics.

Voici donc la liste de plusieurs des travaux effectués !

1. Ressurfaçage – tennis Léon-Arcand
2. Parc Terrasse des pins
3. Parc Lesage
4. Parc Léon-Arcand
5. Terrains de pétanque – Val-des-Monts
6. Parc des Patriarches
7. Parc des Morilles
8. Boul. Saint-François – pavage
9. Rue des Peupliers – pavage
10. Rue de la Station/principale – pavage
11. Rue Valiquette – pavage
12. Rue de la Station/chemin David – pavage
13. Ch. du Lac René – pavage
14. Rue Canadianna – surlageur
15. Terrain de planche à roulettes – Domaine
16. Politique familiale
17. Terrain de planche à roulettes –Val des Monts
18. Stationnement – soccer des Clos
19. Pavage – parc linéaire – gare
20. Parc de la Coulée
21. Identification des parcs
22. Rue Pélicans – pavage
23. Rue des Chênes – pavage
24. Rue de la Falaise – pavage
25. Rue Bellevue – pavage
26. Montée Rainville – pavage
27. Rue des Ormes – pavage
28. Clos-des-Jacobins – aménagement
29. Agrandissement de la caserne incendie
30. Rue des Anciens- pavage

Source : Claude Charbonneau, maire



Montée Rainville – pavage



Chemin du lac René – pavage



Rue Bellevue – pavage



Rue de la Station/du Cap – pavage



Rue des Ormes – pavage



Rue Valiquette – pavage



Rue de la Falaise – pavage



Rue de la Station/principale – pavage



Rue Canadianna – surlageur



Rue des Chênes – pavage



Rue des Peupliers – pavage



Rue des Anciens – pavage



Rue Pélicans – pavage



Boul. Saint-François – pavage



Parc linéaire devant la gare – pavage



Politique familiale



Clos-des-Jacobins, aménagement



Terrain de planche à roulettes –Domaine



Parc Terrasse des pins



Parc Lepage



Terrain de planche à roulettes –Val des Monts



Parc des Morilles



Parc Léon-Arcand



Terrain de pétanque – Val des Monts



Parc de la Coulée



Parc des Patriarches



Stationnement – soccer des Clos



Ressurfaçage – tennis Léon-Arcand



Agrandissement de la caserne incendie



Identification des parcs



Les miscellanées d'un dilettante

Yves Deslauriers, collaboration spéciale

Vivre en société

La vie en société a ses exigences que certains se refusent à assumer faute de la compréhension de ce qui est à la base d'une société. Vivre en société suppose avoir une conscience sociale. Avoir une conscience sociale, c'est participer au bien de la collectivité d'aujourd'hui et de demain. Afin de pouvoir respecter les exigences de la vie en groupe, il faut savoir couper le cordon si sensible du JE. Ne l'oublions pas, JE est associé à la première personne et est au singulier, non seulement dans le code grammatical, mais dans tous les être humains. Ce qui ne veut pas dire pour autant avoir une attitude singulière. Être premier demande un effort pour regarder derrière et même autour. J'aborde à l'instant même le point crucial de cet article. Une personne qui évalue, estime, décide en fonction limitée au JE ne peut prétendre à décision éclairée parce que trop étroite, trop restrictive et trop subjective.

Prenez l'exemple de la campagne de sensibilisation aux risques de l'alcool au volant. Il ne se passe pas une semaine sans qu'on déplore un accident dû à l'alcool au volant même et dans plusieurs cas, il s'agit de récidive. Pourquoi? Parce que les auteurs de ces accidents ne voient qu'à travers les reflets du JE. Chaque société organisée et civilisée a des règles à suivre pour le plus grand bien de tous et pour faciliter une vie harmonieuse entre tous. Une loi non écrite veut qu'un bon règlement soit, entre autres, celui qu'on voit à faire respecter. Sinon, il vaut mieux ne pas en avoir. À Prévost, il y a une réglementation concernant l'arrosage en été. Ce règlement s'adresse à nous en tant que citoyen consciencieux et conscientisé, porteur d'une conscience sociale qui demande d'économiser une richesse périssable pour aujourd'hui et pour demain. Si vous demandiez à un étranger d'écrire le règlement à partir du respect de ce règlement par les

usagers, vous comprendriez vite que ledit règlement est tellement torturé qu'il est impossible d'en établir les paramètres. Le problème résulte du JE de chacun. JE décide. JE M'assume. JE suis, donc JE fais ce que bon ME semble. Au diable le «rè-guelle-ment»! Que les coupables concernés «cons cer-nés» (un petit jeu de mots facile) se lèvent! Coupable, avec explications, M. le Juge!

Débat fastidieux

Les vacances des élèves et des étudiants étaient à peine lancées que déjà les articles scolaires faisaient la première des vitrines de plusieurs commerces. Que de cruauté mentale envers ces petits et ces grands qui ne blairent pas l'école! Qui dit école dit choix de l'école à l'intérieur du système privé ou du système public. De là, les interminables chicanes de clocher parfois trop émotives. Comme le débat s'inscrit dans le cadre d'une réalité de chez nous, il restera un sujet de discussion pour les

parents qui doivent choisir une école en supputant différentes considérations. Privé ou public? Tant et aussi longtemps que les parents prendront une part active dans le cheminement scolaire de leur enfant, les chances de réussite sont là, privé ou public. Cette dualité ne doit pas se transformer en duel. À peu près tous les professeurs ont reçu la même formation et sont aptes à offrir un service de qualité égale. Bien sûr que le contexte de travail influence. Mais en bout de ligne, le principal agent de sa formation est celui qui étudie. À l'université, on baigne dans le grand public. Et c'est le point d'arrivée qui compte, les chemins parcourus pour y accéder étant souvent relégués loin derrière. Qui a déjà dit que c'est à la fin de la soirée qu'on reconnaît les bons danseurs? En avant la musique dans l'harmonie!

2016?

De l'euphorie due au succès des Championnats mondiaux de nata-

tion. Oui! Mais place à l'euphorie contrôlée. Les coûts des Jeux olympiques 1976 et la dette qui n'est pas encore complètement épongée ont laissé un goût amer dans la population. La vérité sur le fouillis indescriptible qui a sévi lors de la construction des équipements sportifs de 1976 serait-elle comparable à la tour de Babel qui a sévi à la Gaspésie? J'aurais aimé connaître toute la vérité sur ce qui s'est réellement passé à l'intérieur et dans les coulisses du chantier des Jeux de 1976. On accuse trop facilement M. Jean Drapeau. Seuls ceux qui étaient sur les lieux et qui ont été témoins oculaires de ce qui s'est réellement passé pourraient nous éclairer. Il ne faudrait pas attendre qu'il ne reste plus de survivants. 2016. Est-ce une utopie? Rien n'est impossible à ceux qui croient. Les droits de télévision qui étaient d'environ 25M\$ en 1976 frisent le milliard aujourd'hui, selon M. Sieber. Un rêve n'est pas bien malin et en tant que tel et il ne coûte rien tant qu'il dort.



Expression libre

Nouvelle signalisation routière

Monsieur Robert Monette, directeur, Module Sécurité publique à Prévost
Nous avons pris connaissance dans le dernier Journal de Prévost de l'avis

de motion donné à la dernière séance du conseil à l'effet d'autoriser l'installation d'arrêts obligatoires sur la rue de la Station.

Permettez-moi de vous indiquer que nous sommes très heureux de cette décision de la Municipalité, contrairement à certains qui semblent insatisfaits de la même décision. Ces arrêts obligatoires, justement installés ces derniers jours, font en sorte que la vitesse sur la rue de la Station est réduite et fait aussi en sorte que des intersections particulièrement dangereuses, comme celle de la Station et de Félix-Leclerc, seront beaucoup plus sécuritaires autant pour les automobilistes que pour les piétons et cyclistes.

Nous espérons aussi que la Municipalité ne cédera pas aux pressions de certains citoyens qui voudraient que ces arrêts soient enlevés au moment même où on les installe. Agir ainsi ne ferait que nuire à la sécurité de nos concitoyens et irait à l'encontre de vos objectifs généraux de sécurité publique mis de l'avant récemment et qui comprennent entre autres les arrêts obligatoires et la réduction de la vitesse à 30 km/h sur la majorité des routes de Prévost.

Nous croyons donc que ces divers-interventions sont tout à fait appropriées et sont un PLUS pour la qualité de vie de nos concitoyens.

Benoît Guérin et Hélène Brodeur, mtée Félix Leclerc à Prévost

Arrêts rue de la Station

Chers conseillers de la Ville de Prévost, je crois bien déceler vos intentions en intervenant rue de la Station. Vous voulez nous éviter des inconvénients et nous vous en remercions. D'abord la réfection de la route s'imposait pour des raisons de sécurité et vous êtes intervenus. Grâce à votre intervention la visibilité est maximale pour ceux qui sortent de Félix-Leclerc : vous avez nivelé la route de manière à voir autant à gauche qu'à droite. La route de la Station est maintenant superbe.

Sans doute aussi que vous songez à intervenir pour nous prémunir d'accidents possible dans la courbe Station/Chemin David. Sans doute vous voulez nous prémunir contre certains fous de la vitesse sur rue de la Station, des fous il y en a partout.

Pour la majorité des conducteurs qui ne feront pas de vitesse, si vous passez outre aux 600 pétitionnaires nous aurons sans doute à subir des arrêts qui risqueront d'être dangereux si vous maintenez votre décision d'en mettre.

Suggestion : si vous maintenez votre décision, auriez-vous l'amabilité d'épargner les résidents de coins de rue qui auront à subir 4000 arrêts par jour. Vous imaginez, les freinages, les redémarrages, le bruit, les crisements de pneus, la poussière et les gaz et métaux retombant des émanations! Qu'auront à vivre ces résidents! Et ceux qui

vivent plus bas que la route, dans une dépression par rapport à celle-ci! Ouf!

Si vous persistez à installer des arrêts pour tenter de diminuer la supposée vitesse, vous pourriez installer ceux-ci là où il n'y a pas de résidents. L'effet voulu sera le même; décélérer. Exemple : mettre un stop au coin de Vigneault où il n'y a pas de résident permettra aux camions de monter plus aisément la côte menant à Félix-Leclerc et du coup vous aurez évité une décélération pour attaquer la courbe Station/David et vous n'aurez pas incommode de résident. De grâce !

Vouloir mettre à tout prix un stop sur de la Station coin Félix-Leclerc mérite réflexion. Je comprends qu'un coin à 4 intersections invite de façon automatique à la présence de 4 stops. Mais le recours à ce schéma de référence me semble hâtif et non pertinent dans le cas qui nous occupe. Cela paraît un raccourci de pensée auquel n'importe qui céderait. Mais... à regarder de près 100 voitures à peine transitent par Félix-Leclerc...et nous arrêtons 4000 voitures de la Station pour celles-ci! Je le répète: dans votre insistance éventuelle à instaurer des stops, si vous ne voulez pas faire autrement pour intervenir, placez-les là où il n'y a pas de résident, sur Vigneault, Léveillé, Voie Lactée, Montée Savage et pourquoi pas dans la courbe Station/David; après tout pour la vraie sécurité, un conseil de ville a tous les droits!

Merci pour l'écoute.

Mais il serait préférable de ne mettre aucun stop comme vous y invitent les 600 pétitionnaires de Prévost

Gilles Réhel, rue de la Station, Prévost

La vitesse excessive

[...] Étant donné que ce projet coïncide avec la réfection de la rue de la Station, la seule autre raison qui me vient à l'esprit pour justifier l'installation de ces arrêts m'apparaît être la vitesse excessive appréhendée, après la fin des travaux. Si tel est le cas, alors, je ne peux pas être d'accord avec ce projet.

Chez nous, pas besoin de réglementation nouvelle pour obtenir des résultats. La réglementation existe déjà, c'est 50 km/h. Il faut maintenant sensibiliser les automobilistes au fait que dorénavant, à Prévost, la vitesse sera sous haute surveillance. Et ça va marcher.

[...] Il n'est absolument pas nécessaire de pénaliser toute une population pour tenter de corriger quelques conducteurs délinquants que de toute façon nous ne parviendrons pas à corriger en installant des arrêts. La surveillance, par les agents que nous payons déjà, sera beaucoup plus efficace.

André Charbonneau, rue Julien, Prévost



Vente estivale

Huiles et Vinaigres
Épices
Sels & Poivres
Tapenades
et beaucoup d'autres ...



Les 20 et 21 août 2005
Les 3 et 4 septembre 2005
Les 17 et 18 septembre 2005
de 9h à 16h

Au Printemps Gourmet
Accessible par le marché aux puces de Prévost
À l'arrière du 2875 boul. Labelle, Prévost

Des positions controversées

Benoît Guérin

Les jeunes libéraux de moins de 25 ans ont tenu leur 23e congrès qui s'est terminé à Sherbrooke le 7 août dernier. Lors de ce congrès, les jeunes libéraux devaient se donner 10 priorités qu'ils veulent voir être réalisées ou mises en œuvre par leur parti et le gouvernement libéral.

Par ailleurs, plusieurs thématiques ont suscité des débats enflammés qui ont même débordé le cadre du congrès et qui ont fait couler beaucoup d'encre dans les médias. On n'a qu'à penser au débat sur la

sexualité précoce des adolescents. Au congrès, l'idée d'un uniforme pour les étudiants a refait surface, mais les jeunes libéraux se sont contentés de voter une proposition demandant au gouvernement "

d'imposer un code vestimentaire qui interdirait les vêtements trop suggestifs ". Les jeunes libéraux ont aussi adopté des propositions visant le controversé " dégel " des frais de scolarité.

Les jeunes libéraux ont supporté diverses propositions qui entraient dans le cadre des dix priorités suivantes : lutter contre le suicide chez les jeunes – réviser en profondeur le programme d'Aide financière aux études – assurer la protection de

l'eau – rendre obligatoire l'étiquetage des OGM – agir dans le dossier de la sexualité précoce des adolescents – protéger la forêt – développer des sources d'énergie renouvelables et propres – préparer le dégel des frais de scolarité – inciter les étudiants à diplômer plus rapidement – favoriser l'exercice du droit de vote chez les jeunes.

À la clôture des activités du congrès, Maxime Héroux, un étudiant en architecture de 21 ans, a

été élu au poste de représentant régional pour les Laurentides.

Les propositions défendues par les jeunes libéraux devront faire leur chemin dans les structures officielles du parti où les jeunes, selon la commission jeunesse libérale, détiennent le tiers des voix dans certaines des plus importantes structures décisionnelles, ce qui ferait de l'aile jeunesse libérale celle ayant le plus de pouvoirs à l'intérieur de son parti et ce au Canada.



Papier hygiénique au service de la voirie

La rue des Sorbiers a été littéralement envahie par un déferlement de rouleau de papier hygiénique. En fait, il s'agit d'appliquer du goudron dans les fissures de pavage et de recouvrir celui-ci d'une pellicule de papier afin que les pneus des voitures ne partent pas avec le goudron des réparations.

Photo: Raphaëlle Chaumont



Dr Markian Kovaluk
chiropraticien

120, 217^e Avenue, Saint-Hippolyte
Tél.: (450) 224-7112



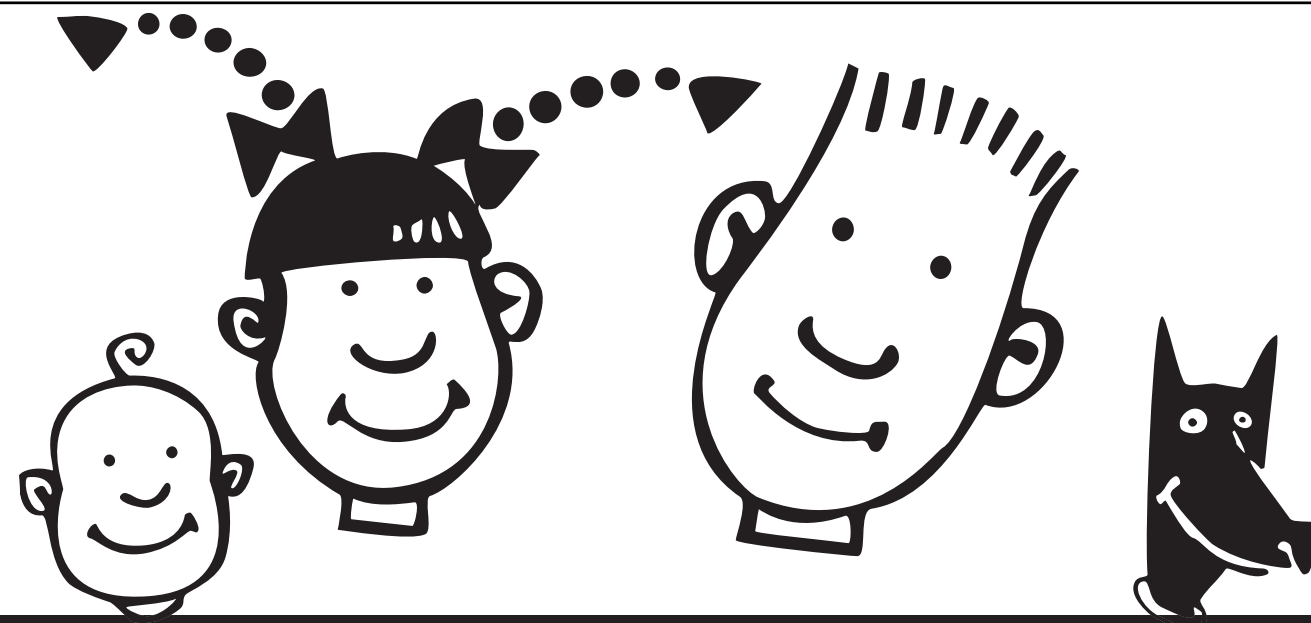
Atelier Petits Moteurs
Prévost

RÉPARATION - ACHAT - VENTE

- Tondeuses • Souffleuses
- Tracteurs à gazon, etc...

TOUTES MARQUES
DÉPOSITAIRE : **POULIN PRO**
REMORQUES **FABROX**

2632, Boul. Labelle, Prévost (Qc)
Normand (450) 224-7033



Prévost a besoin de vous !

Cocktail de lancement le 14 septembre.

Un cocktail est organisé pour la soirée du lancement officiel le mercredi, 14 septembre 2005 à Prévost.

Lieu : Centre récréatif du Lac Écho, 1410, rue des Mésanges Prévost (trajet voir sur www.gensdeprevost.com).

Coût : 60 \$ (vin, bière et canapés seront servis)

Lors de ce cocktail, nous vous présentons les gens de l'équipe «Guy Guénette - Gens de Prévost».

Fait à noter, le parti aligne une représentation à plus de 50 % féminine. Nous sollicitons votre appui.

Vous pouvez vous procurer vos billets en complétant le formulaire sur le site internet www.gensdeprevost.com ou en téléphonant au 450-224-4747



Équipe Guy Guénette

Gens de Prévost

un parti Nettement différent !

Le Festival des Arts de Saint-Sauveur : incontournable !

Annie Depont

L'édition 2005 du Festival des Arts de Saint-Sauveur a monté d'un cran encore en notoriété. De grands artistes internationaux s'y sont produits, des vedettes mondiales s'y sont rendues.

À l'ouverture du Festival, nous avons pu apercevoir Oliver Jones, étoile des années 1980 parmi les jazzmen canadiens. Pianiste, organiste, compositeur et arrangeur, Oliver Jones partage avec Oscar Peterson des origines culturelles et stylistiques voisines.

La seconde plus importante troupe de danse en Chine s'est déplacée pour une première canadienne à Saint-Sauveur. Les jeunes artistes du ballet Guangzhou ont été accueillis à leur arrivée par des artistes de plusieurs provinces du Canada au cours d'une réception au Manoir Saint-Sauveur, organisée par le

Festival des Arts de Saint-Sauveur et l'organisme d'échanges culturels Passage d'Artistes. Une performance des Earth Stage Actors, ainsi qu'un mini concert du jeune prodige québécois Guillaume Martineau ont souligné le message de bienvenue à la délégation chinoise.



Guillaume Martineau au centre de la délégation chinoise et des Earth Stage actors



Oliver Jones au Festival des Arts de Saint-Sauveur, avec l'architecte Kenneth Brown

Un événement unique à Saint-Sauveur Guangzhou Ballet

Sylvie Prévost

Pour son ouverture, le Festival des arts de Saint-Sauveur a été l'hôte d'une compagnie de danse chinoise qui ne s'était encore jamais produite au Canada : le Guangzhou Ballet. Devant un public extrêmement enthousiaste, la troupe a présenté un programme varié, du ballet classique pur à la danse contemporaine, en intégrant des thèmes résolument chinois.

L'athlétisme des artistes a été unanimement ovationné. Les chorégraphies classiques ont fait les délices des amateurs, bien qu'elles semblaient tenir davantage d'un art de démonstration que de l'expression d'émotions. Plus touchantes, les autres pièces intégraient des éléments presque acrobatiques, ce qui ne saurait surprendre étant donné la soli-

de tradition chinoise du cirque. Dans certains passages, le duo contemporain Crossing the Perpetual Darkness s'apparentait même à un numéro de main à main, tout en véhiculant une véritable émotion. Plus loin, et très joliment, la chorégraphie Yellow River a littéralement donné à voir les flots sereins ou furieux de ces eaux en accordant un

rôle de premier plan au corps de ballet. Finalement, les artistes ont mis tout leur cœur dans The Butterfly Lovers, et c'est là que s'est réalisée le mieux la fusion des traditions. De facture classique, ce ballet folklorique est issu d'un conte dramatique chinois. Il s'est distingué particulièrement par l'utilisation du costume dont les danseurs ont tiré les plus beaux effets, que ce soit de l'envolée de leurs manches démesurément longues ou des voiles dupliquant la fragilité des ailes de papillon. Dansé avec beaucoup de sensibilité, ce fut une féerie qui reste encore dans les mémoires.

Musici de Montréal et Kleztory

Sylvie Prévost

Des danses, des danses, des danses, voilà de quoi était constitué le programme de la soirée du 4 août dernier, sous le chapiteau de Saint-Sauveur. De quoi donner des fourmis dans les jambes à tous les spectateurs.

Aussi précis et vivants qu'à leur habitude, les Musici ont parti le bal avec les Danses folkloriques roumaines de Bartók, et poursuivi avec deux compositeurs nettement moins connus, mais très intéressants: Nikos Skalkottas et Vardapet Komitas. Le premier étant Roumain, le second Grec et le troisième Arménien, c'est l'Europe de l'Est, aussi endiablée

que mélancolique, qui nous a préparé à la seconde partie du spectacle.

Kleztory est sans contredit un magnifique ensemble de quatre instruments: guitare, contrebasse, violon et clarinette. Ses deux musiciens vedettes, Elvira Misbakhova au violon et Airat Ichmouratov à la clarinette sont étourdissants de virtuosité et d'une

musicalité prenante. Si la musique Klezmer, comme on la connaît habituellement, peut paraître répétitive, ce n'est pas le cas ici. Les arrangements sont innovateurs et appellent une écoute attentive. C'est de la musique de danse, oui, mais qui ne se résume pas à une question de genre et de rythme: elle nous fait atteindre l'âme d'un peuple dans toute la chatoyance de ses émotions. Une bien belle rencontre, dont on sortait ravis, graves, joyeux, mélancoliques, échevelés, en tous cas, pas prêts à dormir!

L'Ensemble Amati: Duos d'amour et airs célèbres

Sylvie Prévost

Quel charme que ce concert de fin d'après-midi présenté par l'Ensemble Amati, les chanteurs Dominique Blier et Charles Prévost ainsi que le violoniste Alexandre Da Costa !

C'est un programme léger, tout axé sur l'expression de l'amour, qui a ravi le public du grand chapiteau dimanche dernier. L'orchestre, sous la direction de Raymond Dessaints, paraissait en grande forme. À la fois décontracté et extrêmement rigoureux, il s'est plié avec aisance à la musique de Mozart, de Strauss, de Gershwin, de Michel Legrand, de Franz Lehar et d'autres, nous

conviant tous à la délicatesse de son propos. L'homogénéité d'exécution, le respect des émotions particulières de chaque pièce ont été remarquables, ainsi que la fusion avec les artistes invités. Dominique Blier et Charles Prévost font preuve d'un sens musical exceptionnel qui s'affirme différemment dans chacun des duos ou des solos interprétés. Très expressifs, ils donnent aux auditeurs l'illu-

sion de comprendre soudain l'italien ou l'allemand et ils ont en tout temps cette grande politesse de ne rien nous laisser perdre des textes chantés. Les voix sont somptueuses, la tendresse que Mme Blier réussit à mettre dans ses aigus ferait fondre n'importe quel prétendant. À l'élégance du chant s'est ajouté le romantisme dont Da Costa a le secret, dans trois trop courtes pièces jouées de main de maître.

Bref, un bien beau concert pour clôturer avec bonheur la fin des vacances de plusieurs.

Ça me dit: concert Loto Québec

Big Band Segue et Groupe Stéphane Montanaro

Sylvie Prévost

Le public était au rendez-vous, samedi et dimanche derniers à Saint-Sauveur, pour des spectacles gratuits et en plein air, extrêmement agréables.

Public d'un certain âge pour la majorité, venu retrouver les airs de sa jeunesse. Public patient (les deux spectacles ont commencé avec une bonne demi-heure de retard), heureux de son sort, qui ne se sentait pas tenu de critiquer ni d'écouter religieusement, bref, un public déterminé à goûter les plaisirs simples de l'été.

Et ce fut un plaisir, effectivement... Non! Deux plaisirs! Les deux ensembles, le Big Band «Segue»

et le Groupe Stéphane Montanaro avec Nancy Martinez, sont formés d'excellents instrumentistes, tous parfaitement à l'aise dans leur monde musical. Ceux de la première formation ont réussi à nous transporter dans le temps, à une époque où tout paraissait possible. Ceux du second ensemble nous ont fait croire à une vie sans soucis. Nancy Martinez, en particulier, possède une très belle voix ainsi que des talents d'animatrice indéniables.

La sonorisation, malheureusement, ne m'a pas paru à la hauteur des musiciens qui se sont produits. Entendre l'équilibre du son, et même la texture des instruments, fluctuer sans cesse et sans subtilité finit par porter sur les nerfs. Le niveau sonore aussi, propre à menacer les tympans à l'avant et à faire reculer certains à une distance d'où on ne voit plus la scène, m'a paru nettement excessif. Est-ce le fait d'être en plein air? Peut-être.

Quoi qu'il en soit, il reste que le public a passé de bons moments, tout à fait dans le farniente qui est de mise pendant de belles vacances.

Assemblée du Conseil du 1^{er} août 2005

Environnement

La mise en place du programme de recyclage dans les secteurs de haute densité a débuté et se poursuivra dans les prochaines semaines. Les bacs bleus seront distribués sur le territoire au début de novembre.

Voirie

Les travaux de réfection de pavage seront bientôt complétés pour différentes rues.

Limites de vitesse

Prochainement, la Municipalité de Piedmont signera, avec le ministère des

Transports, un protocole d'entente lui permettant d'établir elle-même des limites de vitesse différentes de celles prévues au Code de la sécurité routière sur les chemins publics dont l'entretien est placé sous sa responsabilité. Il est bien entendu que les limites de vitesse des chemins intermunicipaux resteront celles prévues au Code de la sécurité routière.

Construction d'un réservoir – Chemin des Hauteurs

La Municipalité de Piedmont a procédé à l'ouverture des soumissions pour la construction d'un réservoir sur le chemin

des Hauteurs. Cependant, puisque toutes les soumissions reçues dépassent les montants des prévisions budgétaires, la Municipalité a demandé à son ingénieur, Marcel Laurence, de l'Équipe Laurence, de réviser en profondeur les plans et devis afin de trouver des économies pour la réalisation desdits travaux.

Retrait du règlement 708-05

Le Règlement modifiant le règlement d'urbanisme 301-89 et ses amendements afin de créer deux nouvelles zones, soit les zones R-3-287 et R-3-288, à même la zone R-2-258 et une partie des zones R-2-263 et R-1-255, et de modifier la limite de

la zone C-4-264, était récemment soumis à un registre, qui a été signé par quatre-vingt-seize (96) personnes. Conformément à l'article 559 de la Loi sur les élections et des référendums, la Municipalité retire le règlement portant le numéro 708-05.

Émission de télévision Côté cour/côté jardin

La Municipalité de Piedmont tient à féliciter Mme Morinville et M. Chartrand pour leurs efforts dans la réalisation d'un aménagement paysager qui fut présenté à l'émission Côté cour/côté jardin. Bravo à ces Piedmontais!

Loisirs

Des jours fertiles en émotions !

En matière de loisirs, les derniers jours auront été fertiles en émotions pour les Piedmontais. Après la fin du Campuces, qui se terminait par le traditionnel spectacle, le 12 août en soirée, on a eu droit à la toujours très populaire Fête de la famille, le samedi 13. Sans oublier la messe commémorative du dimanche 14... Bref, nos citoyens de tous âges ont pu se tenir fort occupés!

Pour commencer, soulignons que le Campuces a connu un succès phénoménal tout au long de l'été dans ses nouveaux quartiers. Selon les commentaires recueillis jusqu'ici auprès des enfants comme des parents, les installations du mont Habitant permettent de profiter pleinement des nombreuses activités inscrites au

calendrier du camp de jour. Un sondage plus formel, initié au cours de la dernière semaine du Campuces, donnera un portrait précis des grandes forces de l'édition 2005, ainsi que des points à améliorer, s'il y a lieu. Les dates de tombée du journal n'ont pas permis de présenter un compte rendu complet dans cette page,

mais nous ne manquerons pas d'y revenir dans la prochaine parution.

Comme toujours, l'événement très couru était riche en animation, en divertissements et en facilités, pour le plaisir de vivre à Piedmont. Au sein du conseil municipal, le conseiller André Racette en tête, on se réjouissait particulièrement d'avoir pu trouver un citoyen de Piedmont pour assurer la réussite musicale de la soirée. C'est en effet M. Guy Gagné, accompagné du groupe musical au sein duquel il évolue, a agi comme artiste invité.

Environnement

Une approche novatrice

Puisque le travail s'est poursuivi cet été, malgré les congés estivaux, il convient de dire encore quelques mots sur les efforts de la Municipalité, et particulièrement du conseiller Léo Bourget, pour favoriser la protection de l'environnement sur le territoire piedmontais.

En effet, même si le comité sur l'environnement n'a pas tenu de réunion cet été, les démarches n'ont pas cessé pour autant à Piedmont. À ce sujet, il faut préciser que, contrairement à d'autres municipalités, les responsables de l'environnement de notre municipalité ont choisi de consacrer beaucoup de temps aux entreprises, pour connaître leurs besoins en matière de recyclage et les sensibiliser à la nécessité de récupérer le plus de matériaux possible.

«Selon les statistiques, les entreprises produisent plus de 40 % des ordures. Il s'agissait donc

d'une cible prioritaire à nos yeux», explique le conseiller en charge des questions d'environnement, Léo Bourget.

Pour la même raison, on s'est aussi attaqué aux zones résidentielles à forte densité de population, en proposant à ces gens des solutions moins embarrassantes que les bacs individuels. «Partout où c'était possible, nous avons opté pour des conteneurs collectifs pour des questions d'espace et pour éviter de détériorer le paysage», précise le conseiller Bourget.

Ainsi, dans le cadre du programme de recyclage de la MRC des

Pays-d'en-Haut, le conseil a adopté, à l'assemblée d'août, le règlement 716-05 décrétant l'achat de bacs, conteneurs et autres objets de recyclage, et un emprunt de 180 000 \$ sur cinq ans pour en acquitter le coût.

Cette somme sera remboursée à même le compte de taxes, et non de façon individuelle par chaque citoyen. «C'est la formule qui nous a semblé le plus équitable. Plutôt que de faire payer un montant fixe à chacun, nous mettons tout le monde à contribution en fonction de la valeur de ses propriétés. Ainsi, même les propriétaires d'un terrain contribuent à l'effort, mais de façon plus modeste», a conclu le maire Charbonneau en réponse à un citoyen.

Sécurité publique

On intervient... en vitesse !

On se souviendra que plusieurs citoyens se sont plaints, récemment, de la vitesse excessive dans différents secteurs de la municipalité. Eh bien, le conseil est intervenu... en vitesse auprès de la Régie intermunicipale de police, qui n'a pas manqué de multiplier les heures de présence policière aux endroits névralgiques, pour le plus grand malheur des contrevenants.

Ainsi, même si les rapports complets tardent à nous parvenir en raison de la période des vacances à la Régie de police, dont le personnel administratif n'est pas nombreux, on rapporte tout de même quelques 30 interventions documentées dans le seul secteur du chemin Du Bois, où l'on a remis plusieurs constats d'infraction. Rappelons que les policiers ont obtenu la consigne d'y intervenir de façon régulière, pour mieux lutter contre la vitesse excessive et la présence de motocyclettes, notamment.

Soulignons que le conseil municipal n'a pas le pouvoir de dire aux policiers où et quand intervenir. Toutefois, il peut exprimer ses demandes au personnel responsable de la Régie, qui prend alors les mesures nécessaires en tenant compte des effectifs policiers disponibles. «Nous avons toujours une excellente collaboration de notre service de police. La situation sera suivie de très près dans

les secteurs les plus problématiques», confirme le maire, Maurice Charbonneau.

Par ailleurs, toujours pour assurer la sécurité de ses citoyens, le conseil a également adopté une résolution pour demander au ministère des Transports l'autorisation de légiférer afin de déterminer ses propres limites de vitesse sur le territoire piedmontais. «Nous aimerions réduire la vitesse sur plusieurs tronçons de routes. Mais si nous demandons l'autorisation pour chacun, nous n'en finirons plus! Nous essayons donc d'avoir la possibilité de gérer la vitesse partout grâce à une seule demande», précise M. Charbonneau.

Nous apprenons à la dernière minute que le Ministère des Transports a approuvé et signé le protocole d'entente permettant ainsi à la Municipalité de pouvoir légiférer la vitesse sur son territoire.

Travaux publics

Des tonnes de travaux

Comme on peut s'y attendre, le Service des travaux publics a continué d'être omniprésent, en juillet, profitant de la saison estivale pour réaliser le plus de travaux possible. Le conseiller Simon Beaulne a présenté un rapport exhaustif sur les travaux en cours et à venir, un véritable tourbillon d'améliorations !

Si l'espace nous manque pour énumérer tous les travaux en question, il faut surtout savoir que ceux-ci se déroulent tous comme prévu, respectant les échéanciers et les budgets établis. Mieux encore, le conseil a réussi à obtenir différentes sommes pour alléger le coût de ces travaux, y compris une subvention de 15 000 \$

provenant du budget discrétionnaire du député provincial Claude Cousineau et une compensation de 8000 \$ du ministère des Transports pour financer le coût de l'entretien du chemin de la Gare, effectué par la Municipalité.

Par ailleurs, différents projets soumis au comité de la voirie seront réévalués afin de maximiser

l'investissement de la Municipalité. «Nous nous assurons de combler les besoins, c'est évident. Mais chaque projet est analysé avec soin pour que nous obtenions le meilleur rapport qualité-prix, explique le conseiller Beaulne. C'est pourquoi on cherchera de nouvelles solutions pour réaliser quelques économies dans le dossier du réservoir d'eau du chemin des Hauteurs», souligne-t-il. Tous les détails sur les résultats de ces études dans les prochaines parutions!

Compostage

Dans le cadre de son programme de réduction des déchets, la Municipalité de Piedmont encourage le compostage domestique et pour se faire tiendra une assemblée d'information et de formation sur le compostage domestique.

La soirée d'information se tiendra, mercredi le **7 septembre prochain à l'Hôtel de Ville à compter de 19h00**. La durée de la formation sera d'environ 2 heures suivie d'une démonstration d'un composteur.

Faites vous un devoir d'y être. La santé de la planète en dépend.

Pour vous inscrire, téléphonez à Madame Lise Martin au 227-1888.

Léo Bourget, Conseiller - Responsable environnement

Lors de cette soirée, des composteurs seront offerts au coût de 40.00\$.

Recyclage: cueillette sélective à domicile

Bac de récupération, enfin à Sainte-Anne-des-Lacs

Isabelle S. Pearse

C'est lors de la première journée verte organisée par le comité d'environnement de la municipalité de SADL que les quelques 300 participants ont pu se familiariser avec le nouveau bac de récupération pour cueillette sélective à domicile qui sera distribué en septembre.

Pour le moment, une cueillette de matières à recycler est prévue par mois. C'est pour cette raison qu'un contenant de 360 litres a été choisi.

Le coût de ces bacs sera financé par le budget municipal amorti sur une période de cinq ans.

Pour ceux et celles qui recycloient déjà à Ste-Anne-des-Lacs et qui devaient transporter leurs matières recyclables à l'hôtel de ville, la nouvelle est excellente. Les autorités municipales nous informent que les conteneurs demeureront quand même derrière l'hôtel de ville malgré la cueillette sélective mais espèrent que grâce à la facilité du recyclage à domicile, ceux-ci pourront être éliminés graduellement. Selon Frédéric Girard, technicien en environnement de la municipalité, un feuillet explicatif rappelant l'ABC du recyclage sera également

distribué pour mieux informer la population.

Un rapide survol du site de Recyc-Québec révèle qu'à chaque année au Québec, des quantités impressionnantes de déchets sont pro-

duites : plus de 20 tonnes à la minute, près de 11 millions de tonnes annuellement, une moyenne de 1,5 tonne par habitant...

et cela ne cesse d'augmenter année après année. (www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)

Il est donc logique et important de faire sa part pour protéger l'environnement. Recyc-Québec propose d'appliquer les 3RV soit : Réduire à la source le gaspillage, favoriser le Réemploi, récupérer pour Recycler, et enfin Valoriser les matières résiduelles (par le compostage par exemple). En faisons tous notre part, nous ferons toute la différence!



Les membres du comité environnement de SADL : soit les conseillers Lamarche et Lavallée ainsi que Frédéric Girard, technicien en environnement.



Avec Odette Morin

Souper aux fajitas, convivial à souhait!

Vous voudriez recevoir (à souper) plus de huit personnes mais vous n'avez pas la table ni les couverts ou envie de passer 2 h debout à faire le service? No problem!, un souper aux fajitas est une solution à la fois pratique et agréable.

Ce souper, présenté comme un buffet dont les éléments peuvent tous avoir été préparés à l'avance, vous permettra de vous amuser avec vos convives car ces derniers prépareront eux-mêmes leurs fajitas. Vous pourriez aussi servir des pitas et préparer des garnitures qui vont aussi bien dans ces derniers que dans les tortillas. Ce qui restera à faire sera de réchauffer les préparations de viande ou de légumes cuits et faire légèrement cuire les tortillas sur une plaque à crêpe. À un bout de la table

vous placerez les assiettes et les tortillas (pitas), ensuite les garnitures chaudes (viandes etc.), les garnitures froides, le fromage râpé pour terminer avec les sauces et les serviettes de table.

Voici quelques idées:



INGRÉDIENTS

- Tortillas, pitas (au moins 2 par personne)
- Lanières de poulet ou tranches de poitrine grillée
- Lanières ou cubes de porc
- Viande hachée cuite (bœuf, agneau, veau etc.)
- Chili "con carne" (viande hachée, fèves, rognons rouges, oignons, poivrons, ail, sauce tomate, cumin)
- Légumes sautés (poivrons, oignons, courgettes...)

- Salade de tomates
- Tranches ou dés de concombres
- Chiffonnade de laitue
- Fromage râpé (Monterey jack, cheddar...)
- Fromage feta
- Sauce aux concombres et à l'ail (Tzatziki)
- Guacamole
- Salsa (douce et piquante) mexicaine
- Coriandre fraîche hachée

Sauce aux concombres

INGRÉDIENTS

- 1 concombre libanais râpé (ou un bout de concombre en très petits dés)
- 1 gousse d'ail râpée
- 1 tasse de yogourt nature (ou moitié crème sure)
- Mayonnaise (facultatif)
- Sel et poivre au goût
- Jus d'un demi citron

- Persil frais

PRÉPARATION

- Laissez macérer ensemble le concombre, l'ail, le sel/poivre, le jus de citron et le persil quelques minutes et ajoutez le reste des ingrédients. Préparée à l'avance la sauce sera plus goûteuse

Salsa mexicaine

INGRÉDIENTS

- 2 tomates rouges bien mûres en petits dés
- 1 demi tasse de poivrons verts et de couleurs en très petits dés
- 1 cuil. à soupe d'oignon haché très finement
- 1 gousse d'ail râpée
- Jus de lime ou de citron (environ 1 quart de tasse)
- Sel et poivre au goût

- Persil plat et/ou coriandre hachée (1 à 2 cuil. à soupe)

PRÉPARATION

- Mélangez tous les ingrédients. Divisez la recette en deux et ajoutez du piquant à l'une d'elle en prenant soin de l'identifier (tabasco, piment broyé, jalapeno...)

Guacamole

INGRÉDIENTS

- 2 avocats bien mûrs
- 1 ou 2 gousses d'ail râpées
- Jus de lime ou de citron
- Sel et poivre au goût

- Un peu de mayonnaise ou de yogourt (facultatif)

PRÉPARATION

- Mélangez tous les ingrédients.

Courriel : pourleplaisirdupalais@hotmail.com

Des nouvelles de l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs

Assemblée du 8 août 2005

Élie Laroche

Finance

L'association du district de SADL a présenté une demande d'aide financière afin de soutenir son implication dans le milieu. Cette demande ne fut pas accordée. Monsieur le maire Claude Boyer a précisé qu'il n'avait pas d'argent prévu au budget pour couvrir cette demande. Toutefois, le conseiller M Normand Lamarche a apporté des précisions vis-à-vis cette demande : «Le conseil municipal n'a pas l'intention de subventionner les comités de citoyens. Par contre, nous sommes ouverts à supporter des projets qui s'adressent à toute la population.» Mme Monique Laroche est du même avis que M Normand Lamarche.

Travaux publics

Le conseil municipal ira en soumission d'achat de sable pour l'hiver 2005-2006. Les fournisseurs habituels seront invités à soumissionner et une annonce sera publiée dans le journal à cet effet.

Urbanisme

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 18 juillet 2005 a recommandé au

conseil municipal d'augmenter les frais à 1000 \$ au sujet des demandes de dérogation mineure afin de créer un effet dissuasif, comparativement à 300 \$ présentement.

Incendie

Les pompiers s'habillent en neuf. Le conseil municipal a autorisé l'achat de 30 unités de vêtements pour ses pompiers volontaires. Chaque pompier recevra une chemise à manches longues et un pantalon flambant neuf.

Environnement

Les bacs pour la collecte de recyclage seront distribués en septembre prochain. La cueillette débutera en octobre, un contrat de 3 mois a été accordé. Pour l'année 2006, le contrat de ramassage de la collecte sélective sera probablement intégré avec celui des ordures ménagères.

Site Internet

Le projet de site Internet pour la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs fait son chemin. Plusieurs membres du conseil municipal répètent régulièrement des démarches afin que soient installés les équipements nécessaires à l'uti-

lisation du système Internet haute vitesse.

Nomination par intérim

Le conseil municipal a nommé par intérim Mme Côté, qui agit déjà comme directrice générale de la municipalité, inspecteur en bâtiments et en environnement. Monsieur le maire interrogé sur les causes de cette nomination, n'a pas fourni de détails, il s'est limité à dire qu'ils avaient des problèmes avec l'inspecteur en place.

Camp de jour

Le conseil municipal félicite les moniteurs et monitrices qui ont œuvré au camp de jour durant l'été 2005. Leur implication est très appréciée.

Élections automne 2005

Peu de nouvelles, voire même aucune ne circule à Sainte-Anne-des-Lacs au sujet des élections de cet automne, au moment d'écrire ces lignes. Même Monsieur le maire Claude Boyer, n'a pas annoncé publiquement ses intentions de renouveler ou pas son mandat. Interrogé à plusieurs reprises par le représentant du journal à ce sujet, il a promis de rendre public sa décision dès le mois de septembre.

La rénovation cadastrale chez les Bourgoins

Ce dossier piétine même s'il fait couler beaucoup d'encre.

Depuis environ quatre ans les Bourgoins père et fils ont multiplié les démarches afin de faire corriger l'appellation (chemin public) qui a transformé leur entrée privée en chemin public suite à la rénovation cadastrale. L'estimé des dépenses des démarches est d'environ 40 000 \$ selon Yves Bourgoins. En 1994, le ministère des Ressources naturelles et de la faune ont entrepris une vaste réforme en vue de créer un nouveau cadastre. Le nombre total de lots est de 3 600 000, le nombre de lots rénovés à ce jour est de 1 690 412. Les coûts estimés en 2004 est de 740 millions.

La firme Paquette et associés arpenteur-géomètre, engagée par le MRNF exécute la rénovation cadastrale du territoire de Sainte-Anne-des-Lacs. Cette firme a exé-

cuté la rénovation cadastrale de la propriété des Bourgoins. Une situation antérieure complique le dossier Bourgoins, celui-ci a un litige avec un voisin qui date d'avant la rénovation cadastrale. L'arpenteur de leur voisin est Pierre Paquette du cabinet Paquette et associés. Le MRNF est informé du conflit d'intérêt dans lequel est plongé M. Paquette par les Bourgoins. Le MRNF s'est contenté d'inviter les Bourgoins à déposer une plainte au syndic de l'ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, ce qui fut fait. En novembre 2005, le comité de discipline entendra la cause, une maigre consolation selon les Bourgoins. Le 26 novembre 2004, le syndic de l'ordre des arpenteurs-géomètres a accusé l'arpenteur Paquette d'avoir contrevenu à son code de déontologie à 11 reprises. Il est accusé de s'être placé en situation de conflit d'intérêt, rejoint au téléphone par le

représentant du journal, M. Pierre Paquette à déclaré : «J'ai pris connaissance de l'article d'André Dubuc du Journal les affaires et je n'ai aucun commentaire à formuler. J'attends la décision du comité de discipline.»

Les Bourgoins déplorent que le gouvernement du Québec n'ait pas prévu un processus d'appel transparent comme solution de remplacement au recours à la Cour supérieure. Au ministère, l'idée d'un processus d'appel, on y pense, mais c'est encore très embryonnaire selon Gilles Arsenault, directeur de l'enregistrement cadastral. M. Arsenault précise que le mécanisme de révision actuel donne des résultats adéquats dans la grande majorité des cas. Malheureusement, le cas de M. Yves Bourgoins semble faire partie des exceptions.

Source : Les affaires, immobilier, 6 août 2005

Un grand succès pour la première « journée verte » à Sainte-Anne-des-Lacs

Marceline Ste-Marie

La première « journée verte » à Sainte-Anne-des-Lacs fut un grand succès! Plus de 300 personnes sont venues visiter les différents kiosques en cette journée spéciale organisée par la municipalité.

Le kiosque de l'Association du District de Sainte-Anne-des-Lacs, avec sa présidente Jeanne Kavanagh et aidée de plusieurs membres dont Michel Le Bourdait, Suzanne Kruger, Henri GrandJean, Lesley Aiton et Claude Huot, informait les citoyens sur l'importance du reboisement des rives et de son impact sur la qualité de l'eau des lacs. De grandes affiches avec photos à l'appui donnaient des exemples de bons et de moins bons aménagements riverains. Une liste d'arbustes à planter était disponible pour aider à faire de bons choix.

De plus, des feuillets d'informations étaient distribués et portaient sur des trucs et conseils pour la maison et le jardin ainsi que sur un bref historique de l'Association. Tous ces feuillets sont disponibles à la bibliothèque. Mme Limoge, notre dévouée bibliothécaire, était d'ailleurs présente.

Grande affluence pour l'analyse d'eau

La municipalité, représentée par Frédérique Girard, technicien en environnement ainsi que MM. Lamarche et Lavallée conseillers, répondaient aux différentes questions des citoyens. Ce sont ces derniers qui ont organisé cette journée pour l'environnement. Ils ont pu aller chercher une trentaine de

commanditaires qui a permis de défrayer une partie de l'événement. Deux livres ont été tirés, dont un sur le jardinage écologique et l'autre sur le compost.

Le kiosque du centre de Jardin Benoit Lorain proposait, entre autre, des alternatives à la pelouse traditionnelle. D'autres kiosques présentaient leurs produits écologiques et/ou biologiques. Les pompiers ainsi que la police intermunicipale de la Rivière du Nord étaient également présents à l'événement.

La raison principale de cette affluence était évidemment l'intérêt

pour l'analyse d'eau de nos puits, entreprise par le laboratoire Bio Service de Saint-Agathe. La vice-présidente, Marie-France Allard, a confirmé avoir reçu plus de 350 bouteilles, dont plus de 300 pour l'analyse bactériologique et près de 50 pour l'analyse physico-chimique, une augmentation de 20% avec l'année précédente. Cette popularité a fait en sorte que le laboratoire a manqué de contenants. Les citoyens ont pu s'en procurer durant la semaine à la municipalité. Suzanne, la réceptionniste, s'est occupé de gérer ce surplus avec beaucoup d'efficacité. Selon Mme Allard, tout a été fait de façon très professionnelle et elle lui en est reconnaissante. Merci à Suzanne!

La municipalité subventionnait en partie ces analyses (25\$ au lieu de 50\$ pour l'analyse bactériologique). Pour avoir droit au rabais, le

citoyen devait donner sont accord pour que la municipalité puisse utiliser l'information, à des fins confidentielles bien entendu!. Cette information est très importante car elle donne un indice sur les secteurs problématiques et peut ainsi orienter les recherches nécessaires.

L'Association travaille dans l'intérêt de tous les citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs. Nous tentons d'être présents et d'informer le citoyen sur tout ce qui touche notre environnement.

La conférence sur le jardinage écologique qui a eu lieu le 2 juillet dernier était une initiative de l'Association et a été payée entière-

ment par cette dernière. Vous pouvez devenir membre en envoyant un chèque de 20\$ au nom de l'Association du District de Sainte-Anne-des-Lacs au 41, Perce-neige, SADL, J0R 1B0. Vous pouvez toujours nous écrire à l'adresse suivante: sadl@sympatico.ca ou appeler la présidente Jeanne Kavanagh au 450-681-9590 ou 224-4616.

L'Association utilise la vitrine à l'extérieur du Marché Monchoix pour afficher ses bulletins ainsi que tout autre information sur ses activités.

Nous appuyer c'est vouloir être informé!



La présidente Jeanne Kavanagh, Michel LeBourdait, et Suzanne Kruger, tous de l'Association du district de SADL.

La Maison des jeunes L'Envol ouvre ses portes

Isabelle S. Pearse

Jeunes de Sainte-Anne-des-Lacs, un nouveau lieu de rencontre s'offre à vous. Dites-le à tous vos amis: la maison des jeunes L'Envol ouvrira ses portes jeudi le 18 août à 18h.

Située au sous-sol de l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs, l'Envol se prépare à accueillir les 12-17 ans de la municipalité. Encadrés par leur intervenante Roxanne Mc Donald, ils pourront y partager autant leur réalité que leur goûts ainsi que leur musique et activités. Les journées d'ouverture seront le jeudi de 18h à 22h, le vendredi de 18h à 23h et le samedi de 18h à 23h. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer!



Frédérique Broué Président du Conseil d'administration et Roxanne Mc Donald intervenante.

Benoît Guérin
Avocat

(450) 431-5061
télec.: (450) 431-5206

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme
(Qué.) J7Y-2E9

bguerin@qc.aira.com

Physiothérapie et Ostéopathie FADI EID

Fadi Eid B.Sc. Pht. D.O.
Membre O.P.P.Q. et R.O.Q.

...Intégrité et harmonie
fonctionnelle sans douleur...

908, ch. du Lac Écho à Prévost
Tél.: 224-2189 • 224-2993

75, ch. de la gare, bloc L4, Saint-Sauveur
Tél.: 227-1864

JACQUES ROCHON
EXCAVATION

Cellulaire: 514 863-6705
Téléavertisseur: 514 440-6215

- Plaque vibrante disponible
- Travaux généraux
- Déneigement

1002,
Gérard-Cloutier,
Prévost

Les Pompes
Claude Blier Inc.

VENTE
SERVICE
D'ANALYSE ET
TRAITEMENT
D'EAU
SERVICE
DÉGELAGE

C.P. 111, Prévost (Québec) J0R 1T0
Tél.: (514) 914-1157 Fax: (450) 530-6932

Les Entreprises
Luc Labelle et Fils enr.
ENTREPRENEUR PEINTRE 1309, DES CHÊNES, PRÉVOST

- PEINTURE RÉSIDENTIELLE ET COMMERCIALE
- POSE DE TAPISSERIE • TIRAGE DE JOINTS

Tél.: (450) 431-2733
PAGET: (450) 224-8688
FAX: (450) 224-2336

Fleuriste
Louise

OUVERT 7 JOURS

2882-A, boul. du Curé-Labelle à Prévost, J0R 1T0 450 224-8088

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

1. **Objet des projets et demande de participation à un référendum**

À la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 2 août 2005, sur le projet de règlement numéro 310-61, le Conseil de la Ville de Prévost a adopté le second projet de règlement 310-61 décrit ci-dessous, lors de sa séance régulière du 8 août 2005. Le second projet de règlement 310-61 modifie le règlement de zonage numéro 310.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet de demandes de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës à celles-ci, afin qu'un règlement qui les contiennent soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Second projet de règlement numéro 310-61 intitulé :

Amendement règlement de zonage 310, tel qu'amendé

Ce règlement a pour objet de :

- a) créer les nouvelles zones A-247, A-248, A-249 (zonage agricole);
- b) agrandir la zone C-331 à même la zone C-330 (rue Principale);
- c) enlever l'usage "commerce service pétrolier" dans les zones C-227 et C-303;
- d) diminuer la marge latérale adjacente à une rue sur un terrain d'angle;
- e) obliger l'alignement des constructions dans les zones H-234, H-244 et H-246 (projet Clos-Prévostois);
- f) restreindre la vente et la location d'automobile usagée à certaines zones;
- g) interdire les lave-autos mécaniques;
- h) limiter les parcs d'amusement à certaines zones;
- i) ajouter l'usage dépôt de matières recyclables dans la classe d'usages "communautaire service public (p3)";
- j) ajouter une distance à respecter pour un accès par rapport à une ligne latérale;
- k) augmenter la distance à respecter pour un accès par rapport à une intersection;
- l) ajouter des dispositions réglementaires sur les travaux de déblai et de remblai;
- m) régir la plantation de certains arbres à proximité d'un puits et d'un champ d'épuration;
- n) ajouter l'obligation de plantation d'arbres dans certaines situations;
- o) ajouter des dispositions relatives au bois traité pour un mur de soutènement;
- p) modifier la distance d'une clôture par rapport à une ligne avant;
- q) interdire un polythène ou une toile comme revêtement extérieur;
- r) augmenter la largeur permise pour un vestibule;
- s) augmenter la hauteur permise pour un garage;
- t) permettre sous certaines conditions les réservoirs d'huile et les bonbonnes de gaz dans la cour latérale;
- u) autoriser un abri d'auto attenant à un garage non attenant au bâtiment principal;
- v) diminuer le nombre d'accès permis pour un usage résidentiel;
- w) modifier les normes d'implantation pour un espace de stationnement commercial;
- x) augmenter la largeur permise pour un accès pour un usage résidentiel;
- y) permettre sous certaines conditions un message amovible sur une enseigne;
- z) modifier la superficie et la hauteur d'une enseigne détachée;
- aa) ajouter certaines dispositions sur les quais;
- bb) autoriser la coupe d'assainissement et la plantation d'arbres à l'intérieur de la bande de protection riveraine;
- cc) intégrer des dispositions réglementaires sur la protection des milieux humides;
- dd)intégrer des dispositions réglementaires sur la protection d'une héronnière;
- ee)ajouter des dispositions réglementaires particulières pour le Domaine des Patriarches;
- ff) ajouter certaines définitions.

Une demande relative à ces dispositions peut parvenir des zones visées suivantes : A-247, A-248, A-249, C-218, C-227, C-303, C-307, C-321, C-330, C-331, H-234, H-244, H-246 et P-355 ; et des zones contiguës suivantes : C-219, C-221, C-224, C-226, C-227, C-229, C-302, C-303, C-304, C-317, C-324, C-326, C-327, C-330, C-339, C-341, C-357, C-360, H-212, H-213, H-215, H-217, H-228, H-234, H-235, H-237, H-239, H-244, H-246, H-251, H-301, H-305, H-306, H-323, H-325, H-332, H-333, H-337, H-340, H-342, H-346, H-359, H-365, H-415, P-225, P-238, P-328, P-345, P-350, P-354, P-355, P-405, R-210, à la condition qu'une demande provienne de la zone à laquelle elle est contiguë.

Les dispositions mentionnées au paragraphe précédent sont réputées constituer des dispositions distinctes s'appliquant particulièrement aux zones mentionnées. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habilitées à voter de la zone à laquelle il s'applique et de

celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Les zones concernées par ce second projet de règlement sont :

ZONE VISÉE

ZONE A-247 : Cette zone comprend les terrains situés à la limite est du territoire de la ville de Prévost à la jonction des limites de la ville de St-Jérôme et de la municipalité de Ste-Sophie.

ZONES CONTIGUËS

ZONE R-210 : Cette zone comprend les terrains situés entre la ligne de transmission électrique et la limite des municipalités de St-Hippolyte, Ste-Sophie et St-Jérôme. Elle s'étend du lot 2 227 121 du cadastre du Québec au lot originaire 287P.

ZONE H-239 : Cette zone comprend une partie des terrains du Clos-Prévostois. Elle inclut en entier ou en partie les rues du Clos-des-Jacobins, du Clos-du-Meunier et du Clos-des-Artisans.

ZONE VISÉE

ZONE A-248 : Cette zone correspond à une partie du lot originaire 283 de la paroisse de St-Jérôme situé à la limite est du territoire de la ville de Prévost.

ZONES CONTIGUËS

ZONE H-239 : Cette zone comprend une partie des terrains du Clos-Prévostois. Elle inclut en entier ou en partie les rues du Clos-des-Jacobins, du Clos-du-Meunier et du Clos-des-Artisans.

ZONE H-215 : Cette zone comprend une partie des terrains situés au Domaine Laurentien. Elle inclut en entier ou en partie les rues des Faisans, des Genévriers, des Mélèzes, des Ormes, des Rameaux, des Peupliers, des Cormiers, des Palmiers, des Pommiers, des Trembles, des Tilleuls et boulevard du Lac-Saint-François.

ZONE H-213 : Cette zone comprend une partie des terrains situés au Domaine Laurentien. Elle inclut en entier ou en partie les rues des Trembles et des Lilas.

ZONE VISÉE

ZONE A-249 : Cette zone correspond aux lots originaire 271P et 300 de la paroisse de St-Jérôme situé à la limite sud-est du territoire de la ville de Prévost.

ZONE CONTIGUË

ZONE H-217 : Cette zone comprend les terrains situés entre la rue des Sorbiers et la limite de la ville de St-Jérôme, Elle inclut les rues des Sorbiers, du Bon-Air, Desjardins, Themens, des Champs, des Boutons-d'Or, des Lupins, des Fougères et une partie de la rue des Sous-Bois.

ZONE VISÉE

ZONE C-227 : Cette zone comprend les terrains situés sur le côté est du boulevard du Curé-Labelle face au secteur des rues Lionel, Marcotte, Sigouin et Giroux.

ZONES CONTIGUËS

ZONE H-228 : Cette zone comprend les terrains situés de part et d'autre du boulevard du Curé-Labelle. Elle inclut les rues Lionel, Marcotte, Sigouin, Giroux, Clavel et Leblanc.

ZONE P-225 : Cette zone correspond au terrain de l'usine d'épuration des eaux usées de Prévost.

ZONE H-237 : Cette zone comprend les terrains situés entre le boulevard du Curé-Labelle et la rivière du Nord. Elle s'étend du terrain de l'usine d'épuration des eaux usées jusqu'aux terrains situés au sud de la rue Beauséjour.

ZONE C-226 : Cette zone comprend les terrains situés sur le côté est du boulevard du Curé-Labelle face à la rue Beauséjour.

ZONE H-246 : Cette zone comprend des terrains situés à l'est du terrain de soccer du Domaine Laurentien, le long du parc linéaire "Le P'tit train du Nord". Elle inclut une partie de la rue du Clos-des-Réas.

ZONE VISÉE

ZONE C-303 : Cette zone correspond au terrain situé au 3041, boulevard du Curé-Labelle.

ZONES CONTIGUËS

ZONE C-302 : Cette zone comprend les terrains adjacents au côté ouest du boulevard du Curé-Labelle, entre les rues du Nord et Principale.

ZONE C-304 : Cette zone correspond aux terrains situés sur le côté est du boulevard du Curé-Labelle de part et d'autre de l'intersection de la rue de la Station et une partie de la rue Shaw.

ZONE H-301 : Cette zone comprend des terrains situés à l'arrière des immeubles portant les numéros civiques : 3041 au 3059, boulevard du Curé-Labelle.

ZONE C-357 : Cette zone est adjacente au côté ouest du boulevard du Curé-Labelle, entre la rue du Nord et la rue Principale.

ZONES VISÉES

ZONE C-330 : Cette zone comprend les terrains situés de part et d'autre du boulevard du Curé-Labelle dans le secteur de l'intersection de la rue Principale.

ZONE C-331 : Cette zone comprend les terrains situés de part et d'autre du boulevard du Curé-Labelle entre les rues Principale et des Frangins.

ZONES CONTIGUËS

ZONE H-325 : Cette zone comprend les terrains adjacents au chemin du Lac-Écho situés de part et d'autre des rues Paquette et Valiquette.

ZONE C-326 : Cette zone se situe à l'intersection du chemin du Lac-Écho et du boulevard du Curé-Labelle.

ZONE C-327 : Cette zone comprend les terrains situés du côté ouest du boulevard du Curé-Labelle entre l'hôtel de ville et la rue Hotte.

ZONE P-328 : Cette zone correspond au terrain de l'hôtel de ville.

ZONE H-337 : Cette zone comprend les terrains situés à l'est de la rue Principale. Elle inclut en tout ou en partie les rues de l'École, Hotte, Landry, St-Onge, Simon et Principale.

ZONE H-333 : Cette zone comprend les terrains situés à l'ouest de la rue Principale. Elle inclut les rues du Boisé-de-la-Rivière, Brunette, Leduc, du Châtelet et une partie de la rue Principale.

ZONE H-332 : Cette zone se situe entre les rues Principale et des Frangins à l'arrière des lots adjacents au boulevard du Curé-Labelle et s'étend jusqu'au "Parc régional de la Rivière-du-Nord".

ZONE P-355 : Cette zone correspond au "Parc régional de la Rivière-du-Nord".

ZONE P-354 : Cette zone correspond au parc linéaire "Le P'tit Train du Nord".

ZONE C-229 : Cette zone comprend les terrains situés sur le côté est du boulevard du Curé-Labelle entre les rues des Frangins et Leblanc.

ZONE H-235 : Cette zone est adjacente au boulevard du Curé-Labelle en face de la rue des Frangins.

ZONE VISÉE

ZONE C-321 : Cette zone comprend les terrains situés du côté est du boulevard du Curé-Labelle entre le chemin du Lac-Écho et la rue Lesage.

ZONES CONTIGUËS

ZONE H-323 : Cette zone inclut la rue Lesage et une partie des rues Paquette et Valiquette.

ZONE C-324 : Cette zone correspond à l'immeuble situé au 2951, boulevard du Curé-Labelle (lots 341-3, 342-4) à l'intersection de la rue Lesage.

ZONE C-360 : Cette zone comprend les terrains situés à l'ouest du boulevard du Curé-Labelle entre la rue de l'École et la rue Lesage.

ZONE H-365 : Cette zone comprend les terrains situés au sud de la rue de l'École.

ZONE C-326 : Cette zone se situe à l'intersection du chemin du Lac-Écho et du boulevard du Curé-Labelle.

ZONE H-325 : Cette zone comprend les terrains adjacents au chemin du Lac-Écho situés de part et d'autre des rues Paquette et Valiquette.

ZONE H-359 : Cette zone comprend les terrains situés à l'extrémité des rues Paquette et Valiquette

ZONE VISÉE

ZONE C-307 : Cette zone comprend les terrains adjacents au coté ouest du boulevard du Curé-Labelle entre les rues du Nord et de la Station.

ZONES CONTIGUËS

ZONE C-302 : Cette zone comprend les terrains adjacents au côté ouest du boulevard du Curé-Labelle, entre les rues du Nord et Principale.

ZONE C-303 : Cette zone correspond au terrain situé au 3041, boulevard du Curé-Labelle.

ZONE C-304 : Cette zone correspond aux terrains situés sur le côté est du boulevard du Curé-Labelle de part et d'autre de l'intersection de la rue de la Station et une partie de la rue Shaw.

ZONE H-305 : Cette zone comprend les terrains situés de part et d'autre de la rue du Nord près de l'intersection avec la rue Paquin et les terrains situés de part et d'autre de la rue Paquin.

ZONE H-306 : Cette zone comprend les terrains situés de part et d'autre de la rue de la Station entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue Principale.

ZONE C-317 : Cette zone comprend les terrains situés à l'ouest du boulevard du Curé-Labelle entre les rues de la Station et la propriété situé au 2990, boulevard du Curé-Labelle.

ZONE VISÉE

ZONE C-218 : Cette zone comprend les terrains situés de part et d'autre du boulevard du Curé-Labelle entre la rue des Sorbiers et la limite de la ville de St-Jérôme.

ZONES CONTIGUËS

ZONE C-221 : Cette zone correspond au terrain situé aux 2489 à 2993, boulevard du Curé-Labelle.

ZONE C-219 : Cette zone comprend les terrains situés dans le quadrilatère formé du boulevard du Curé-Labelle, du poste hydro-électrique Paquin, de la rivière du Nord et de la limite de la ville de St-Jérôme.

ZONE H-217 : Cette zone comprend les terrains situés entre la rue des Sorbiers et la limite de la ville de St-Jérôme. Elle inclut les rues des Sorbiers, du Bon-Air, Desjardins, Themens, des Champs, des Boutons-d'Or, des Lupins, des Fougères et une partie de la rue des Sous-Bois.

ZONE VISÉE

ZONE P-355 : Cette zone correspond au "Parc régional de la Rivière-du-Nord" situé du côté est de la rivière du Nord.

ZONES CONTIGUËS

ZONE H-415 : Cette zone comprend les terrains situés dans le secteur du Vieux Prévost et inclut en entier ou en partie les rues Louis-Morin et Ovila-Filion.

ZONE P-350 : Cette zone correspond au cimetière du Vieux Shawbridge près de la rivière du Nord.

ZONE H-346 : Cette zone comprend les terrains situés à l'extrémité de la rue Shaw près de la rivière du Nord.

ZONE P-345 : Cette zone correspond au parc Val-des-Monts.

ZONE C-339 : Cette zone correspond au terrain de golf Shawbridge.

ZONE H-340 : Cette zone comprend les terrains situés de part et d'autre de la rue Principale entre le ruisseau du terrain de golf et l'église St-François-Xavier.

ZONE H-342 : Cette zone comprend les terrains situés à l'ouest de la rue Principale entre le ruisseau du terrain de golf et le chemin du Plein-Air.

ZONE C-341 : Cette zone comprend le terrain correspondant à la propriété située au 1021, rue Principale.

ZONE H-333 : Cette zone comprend les terrains situés à l'ouest de la rue Principale. Elle inclut les rues du Boisé-de-la-Rivière, Brunette, Leduc, du Châtelet et une partie de la rue Principale.

ZONE C-330 : Cette zone comprend les terrains situés de part et d'autre du boulevard du Curé-Labelle dans le secteur de l'intersection de la rue Principale.

ZONE H-332 : Cette zone se situe entre les rues Principale et des Frangins à l'arrière des lots adjacents au boulevard du Curé-Labelle et s'étend jusqu'au "Parc régional de la Rivière-du-Nord".

ZONE H-235 : Cette zone est adjacente au boulevard du Curé-Labelle en face de la rue des Frangins.

ZONE P-405 : Cette zone correspond au "Parc régional de la Rivière-du-Nord" situé du côté ouest de la rivière du Nord.

ZONE VISÉE

ZONE H-234 : Cette zone comprend une partie des terrains du Clos-Prévostois. Elle inclut en entier ou en partie les rues du Clos-Toumalin, du Clos-Vougeot, du Clos-de-Giron, du Clos-des-Artisans, du Clos-du-Marquis et du Clos-Frantin.

ZONES CONTIGUËS

ZONE H-244 : Cette zone comprend une partie des terrains du Clos-Prévostois. Elle comprend les terrains situés entre le parc linéaire "Le P'tit train du Nord" et la ligne de transmission électrique et entre les lots situés à la hauteur des rues Beauséjour et Clavel.

ZONE H-251 : Cette zone correspond au lot 3 185 078 du cadastre du Québec situé sur la rue du Clos-du-Marquis

ZONE H-239 : Cette zone comprend une partie des terrains du Clos-Prévostois. Elle inclut en entier ou en partie les rues du Clos-des-Jacobins, du Clos-du-Meunier et du Clos-des-Artisans.

ZONE H-215 : Cette zone comprend une partie des terrains situés au Domaine Laurentien. Elle inclut en entier ou en partie les rues des Faisans, des Genévriers, des Mélèzes, des Ormes, des Rameaux, des Peupliers, des Cormiers, des Palmiers, des Pommiers, des Trembles, des Tilleuls et boulevard du Lac-Saint-François.

ZONE H-212 : Cette zone comprend une partie des terrains situés au Domaine Laurentien. Elle inclut en entier ou en partie les rues des Faisans, des Pélicans, des Malards, des Canaris, des Sarcelles, des Flamants, des Cerisiers, des Érables, des Bouleaux, des Épinettes, des Pins, des Saules, des Cèdres, des Genévriers, des Cyprès, des Hêtres, des Chênes et le boulevard du Lac-Saint-François.

ZONE C-224 : Cette zone comprend les terrains situés de part et d'autre de l'intersection de la rue Canadianna et du boulevard du Curé-Labelle.

ZONE P-238 : Cette zone correspond aux terrains de l'école Champ-Fleuri et du terrain de soccer du Domaine Laurentien.

ZONE H-246 : Cette zone comprend des terrains situés à l'est du terrain de soccer du Domaine Laurentien, le long du parc linéaire "Le P'tit train du Nord". Elle inclut une partie de la rue du Clos-des-Réas.

ZONES VISÉES

ZONE H-244 : Cette zone comprend une partie des terrains du Clos-Prévostois. Elle comprend les

terrains situés entre le parc linéaire " Le P'tit train du Nord " et la ligne de transmission électrique et entre les lots situés à la hauteur des rues Beauséjour et Clavel.

ZONES CONTIGUËS

ZONE R-210 : Cette zone comprend les terrains situés entre la ligne de transmission électrique et la limite des municipalités de St-Hippolyte, Ste-Sophie et St-Jérôme. Elle s'étend du lot 2 227 121 du cadastre du Québec au lot originaire 287P.

ZONE H-239 : Cette zone comprend une partie des terrains du Clos-Prévostois. Elle inclut en entier ou en partie les rues du Clos-des-Jacobins, du Clos-du-Meunier et du Clos-des-Artisans.

ZONE H-251 : Cette zone correspond au lot 3 185 078 du cadastre du Québec situé sur la rue du Clos-du-Marquis.

ZONE H-234 : Cette zone comprend une partie des terrains du Clos-Prévostois. Elle inclut en entier ou en partie les rues du Clos-Toumalin, du Clos-Vougeot, du Clos-de-Giron, du Clos-des-Artisans, du Clos-du-Marquis et du Clos-Frantin.

ZONE H-246 : Cette zone comprend des terrains situés à l'est du terrain de soccer du Domaine Laurentien, le long du parc linéaire "Le P'tit train du Nord". Elle inclut une partie de la rue du Clos-des-Réas.

ZONE VISÉE

ZONE H-246 : Cette zone comprend des terrains situés à l'est du terrain de soccer du Domaine Laurentien, le long du parc linéaire " Le P'tit train du Nord ". Elle inclut une partie de la rue du Clos-des-Réas.

ZONES CONTIGUËS

ZONE H-244 : Cette zone comprend une partie des terrains du Clos-Prévostois. Elle comprend les terrains situés entre le parc linéaire "Le P'tit train du Nord" et la ligne de transmission électrique et entre les lots situés à la hauteur des rues Beauséjour et Clavel.

ZONE H-234 : Cette zone comprend une partie des terrains du Clos-Prévostois. Elle inclut en entier ou en partie les rues du Clos-Toumalin, du Clos-Vougeot, du Clos-de-Giron, du Clos-des-Artisans, du Clos-du-Marquis et du Clos-Frantin.

ZONE P-238 : Cette zone correspond aux terrains de l'école Champ-Fleuri et du terrain de soccer du Domaine Laurentien.

ZONE C-226 : Cette zone comprend les terrains situés sur le côté est du boulevard du Curé-Labelle face à la rue Beauséjour.

ZONE C-227 : Cette zone comprend les terrains situés sur le côté est du boulevard du Curé-Labelle face au secteur des rues Lionel, Marcotte, Sigouin et Giroux.

ZONE H-228 : Cette zone comprend les terrains situés de part et d'autre du boulevard du Curé-Labelle. Elle inclut les rues Lionel, Marcotte, Sigouin, Giroux, Clavel et Leblanc.

ZONE C-229 : Cette zone comprend les terrains situés sur le côté est du boulevard du Curé-Labelle entre les rues des Frangins et Leblanc.

ZONE R-210 : Cette zone comprend les terrains situés entre la ligne de transmission électrique et la limite des municipalités de St-Hippolyte, Ste-Sophie et St-Jérôme. Elle s'étend du lot 2 227 121 du cadastre du Québec au lot originaire 287P.

2. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet, la zone d'où elle provient et le numéro du règlement;
- Être reçue au bureau de la Ville, au plus tard le 26 août 2005;
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

3. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la Ville, aux heures normales de bureau.

4. Absence de demande

Toutes les dispositions du second projet 310-61 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans des règlements qui n'auront pas à être approuvés par les personnes habilitées à voter.

5. Consultation du projet

Le second projet de règlement 310-61 peut être consulté au service du greffe de la Ville de Prévost au 2870, boulevard du Curé-Labelle, à Prévost, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 18e JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE CINQ (2005)
Me Laurent Laberge, Greffier

L'en Verre du décor

GARE DE PRÉVOST
PARC LINÉAIRE P'TIT TRAIN DU NORD

3, 4 ET 5 SEPTEMBRE 2005



Photo: Bo Huang

Une année remplie de succès pour Caroline Beale de Prévost

Entre la deuxième et la troisième édition de l'En Verre du décor, Caroline Beale a accumulé les bourses et récompenses, fruits de son travail assidu et intelligent. Et pourtant «je me sens paresseuse» dit-elle avec son charmant accent importé de Grande Bretagne «je ne travaille pas beaucoup» - Coquetterie féminine ou envie d'en faire encore plus?...

-En décembre 2004, elle participe pour la première fois au Salon des Métiers d'art de Montréal. Elle bénéficie alors d'une entrevue à *CBS news* et son travail est choisi dans le Choix de cadeaux de La Presse.

-En février 2005, elle reçoit une commande importante du chef Daniel Vézina du restaurant Laurie Raphaël, qui l'inclut sur son site web et la mentionne dans un entretien avec La Presse.

-En mars 2005, elle passe à la télévision sur canal Vox, dans l'émission Ma Maison.

-En mai, elle fait partie du Salon international du design d'intérieur de Montréal et gagne le prix d'excellence de la SODEC. Le magazine ELLE Québec fait un article sur elle.

-En juin, elle gagne le Prix d'excellence de Montréal en arts, dans la catégorie Métiers d'arts.

-Elle fait l'objet d'un article dans le magazine Chez-Soi en juillet et signe un contrat avec l'architecte d'intérieur Annie Lacaille pour la décoration d'un appartement modèle à l'Île des Sœurs.

-Nous voici en août 2005, la SODEC (Société de développement des entreprises culturelles) vient de lui octroyer une bourse de 7000 \$ pour l'achat d'un nouveau four de fusion du verre.

Une année bien remplie donc pour notre petite anglaise «paresseuse».

La jeune artiste envisage de s'adjoindre un chargé d'affaires, directeur du marketing, en la personne de son mari. Celui-ci a accepté de consacrer une partie de son temps et d'offrir ses compétences au développement de la carrière de Caroline. «Nous sommes très complémentaires, dit-elle, lui c'est l'intelligence, moi, la créativité, ça va être formidable!»



Photo: Annie Depont

FRANÇOIS HURTEAU
agent immobilier affilié

(450) **224-8577**
438-6868

Groupe Sutton Laurentides,
courtier immobilier agréé

ROSELINE BARBE CGA
agent immobilier affilié

3053, Boul. Curé-Labelle, Prévost

3053, Boul. Curé-Labelle, Prévost
224-4870



Gagnante du premier prix du public 2004, Caroline Hébert apportera au symposium 2005 toute sa fraîcheur, son talent et son humour.

En effet, Caroline ne se contente pas de produire des pièces qui plaisent au public, elle possède cette joie de vivre et cet art inné de la comédie qui font d'elle un personnage fort attachant et amusant.



La remise des prix du public a été présidée par Madame Lucie Papineau, Députée de la circonscription de Prévost.



Une tradition personnalise nos événements: La mascotte



Pour devenir mascotte d'un de nos événements, il faut être un animal sociable et particulièrement sympathique, à ne pas confondre avec une mouffette. Les critères de sélection sont très sévères.

Bienvenue

Éric Mathieu est un h...
l'En Verre du décor, s...
contemporaines sont c...
gance remarquable.

Stéphane Léon, qui...
second prix du public e...
pour la France, après l'...
exposera notamment...
vient de produire un t...
ses œuvres.

De belles visites surprises sur le site

Ici, le grand chanteur et musicien Zale Seck en compagnie de notre infographiste Carole Bouchard.



L'En Verre du décor :
un événement convivial,
familial, très fréquenté

du décor



DYNAMITAGE
St-Pierre Inc.
LICENCE R.B.Q. 2431 6135 23

224-2166
PAGET: 560-6262

Inter actif
COMMUNICATIONS

- Sites Internet
- Conception
- Réalisation
- Mise

Nicole Deschamps
productrice
(450) 224-5141
contact@inter-actif.qc.ca
www.inter-actif.qc.ca

BAR
du
VILLAGE

à l'En Verre du décor !

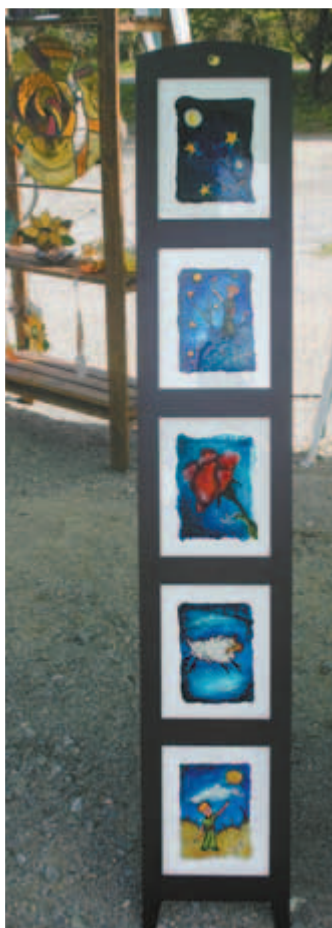
abitué de
es pièces
l'une élé-



avait remporté le
en 2003, s'envolera
édition 2005, où il
à Lyon. Stéphane
rès beau DVD de

Pierre
Duguay :
un nouveau à
découvrir...

Nous aurons l'immense plaisir de retrouver Chantal Desrochers
(3^e prix du public édition 2003).



Chantal met de la poésie dans son travail, c'est sans doute le secret de son charme. Elle se lève très tôt chaque matin afin de profiter de ces heures magiques de solitude et de silence propices à une création poétique. En 2004, elle avait produit une série inspirée du Petit Prince, qui a séduit les visiteurs petits et grands et qui a trouvé preneur très rapidement.



De nouveaux objets à découvrir

Les œuvres
d'Éric Mathieu
et Louise Paré.



Les prix de l'En Verre du décor 2005

Les prix de l'En Verre du décor 2005 seront attribués aux artistes recevant le plus grand nombre de votes des visiteurs, d'après les critères suivants :

- Attrait du produit
- Décoration du kiosque
- Accueil du public (informations / démonstrations)



Les participants en 2004

Le symposium des Métiers du verre 2004 s'est terminé dans une joyeuse ambiance. Tous les participants seront de retour cette année, avec de nouveaux produits.



**le samedi
20 août
de 17h à 20h**

**Super
Méchoui**

3034, boul. Labelle
Prévost
450 224-7486

**L'ESCALE
Pizzeria**

224-2916

2925, boul. Labelle, Prévost

- Déjeuner à partir de 6h AM
- Spéciaux du jour
- Tables d'hôtes
- Livraison 7 jrs/sem.

Me Paul Germain
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

224-5080
Télec.: 224-8511
861, rue de l'École, Prévost

François Alfred Mignault :

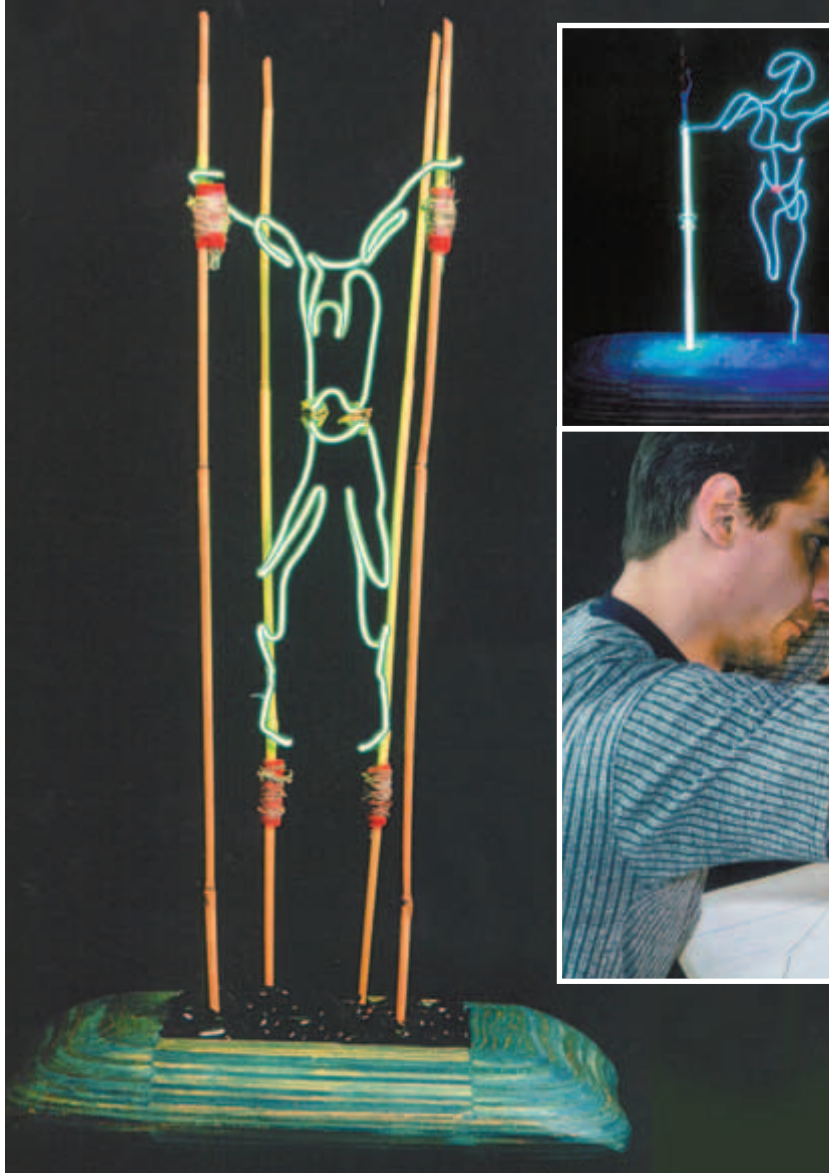
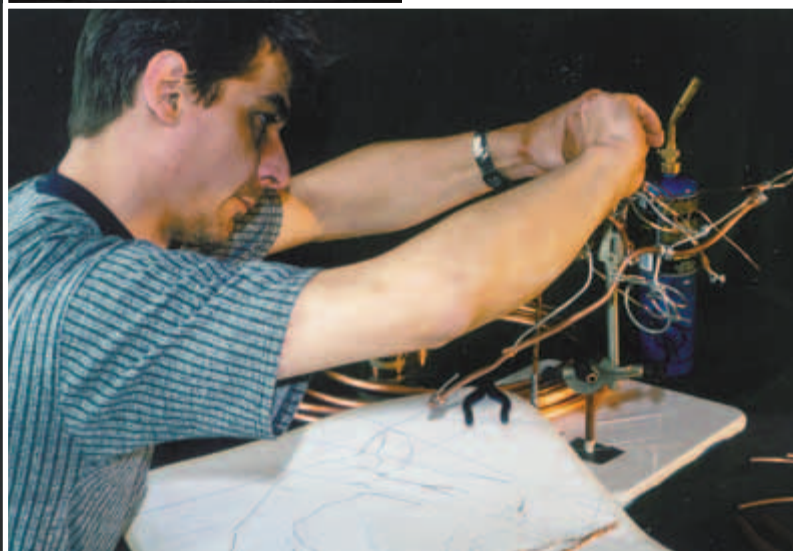
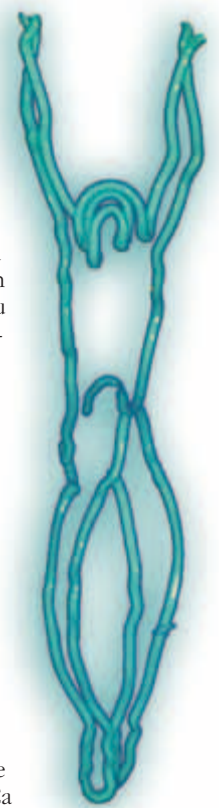
Suite à sa rencontre avec André Fournelle et Armand Vaillancourt, François commence à travailler le néon et débute comme apprenti dans une usine d'enseignes lumineuses.

Cintreur, sculpteur et souffleur de verre

Tout en travaillant avec les tubes de verre pour gagner sa vie, les idées et les formes fusent dans sa tête. Possédant déjà un coup de crayon très sûr, il part nourrir sa créativité et parfaire sa technique aux États-Unis.

Après quatre années d'études et de recherches, il expose au MONA (Museum of neon art) de Los Angeles.

De retour au Québec, il participe à Montréal en lumières, puis il expose au Cirque du Soleil et participe à l'encan du Musée d'art contemporain des Laurentides. Résident de Laval, François Alfred Mignault vient de créer sa propre entreprise de verre de laboratoire à Saint-Jérôme. C'est cet aspect «verre technique» qui sera présenté à L'En Verre du décor cette année, mais connaissant l'artiste, il ne serait pas étonnant qu'il nous surprenne en apportant aussi une ou deux pièces d'art. Ça lui démange les doigts de toute façon. Si une grosse commande ne vient pas bousculer son emploi du temps, François Alfred Mignault sera présent sur le site et il enchantera le public de ses anecdotes et explications. Tout un personnage!



REMERCIEMENTS:

Au moment où nous imprimons, nos remerciements vont à :

À ce jour, nos remerciements vont à :

- Monsieur le maire Claude Charbonneau,
- Les techniciens de la Ville de Prévost,
- Les Symposiums de Prévost, Osbl

PASSAGE D'ARTISTES

- Le Journal de Prévost
- Le journalinternet.com
- Madame Monique Guay, députée de Rivière-du-Nord
- Les annonceurs de ce cahier spécial

Produit par:  PASSAGE D'ARTISTES

6, rue Filion, Saint-Sauveur (Qc) J0R 1R0
450 240-0166 • www.passagedartistes.com

Réalisation: Annie Depont 514 833-8718

Direction technique: Michel Fortier

Conception graphique: Carole Bouchard

Publicité: Fernande Gauthier 450 224-1651

Édité par: Les Éditions Prévostaises 450 602-2794

C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0

Tirage: 8200 exemplaires

Distribution: Postes Canada dans le Journal de Prévost



• Bois d'ébénisterie • Bois de plancher
• Plancher de pin • Escalier • Boiserie

2429, boul. Curé-Labelle, route 117, Prévost
450 565-2552 Téléc. : 450 565-2806
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 9h à 13h

*Nous préparons
selon vos exigences*



2782, boul. Labelle, Prévost

(450) 224-7093

Ouvert du
mardi au
samedi de
9h à 17h



Ardoise Canadienne

Formes Naturelles

Comptoirs polis

Planchers • Murs

Tuiles • Céramiques

La formation Arashi Daiko

La magie des forces telluriques

Sylvie Prévost

Le samedi 23 juillet a eu lieu à Val-David, sur le site des 1001 pots, un spectacle unique, les tambours japonais Arashi Daiko.

Les tambours ont la faculté de rebrancher les humains et leurs racines. C'est le cas des percussions africaines dont la force hypnotique nous mettent en contact avec nos instincts, c'est le cas aussi des tambours japonais qui nous mettent en communication avec la Terre.

Arashi Daiko est une formation de plusieurs musiciens, hommes et

femmes, d'âges et d'origines divers, dont la joie de jouer, la générosité et la chaleur humaine sont palpables. Leur spectacle est agréable à voir grâce à leur gestuelle (presqu'une chorégraphie), à la fluidité et à l'ensemble parfait de leur mouvements. Il est aussi impressionnant à entendre. Tout est question

de rythme, bien sûr, de motifs extrêmement variés dans la façon d'organiser le temps. Mais surtout, la profondeur de ces sons produit un phénomène unique: la terre elle-même se met à vibrer, ce qui se transmet à notre corps. C'est comme si les forces terrestres se soulevaient, venaient à notre rencontre et nous offraient une sorte de massage total et bienfaisant, à la fois vivifiant et calmant.

Une merveille de spectacle, à voir, à entendre et à ressentir.



La 41^e finale des jeux du Québec à Amos

47 médailles pour les Laurentides

Dépassant la marque de 45 médailles lors des jeux de 2003, les athlètes des Laurentides ont de quoi être fiers de leurs 47 médailles gagnées à cette 41^e finale des jeux du Québec à Amos.

Notons aussi la participation des athlètes de chez nous: Patrick Chartrand en vélo de montagne, Laurie-Jade Éthier en vélo de montagne, Kelly Jacob au basket-ball féminin, Jason Vendette au baseball,

tous de Prévost, Simon Payette-Niding en vélo de montagne de Saint-Anne-des-Lacs et Benjamin Dionne au triathlon de Piedmont.

Patrick Chartrand est même reve-

nu avec une médaille d'or au cou gagnée au contre la montre de vélo de montagne. Il faut aussi souligner la cinquième place de l'équipe de triathlon U15 dont faisait partie Benjamin Dionne. Ils ont en plus reçu la bannière d'esprit sportif.

Félicitations à tous ces jeunes athlètes pour leur participation.

Médailles	Or	Argent	Bronze	Médailles	Or	Argent	Bronze
Athlétisme	1	4	6	Soccer féminin	1	0	0
Baseball	0	0	0	Softball	1	0	0
Basketball féminin	0	0	0	Tennis	0	1	0
Basketball masculin	0	0	0	Tir à l'arc	0	0	0
Cyclisme	1	5	4	Triathlon	1	0	1
Golf	1	1	1	Vélo de montagne	2	2	2
Natation	1	0	2	Voile	1	0	0
Ski nautique	1	4	2	Volleyball féminin	0	0	0
Soccer	0	0	1	Volleyball masculin	0	0	0

L'IMMOBILIER RÉINVENTÉ
Nouveaux ou agents d'expérience, connaissez-vous la formule Exit?

EXIT
plus
COURTIER IMMOBILIER

Saint-Hippolyte
Joli plein-pied, 3 cac, foyer de pierres et plancher de chêne au salon. Armoires de cuisine en chêne. Garage simple et cabanon. **129,000 \$**

224-0115
Agent immobilier agréé

Mona Prévost
Agent immobilier agréé

Nicolas Paquin
Acupuncteur-Massothérapeute
1305 Du cap,
Prévost..
JoR i To
Tél: (450) 224-4690

Paquette
et associés
Arpenteur-géomètre
Arpenteur des Terres du Canada

Pierre Paquette, a.g. Denis Beaulieu, a.g.
2906, boul. Curé-Labelle à Prévost

télec.: 450 224-2991 450 224-2979
arpepaquette@bellnet.ca Saint-Jérôme 450 431-6231
Blainville, Prévost, Saint-Eustache, Saint-Jérôme

RENOIT ETHIER DD
Denturologiste
FABRICATION ET RÉPARATION DE PROTHÈSES DENTAIRES AMOVIBLES
15 ans d'expérience
• Prothèses esthétiques • Base molle
• Prothèses partielles, vitalium • Prothèses sur implants
CONSULTATION GRATUITE
1282, des Cyprès
Domaine Laurentien, Prévost 450 565-4311

Quelle différence y a-t-il entre un morpion et un politicien?

J'attends...

Aucune, tous les deux se collent aux "parties"!

«Nul Si Découvert» est une revue indépendante de bande dessinée qui a vu le jour il y a près de trois ans. Le mandat est très simple : dénicher le plus de jeunes bédéistes talentueux possible et leur donner un tremplin et une certaine visibilité. Depuis ses débuts, NSD a bébergé en ses pages plus d'une trentaine d'artistes. Fondée par Mathieu Forget, originaire de Prévost, la revue est disponible dans plusieurs librairies partout au Québec, dont Renaud-Bray et Monet. Les artistes présents dans cette édition du journal de Prévost sont Bert (originaire de Québec) et Mathieu Forget.

Le projet-sens

Nicolas Paquin, ac.

La période de la gestation, de l'accouchement et la première année de vie marque toute la vie , comme un scénario de base, une bande magnétique qui rejoue sous toutes sortes de cycles.

Sur une immense plage de sable blanc saturée de lumière, ma fille marche d'un coquillage à l'autre laissant derrière elle les traces de son passage. Le ciel et la terre se sont unis pour faire un enfant, un petit ciel-terre, fragile, fugace et pourtant unique comme une empreinte de pas dans le sable. Sur le sable fin apparaît une empreinte toute simple, mais essentielle dans la longue marche de l'humanité.

La gestation, moment unique qui marque à jamais. Du néant apparaît un enfant. D'une poignée de fine terre, une femme façonne un être vivant. À même la terre de ses ancêtres, unie à celle d'un homme, son utérus tourne un vase d'une fabuleuse beauté, d'une incroyable habileté, d'une infinie complexité. De rien à toi, il y a eu une gestation. Du néant à toi il a fallu refaire le monde, revivre toute l'histoire de la vie, revivre toute l'histoire de vos parents et vivre 9 mois si intimement lié à une femme. Protégé par l'enceinte du ventre de ta mère, lié à chacune de ses émotions, baigné de

ses humeurs, chacune de tes cellules se sont spécialisées, organisées, placées selon un ordre précis.

L'intention devance toujours la matière. C'est ton désir qui te fait tendre la main, ta volonté qui te fait marcher. C'est la même chose pour créer l'enfant que tu portes, c'est ta pensée qui le crée... Ce n'est pas toujours une question de volonté claire et limpide qui fait que tu enfanter, la nature est une coquine qui choisit toujours la pérennité de l'espèce et pour ce faire elle peut te jouer bien des tours. Même si la route de la gestation est toute automatisée par ton corps, ton vécu influence entièrement le processus.

De la conception, tout le cours de la gestation et les 9 premiers mois de vie : voilà la fondation de la maison de ton âme, voilà ton «projet sens». La construction de la maison se fera sur ces bases, les grands enjeux de ta vie sont déjà coulés dans le béton! Quel était le contexte de vie de tes parents? Avaient-ils ou pas la volonté d'avoir des enfants? Voudaient-ils un garçon ou une fille? Quel était le

lien qui les unissait? Y avait-il des enfants morts nés, des fausses couches, des interruptions volontaires de grossesses dans ta famille? Voilà quelques-unes des questions importantes pour découvrir ton projet-sens. Tous les événements, les émotions, tout ce qui se vit et se dit durant ces 9 mois , bref le vécu et le ressenti des parents imprègne la matière du fœtus et marque toute sa vie.

Le déroulement de l'accouchement est également imprégnant! Il est le marqueur de l'autonomie, de la capacité d'action.

Dieu ne joue pas aux dés écrivait Einstein. Le fascinant modelage qui vous a fait être et naître est chargé d'histoire, rien n'y est laissé au hasard. Ainsi l'acquis des parents devient l'inné de l'enfant. J'irai plus loin encore en disant que les conflits des parents se biologisent chez l'enfant.

Bien des difficultés de ta vie et même certains des troubles de santé que tu portes ne sont pas tes propres valises, mais bien celles de tes parents. Le projet-sens est porteur de grandes missions et aussi de grandes douleurs, en faire le ménage est très guérisseur!

Commentaires et suggestions : nicolcolas@hotmail.com

Une rencontre mais pour la protection des falaises

Le Comité régional pour la protection des falaises de Piedmont, Prévost et Sainte-Anne-des-Lacs, veut saluer les amants de la nature et ceux qui respectent ces lieux que nous ont laissés le Créateur et nos ancêtres respectueux de leur descendance. Vous êtes invités à partager son rêve et un mais lors d'une rencontre à la Gare de Prévost, le 27 août de 12h à 16h.

Nous sommes des citoyens de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte, regroupés sous le nom de «comité régional pour la protection des falaises de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte». Le but

de notre association est de sauver un espace de 18 km² pour permettre aux oiseaux de proie de survivre à une flore et une faune exceptionnelles, d'exister dans un

milieu si sollicité pour le développement résidentiel.

De plus, cette partie de forêt est constituée de magnifiques escarpements, et renferme les pistes vieilles de 100 ans, balisées par «Jack Rabbit».

Venez donc partager avec nous notre rêve, qui deviendra un peu le vôtre étant résidant d'une de ces trois municipalités, ou étant vous-même utilisateur de ces magnifiques sentiers ou falaises.



Expression libre

Opinion personnelle

Une opinion personnelle n'a pas sa place lors d'une séance du conseil

Lundi dernier, le 1^{er} août 2005, avait lieu la séance régulière du conseil municipal de Piedmont. Durant l'assemblée et lors de la discussion ayant trait à l'item 16, qui avait comme titre: Résultat – registre règlement 708-05, monsieur le maire Maurice Charbonneau a donné la parole à monsieur André Racette, conseiller responsable auprès du comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Monsieur Racette a fait un bref résumé des étapes que le CCU a suivies ayant conduit à la suggestion auprès du conseil d'aller de l'avant pour demander un changement de zonage selon les modalités du règlement 708-05 tel qu'adopté dans une séance précédente par ce dit conseil. Tout en constatant que les citoyens ont clairement démontré par leur signature au registre qu'ils ne voulaient pas d'un tel changement, Monsieur Racette a suggéré auprès du conseil que cette opposition en était une de nature politique.

Je crois personnellement, si tel est le cas, qu'un tel énoncé a sa place lors d'une campagne électorale et non pas lorsque plus de la moitié des citoyens y ayant droit, signent le registre demandant un référendum. Signer le registre n'est pas un vote

contre le règlement mais bien une demande de référendum. Je suis d'accord avec la décision du conseil de ne pas continuer une telle démarche car elle aurait sans doute échoué.

Je ne crois pas que les membres du CCU seront contents d'apprendre qu'en leur nom, monsieur Racette a exprimé que les moyens utilisés par les citoyens concernés étaient de nature politique. D'ailleurs les membres n'ont certainement pas eu la chance de s'exprimer suite à la signature du registre et durant une de leur séance puisque tel que mentionné par le conseiller responsable, il n'y avait pas eu de réunion durant le mois de juillet.

Par le passé, j'ai été membre du CCU de Piedmont. Celui-ci a pris les moyens pour que je ne puisse continuer à émettre mon opinion durant les séances de ce comité. monsieur Racette mérite la même chose car il a outrepassé le mandat qui lui est confié, celui de rapporter au conseil ce qui se dit, ce qui se fait et non pas ce qui sort de son cerveau.

S'il persiste à croire que le nombre de signatures en est un de nature politique, nous avons donc eu droit à un sondage électoral qui laisse entrevoir un automne turbulent à Piedmont.

Louis Du Cap, Piedmont

Avant qu'il ne soit trop tard

Suite au texte publié dans La Presse au nom de l'organisme "Front Vert" touchant l'exploitation éhontée des milieux humides restant sur la Rive Sud par les promoteurs de tout acabit. Suite aussi à une enquête menée par Louis-Gilles Francoeur pour le journal Le Devoir touchant un phénomène semblable sur la Rive Nord, le ministre Mulcair doit se réveiller et agir rapidement avant que cette gangrène écologique ne devienne une maladie incurable. Il y a actuellement une conspiration du silence entre les élus municipaux et les incontour-

nables promoteurs qui sont la vache à lait des retombées financières pour les villes concernées. Mais qui donc a la responsabilité première de ce charcutage de nos acquis environnementaux et des écosystèmes fragiles bulldozés de façon indécente et continuelle par cet insatiable appétit des commerçants de notre mémoire collective et du territoire qui est nôtre ? Monsieur Mulcair, vous n'avez plus droit à l'hésitation et à l'attentisme. svp. Agissez avant que tout soit détruit et que soit asphalté ce pays.

Jacques Léger, Morin-Heights

Une militante pour les droits de la personne

Que fait le gouvernement Martin pour contrer les violations des droits de l'homme exercées par certains pays ?

Le gouvernement actuel semble piétiner en ce qui a trait à l'application de la Déclaration Universelle des droits de l'homme. Ces terribles atteintes aux droits humains sont les pires désastres que notre espèce puisse connaître. Nos politiciens sont-ils préoccupés par de véritables armes de destruction massive que sont l'injustice, l'impunité, la pauvreté la discrimination, le racisme, le commerce non réglementé d'armes légères et surtout la violence contre les femmes et les enfants ? Je n'ai qu'à citer le cas de Mme Zahra Kazemi, décédée sous le poids de la torture. L'on doit condamner tous les pays qui la pratiquent. Ces méthodes archaïques sont inacceptables et n'ont plus leur place de nos jours.

Les droits et libertés de la personne et de la jeunesse, particulièrement ceux des femmes et des enfants, doivent toujours être res-

pectés. Cette Charte doit être maintenue de façon obligatoire et appliquée universellement par l'ONU. Dès lors, les peuples pourront évoluer librement en s'appuyant sur cette Charte tout en respectant un code d'éthique. Et que dire de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et de la jeunesse en matière d'équité et de justice. Est-elle vraiment utilisée pour les femmes du Québec ? Entre autres, les femmes autochtones et la loi sur les Indiens qui a contribué à subordonner la femme à l'homme de plusieurs façons. Le gouvernement doit maintenant agir afin d'assurer aux femmes autochtones la sécurité et l'égalité auxquelles elles ont droit. Est-ce que le gouvernement s'appuiera sur des valeurs de justice, d'équité et mettra la priorité sur les droits humains dans les dossiers économiques ? Des solutions éclairées seront-elles apportées dans un avenir rapproché afin de favoriser le développement de relations harmonieuses chez le peuple Québécois ?

Guylaine Couillard

AVIS PUBLIC



PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RÈGLEMENT 551

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance du conseil municipal tenue le 8 août 2005, le Conseil a adopté le règlement suivant :

- Règlement 551 décrétant l'ouverture et le prolongement de la rue des Éperviers sur 95 mètres linéaires et autorisant un emprunt de 51 250 \$ nécessaire à cette fin

Les personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné, peuvent demander que le règlement 551 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité, et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

L'objet du règlement 551 est de décréter l'ouverture et le prolongement de la rue des Éperviers sur 95 mètres linéaires. Ce règlement nécessitant un emprunt de 51 250 \$, comprend les clauses de taxation suivantes : **20%** des coûts du règlement seront répartis selon l'évaluation de l'ensemble des immeubles imposables de la ville et le solde du règlement, soit **80%** sera réparti entre les immeubles situés dans le bassin de taxation identifié à l'annexe «B» du règlement selon la superficie, pour un maximum de **3 000** mètres carrés, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année. Le terme de cet emprunt sera de quinze (15) ans.

Avant d'être admise à présenter une telle demande, la personne doit présenter sa carte d'assurance-maladie, son permis de conduire ou son passeport canadien, conformément à la loi.

Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h sans interruption, le **29 août 2005**, à la Mairie de Prévost, sise au 2870, boulevard du Curé-Labelle, à Prévost.

Le nombre de demandes requis pour que le règlement 551 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de une (1). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 551 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé dès que possible à la fin de la période d'enregistrement en la salle du conseil de la Mairie de Prévost.

Le règlement peut être consulté à la place de la Mairie de Prévost, durant les heures normales de bureau, soit, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et pendant les heures d'enregistrement.

« CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ :

- a) Toute personne qui, le 8 août 2005, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.E.R.M)* et remplit les conditions suivantes :

- Être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;

- Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

- b) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucu-

ne incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné depuis au moins 12 mois;

- Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

- c) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné depuis au moins 12 mois;

- Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leurs noms et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

- d) Une personne morale doit avoir rempli les conditions suivantes :

- Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 8 août 2005 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

CROQUIS DU PÉRIMÈTRE DU SECTEUR CONCERNÉ

Règlement 551
Annexe «B» (Superficie)



DONNÉ À PRÉVOST, CE 18^e JOUR DU MOIS D'AOUT DEUX MILLE CINQ (2005).

Me Laurent Laberge, Greffier

Le Projet Fly-2 à Saint-Jérôme

L'étude du Segway : une note positive

Raphaëlle Chaumont

Le Segway est un véhicule de transport personnel électrique à basse vitesse. Le Centre d'Expérimentation des Véhicules Électriques du Québec fut le maître d'œuvre du projet Fly-2, visant l'évaluation de l'intégration du Segway dans un environnement urbain, qui s'est déroulé entre le 11 juillet et le 8 août 2005.

Les vingt-neuf hommes et vingt femmes qui ont participé à l'étude ont profité de l'appareil afin de l'expérimenter et de livrer leurs impressions lors d'un questionnaire qu'ils devaient remplir à la fin de leur semaine d'utilisation. Mais avant toute chose, ils ont tous dû suivre une formation de trois heures afin de se familiariser avec l'appareil. Des gens de tous âges ont participé au projet, le doyen des participants étant âgé de 80 ans.

Le Segway s'avère être un moyen de transport personnel à basse vitesse qui doit circuler sur les trot-

toirs, s'il y en a un, ou sur une piste cyclable. Le cas échéant, l'utilisateur doit absolument rouler sur le bas côté et cela, strictement sur les chemins où la limite n'excède pas les cinquante kilomètres/heure.

Les Segways ont pu se promener librement à Saint-Jérôme, car il y avait un projet s'y rattachant, mais ce type de véhicule électrique n'est pas encore reconnu légalement. Puisque le Segway n'est pas sous la juridiction de Transport Canada, les lois concernant son utilisation ne relèvent pas du fédéral. La réglementation qui concerne sa circulation doit donc être adaptée à chaque province selon les critères de sécurité que chacune désire instaurer. Le projet Fly-2 visait donc à prendre conscience de la possibilité de cohabitation du Segway sur les routes et trottoirs avec divers véhicules et avec les piétons.

Les utilisateurs sont unanimes : Le Segway est un appareil de transport qui pourrait éventuellement remplacer l'automobile sur les courtes distances en milieu urbain, car il offre la possibilité de rouler à huit, douze ou vingt kilomètres/heure, en offrant une stabilité et une possibilité de déplacements en douceur avec une facilité de contrôle étonnante.

Le directeur du projet et directeur technique du CEVEQ, monsieur Sylvain Castonguay était fier de déclarer, une fois le projet mené à terme : « Dans l'ensemble, l'évaluation s'est très bien déroulée à Saint-Jérôme et la participation du public est positive. »

Vu la réussite du projet à Saint-Jérôme, le Segway va donc prochainement continuer son évaluation en milieu urbain à Laval et dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal à Montréal.



Segway en circulation à Saint-Jérôme

Fond d'emprunt communautaire féminin

Session d'information en démarrage d'entreprise

Isabelle S. Pearse

Cet organisme à but non lucratif, membre du Réseau de crédit communautaire à pour but d'aider les femmes à démarrer une entreprise.

Actif dans 5 MRC de la région des Laurentides, le Fond d'emprunt communautaire féminin (FECF) fondé en 1997 offrait à ses débuts des cours de formation en démarrage d'entreprise. Depuis, il propose en plus l'accès au financement, le soutien technique des activités de réseautage ainsi que des cercles d'emprunt au féminin. Sa mission est de promouvoir et développer l'entreprenariat féminin ainsi que l'autonomie financière des femmes.

Pour celles qui ont en tête de démarrer leur propre entreprise

mais qui ne savent pas par où commencer pour rédiger leur plan d'affaires, une session d'information des Cercles d'Emprunt au Féminin pourrait s'avérer être une bonne case départ.

Pour en savoir plus, une session d'information aura lieu le jeudi 18 août 2005 à 10h00 Centre de femmes Les Unes, Les Autres, 741 Mgr Dubois à St-Jérôme. Pour de plus amples renseignements ou pour confirmer votre présence, contactez Stéphanie au (450) 562-3553.





MAINTENANT OU JAMAIS.

La grande liquidation 2005



Modèle 3.5 SE avec aile-ron illustré

ACOMPTE	MENSUALITÉ
0 \$	338 \$
4195 \$	247 \$
5995 \$	208 \$

ALTIMA

LOCATION À PARTIR DE 247\$/MOIS*

Transport et pré-livraison inclus

1 VERSEMENT PAYÉ*

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

1000\$ D'OPTIONS SANS FRAIS SUR L'ALTIMA:**

- JANTES EN ALLIAGE DE 16 PO
- SIÈGE DU CONDUCTEUR À 8 RÉGLAGES ÉLECTRIQUES
- COMMANDES AUDIO MONTÉES SUR LE VOLANT
- DISPOSITIF ANTIVOL
- FILET DE CARGAISON
- ORDINATEUR DE BORD
- ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H. ET BEAUCOUP PLUS!



X-TRAIL

LOCATION À PARTIR DE 267\$/MOIS*

Transport et pré-livraison inclus

1 VERSEMENT PAYÉ*

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

- MOTEUR 2,5 LITRES DE 165 CHEVAUX
- CLIMATISEUR
- SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE AUX 4 ROUES (ABS)
- RÉGULATEUR DE VITESSE
- TÉLÉCOMMANDE DE VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES
- PLANCHER DE L'ESPACE DE CHARGEMENT AMOVIBLE ET LAVABLE
- ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H. ET BEAUCOUP PLUS!



SENTRA ÉDITION SPÉCIALE

LOCATION À PARTIR DE 177\$/MOIS*

Transport et pré-livraison inclus

2 VERSEMENTS PAYÉS*

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

- CLIMATISEUR
- RADIO AM/FM/CD
- 4 HAUT-PARLEURS
- SIÈGE DU CONDUCTEUR À 8 RÉGLAGES
- LÈVE-GLACES ET MIROIRS ÉLECTRIQUES
- MONTRE NUMÉRIQUE
- ACCOUDOIR SUR CONSOLE CENTRALE
- ESSUIE-GLACES À BALAYAGE INTERMITTENT
- VERROUILLAGE DES PORTIÈRES ÉLECTRIQUE
- ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H. ET BEAUCOUP PLUS!

LES FESTIVITÉS DU 40^e Anniversaire

FINANCEMENT À L'ACHAT ET À LA LOCATION.

MIN 0,8% MAX 2,8%

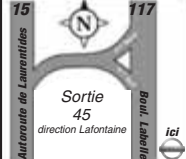


« 38 ans à votre service ! »

Belvedere NISSAN

2145, Labelle, Saint-Jérôme 436-2112

www.belvederenissan.com



15 Autoroute de Laurentides

Sortie 45 direction Lafontaine

Boulevard Labelle

117

Belvedere Nissan

Nouvelles du conseil de ville

Assemblée d'août 2005

Pont Shaw – travaux de nettoyage

Les membres du conseil municipal ont autorisé un budget pour des travaux de nettoyage et d'inspection du pont Shaw. Lesdits travaux ont été réalisés lors de la fin de semaine du 13 et 14 août.

École du Champ-fleuri – passage et Canadiana

Suite aux recommandations du comité de sécurité, le conseil municipal a approuvé les travaux

d'aménagement d'un passage piétonnier et l'aménagement d'une surlageur sur la rue Canadiana pour fin de débarcadère. L'objectif des travaux étant d'améliorer la sécurité des jeunes qui fréquente l'école primaire.

Scellement de fissures

Le conseil municipal a autorisé le budget de scellement de fissures pour l'année 2005. Au total, près de 4 000 mètres linéaires dans plus de 40 rues seront réparés au cours du mois d'août. Le scellement des

fissures permet d'assurer la pérennité du réseau routier.

Programmation – automne 2005

Le conseil municipal a approuvé la programmation automne 2005 préparé par le module Loisirs, Culture et Vie communautaire. Vous recevrez le guide avant le 23 août.

Dons aux athlètes de Prévo

Dans le cadre de a politique d'aide aux athlètes et artistes, le conseil

municipal a octroyé des dons aux athlètes suivants : Julien Laroche Couvrette (vélo de montagne), Simon Laroche Couvrette (vélo de montagne), Frédérique Hébert (plongeon).

Symposium de peinture

Les membres du conseil municipal ont tenu à souligner le travail effectué par l'équipe du Symposium de peinture de Prévo 2005. Encore une fois cette année, l'événement a connu un vif succès ! Félicitations aux organisateurs et à tous les bénévoles !

TRAVAUX DE VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS PARCS

La Ville et les promoteurs(*) entreprendront d'importants travaux partout sur son territoire. Nous vous invitons donc à en prendre note et à **ralentir votre vitesse** à l'approche de ceux-ci !

LISTE DES TRAVAUX	Nature	Date début	Fin projeté	En cours	Complé
1. Rue de la Station et Chemin David	Fondation, pavage et drainage	1er juin	31 août	X	
2. Montée Rainville	Fondation, pavage et drainage	1er juin	20 juin		X
3. Rues de la Station et Principale	Ressurfage	30 mai	20 juin		X
4. Rues Chalifoux, Millette et Prévo	Réfection - aqueduc	18 mai	23 juin		X
5. Rues Chalifoux, Millette et Prévo	Pavage	Septembre	Septembre		
6. Rue Charlebois	Réparation pavage et drainage	6 juin	13 juin		X
7. Chemin du Mont Ste-Anne	Réparation pavage et drainage	13 juin	24 juin		X
8. Rue Bellevue - partiel	Réparation asphalte - drainage	Juillet	Juillet		X
9. Rue Allaire et Labonté - intersection	Réparation asphalte	Juillet	Juillet		X
10. Chemin Lac Écho - intersection Yves	Réparation asphalte, accotements	Août	Septembre		
11. Rue Valiquette - partiel	Réparation pavage	27 juin	10 juillet		X
12. Rue du Nord - partiel	Réparation pavage	10 juin	Juillet		X
13. Rue Pélicans - partiel	Réparation pavage	25 juillet	15 Août		X
14. Rue des Peupliers - partiel	Réparation pavage	13 juin	17 juin		X
15. Rue des Chênes - partiel	Réparation pavage	13 juin	17 juin		X
16. Rue de la Falaise - partiel	Réparation pavage	28 juin	15 juillet		X
17. Chemin du Lac René - partiel	Réparation pavage	28 juin	15 juillet		X
18. Rue des Ormes - partiel	Réparation pavage	Juillet	Août		X
19. Boul. Saint-François - partiel	Réparation pavage	Juillet	Août		X
20. Rue Contant - partiel	Réparation pavage	Juillet	Août	X	
21. Rue des Anciens - partiel	Réparation pavage	12 juillet	22 juillet		X
22. Gare de Prévo - piste linéaire (150m)	Réparation pavage	20 juin	23 juin		X
23. Rue Croissant-Adèle*	Pavage	Août	Septembre		
24. Rue des Morilles (phase 1)*	Pavage	Août	Septembre		
25. Rue Clos du Marquis*	Pavage	Août	Septembre		
26. Rue du Clos-Micot*	Pavage	Août	Septembre		
27. Rue Clos-Fourtet*	Pavage	Août	Septembre		

LISTE DES TRAVAUX	Nature	Date début	Fin projeté	En cours	Complé
28. Rue Clos-de-Meunier*	Pavage	Août	Septembre		
29. Rue Beaulieu et Du Versaux	Égouttement - pluvial	20 juillet	5 août		X
30. Rue Clos-de-Paulilles*	Construction de rue	20 mai	31 juillet		X
31. Parc Lesage	Ajout d'un module de jeu	15 mai	4 juin		X
32. Parc Terrasse des pins	Ajout d'un module de jeu	15 mai	4 juin		X
33. Parc des Patriarches	Réaménagement et ajout modules	15 mai	20 juin		X
34. Parc Léon-Arcand	Ajout d'un module de jeu	15 mai	4 juin		X
35. Tennis Léon-Arcand	Resurfage terrains et plate-forme	3 mai	6 juin		X
36. Stationnement - soccer des Clos	Aménagement et piste cyclable	24 mai	Septembre	X	
37. Terre-pleins sur Clos-Toumalin	Aménagement	Août	Septembre	X	
38. Planché à roulettes - Domaine	Aménagement	24 mai	10 juillet		X
39. Planché à roulettes - Parc VDM	Installation de modules	15 juin	20 juillet		X
40. Terrains de pétanque - VDM	Aménagement de 4 terrains	30 mai	20 juin		X
41. Parc régional - Rivière-du-Nord	Aménagement - descente de canot	20 mars	Juillet		X
42. Caserne - incendie	Agrandissement de la caserne	1er août	Octobre	X	
43. Boîtes postales - rue des Champs	Réaménagement de l'entrée	Août	Septembre		
44. Identification des parcs	Installations d'affiches	28 mai	20 juin		X
45. Rue Canadiana	Aménagement - pluvial	8 Août	26 Août		X
46. Rue Desjardins*	Prolongement	Septembre			
47. Clos-des-Réas	Construction de rue	20 juin	31 Juillet	X	
48. Boul. du Clos-Prévostois	Construction chemin temporaire	20 juin	31 juillet	X	
49. Rue du Monarque	Prolongement	Septembre	Octobre		
50. Travaux de drainage	Corrections égouttements	Juin	Octobre	X	
51. Montée Félix-Leclerc	Rechargement	26 mai	5 juin		X
52. Réservoir - Domaine Laurentien	Agrandissement - eau potable	Septembre	Octobre		
53. Débarcadère - 117	Travaux de drainage	23 juin	5 août		X
54. Scellement de fissures	Travaux d'entretien	29 août	2 septembre		X

PROGRAMME INFORMATION PRÉVENTION DE LA VILLE DE PRÉVO

LES AGENTS DÉBUTERONT BIENTÔT LA VISITE DE L'ENSEMBLE DES PROPRIÉTÉS DU TERRITOIRE !



POUR PLUS AMPLES INFORMATIONS : (450) 224-8888 poste 245 ou par courriel à agentsinfos@ville.prevost.qc.ca

HOCKEY MINEUR ET PATINAGE ARTISTIQUE

SAINT-JÉRÔME HOCKEY MINEUR INSCRIPTIONS TARDIVES

Module Loisirs, Culture et vie communautaire

PATINAGE ARTISTIQUE INSCRIPTIONS TARDIVES

À la Place Lapointe, 10 rue St-Joseph, bureau 101

Coût AVANT remboursement : 600 \$ par enfant*
Coût APRÈS remboursement 1er = 375 \$, 2e = 300 \$, 3e et + = 200\$
*Il faut ajouter les frais exigés par les différents clubs et associations

SAINT-AGATHE HOCKEY MINEUR

Inscription au centre sportif de Sainte-Agathe
Vendredi 19 août de 18 h à 21 h,

Samedi et dimanche 20 et 21 août de 8 h à 14 h
Coût AVANT remboursement : 335 \$ - APRÈS remboursement: 175 \$
retardataire : frais de 25 \$

PATINAGE ARTISTIQUE Inscription : Jeudi 1er septembre

Coût : AVANT remboursement : 300 \$ APRÈS remboursement : 150 \$
POUR INFORMATION : 1-819-326-4595 poste 2



Activités estivales



21 août :

• **Fête de la famille, 6e édition**
Sur le site de la gare de Prévo
Fête familiale et populaire
(Jeux gonflables, spectacles, épluchette de blé d'inde...)

22 août au 2 septembre :

• **Inscription – Programmation automne 2005** au Module Loisirs, Culture et Vie communautaire le 25 août et le 1er septembre : ouvert jusqu'à 20 h

Pour information : 224-8888 poste 252

27 août :

• **Épluchette des Patriarches**
Association des citoyens du Domaine des patriarches au Parc des Patriarches
Pour information : www.acdp.ca

27 août :

• **Fête de quartier – Lac Saint-François**
Association des riverains du Lac

Saint-François
Pour information : 436-3128

31 août :

• **Inscription – 41e groupe scout de Prévo**
788, rue Shaw à Prévo entre 19 h et 21 h
Pour information : 224-0048

2-3-4 septembre :

• **Symposium de l'Écho du verre**
sur le site de la Gare de Prévo

7 septembre :

• Coupe du Nord
Compétition de vélo de Montagne
Comité des loisirs des Domaines
Pour information : 450-530-7562
skivelo@prevost@hotmail.com

12 septembre 2005 :

• **Séance du conseil municipal**
Hôtel de ville – 19 h 30

Visitez le site de la ville de Prévo – www.ville.prevost.qc.ca



TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

45 POINTS DE SERVICE À PRÉVO, SAINT-SAUVEUR (3) ET SAINT-JÉRÔME (8) • TÉLÉPHONE : 224-8800 / COÛT PAR COURSE : 5 \$ / TRANSPORT ADAPTÉ 3 \$



Nouvelles

du module loisirs, culture et vie communautaire

loisirs@ville.prevost.qc.ca

Nous vous invitons à participer en grand nombre aux activités du **Club de l'âge d'or** de Prévo. Au programme : Pétanque le mardi à 19 h et mini-golf le mercredi 19 h. De plus, informez-vous auprès de Lise Montreuil au 224-5024 le souper-méchoui du 25 août prochain, la sortie au casino le 15 septembre et le 1er souper-danse de la saison le 17 septembre prochain à l'école Val-des-Monts. De plus, prenez note que les différentes activités régulières (bingo, aqua-forme, scrabble...) reprendront le 6 septembre prochain !

Pour sa part, la **Mèche d'or** de Prévo poursuit ses activités avec un méchoui BBQ et cueillette de pomme chez Constantin le 1er septembre. Informez-vous également auprès de Margo au (450) 560-9397 ou Lise au (450) 224-5129 (répondeur) pour le voyage au Festival western de St-Tite le 11 septembre et le séjour à l'Auberge Estrimont pour Noël en automne du 18 au 20 novembre prochain et n'oubliez pas le souper-danse du 24 septembre prochain.

Le **Comité des loisirs des Domaines** organise le troisième volet de la "Coupe du Nord", le 7 septembre prochain. Venez encourager et participer à cette compétition de vélo de montagne dans le Parc de la Coulée ! Inscription sur place la journée même ! Pour information : 450-530-7562 ou par courriel à : skivelo@prevost@hotmail.com

L'**Association des citoyens du domaine des Patriarches** organise une fête familiale le samedi 27 août prochain sur le site du parc des Patriarches. Plusieurs activités sont au programme.

La même journée, le samedi 27 août, l'**Association des riverains du Lac Saint-François** se réunit pour une fête populaire et familiale. Plusieurs activités sont au programme.

Programmation automne 2005 – Inscription 22 août au 2 septembre !

Les inscriptions se dérouleront du 22 au 26 août et du 29 août au 2 septembre entre 8 h 30 et 16 h 30 au module des loisirs et de la vie communautaire situé au 2945, boul. du Curé-Labelle. À noter que pour les jeudis **26 août et 2 septembre**, les inscriptions se poursuivront jusqu'à 20 h. Nous vous invitons à conserver le guide pour connaître les activités des différents organismes de la Ville. Au programme, des activités sportives, culturelles, des cours d'informatique et bien plus. Si vous n'avez pas reçu le guide... consultez notre site Internet à www.ville.prevost.qc.ca.

Camps d'été et piscine municipale – A l'an prochain !!!

L'édition 2005 du camp Supernova, du Club Ado-venture et du Club de tennis junior ont connu un succès inespéré. Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe d'animation ainsi que les sauveteurs pour leurs efforts et leur implication. En tout, 427 jeunes âgés de 4 à 15 ans ont participé aux différentes activités, un record ! L'équipe d'animation fêtera la fin des camps lors de la Fête de la famille du 21 août ! En ce qui a trait à la piscine municipale, prenez note qu'elle fermera également le 21 août.

Fête de la famille – PLUS Gros QUE JAMAIS !!!

La 6e édition de la Fête de la famille se déroulera le 21 août prochain, de 10 h à 16 h sur le site de la gare de Prévo. Au menu, plus de 10 structures de jeux gonflables et autres sur le site ! L'épluchette de blé d'inde gratuite débute vers 11 h. Animations ambulantes, maquillage et plaisirs sur place ! Les jeunes du camp Supernova feront la présentation de leur spectacle à 13 h sur le quai de la gare. À noter qu'en cas de pluie, la fête se déroulera le samedi 27 août !

Symposium de verre – 3 au 5 septembre prochain

Après le symposium de peinture couronné de succès, c'est au tour du verre de prendre d'assaut le site de la gare de Prévo pendant la fin de semaine de la Fête du travail. Nous vous invitons à participer aux différentes activités entourant la tenue du 3e symposium du verre, à la gare de Prévo, située au 1272 rue de la Traverse.

Christian Schryburt

directeur du module loisirs, culture et vie communautaire



Photos: Raphaëlle Chaumont

Les Médiévales Jérômiennes

Un voyage à une autre époque le temps d'une fin de semaine

Raphaëlle Chaumont

Il y avait, dans le parc Labelle, à Saint-Jérôme, une ambiance de fête des plus animée. Les gens étaient heureux, souriants, enjoués et, pour la plupart, costumés avec les vêtements typiques de l'époque médiévale.

L'organisateur de l'événement, monsieur Georges-Étienne Gagnon, qualifie l'événement de succès populaire. Si l'an passé la température avait reporté la fête à un unique dimanche, les trois journées qui étaient prévues pour cette deuxième édition des Médiévales ont bel et bien eues lieu et le tout sous un soleil resplendissant.

Après quelques calculs, M. Gagnon m'a affirmé que 8 300 personnes âgées de plus de 12 ans ont visité le site. Considérant qu'il y avait un peu moins d'un enfant de moins de douze ans par adulte sur le site, il évalue donc qu'il y a eu 15 000 entrées, ceci étant

un minimum. Et donc, les espérances de 10 000 visiteurs ayant été atteintes et dépassées, cela représentait un véritable défi pour les bénévoles.

L'organisateur principal du festival ne souhaite en aucun cas récolter tout le mérite de ce grand succès populaire. «J'ai demandé à chacun des bénévoles le double de ce qu'ils devaient faire à l'origine, car il y en a plusieurs qui ne se sont pas présentés. "Calinne" que je les aime ceux-là! Ils ont porté le festival à bout de bras!»

Bien que l'événement était sans but lucratif pour le comité organisateur, les artisans présents ont bénéficié d'un succès économique avec une moyenne de ventes de 3 000\$ pour cinquante artisans. Il en va de soi que les terrasses avoisnantes ont, elles aussi, pu

bénéficier de l'affluence de clients potentiels dans le centre-ville que leur procuraient les Médiévales.

Il est bien certain qu'après un tel succès nous voudrions revoir les Médiévales revenir l'an prochain. Ce festival remplit non seulement le parc Labelle de vie pendant une fin de semaine complète, mais attribue aussi à Saint-Jérôme et ses environs une certaine notoriété en permettant à tous de découvrir sans cesse de nouvelles choses sur l'époque médiévale. Mais un retour l'an prochain n'est pas certain selon les dires de M Gagnon qui désire pour le moment s'acharner sur l'achat de sa pharmacie.

Quel preux chevalier que voici. Combattrait-il pour conquérir le coeur de sa dulcinée?



Les victuailles à cette tables ne semblent pas faire l'unanimité...



Que dites-vous d'une pose en compagnie de ces personnages colorés pour déguster une cervoise miraculeuse?



Dix jours ou pas dix jours...

Plusieurs personnes nous demandent à tour de rôle s'ils peuvent annuler tel ou tel contrat dans les dix jours de sa signature. Ces personnes pensent généralement que le droit d'annuler un contrat dans les dix jours est généralisé à tous les contrats et ce à tort.

La possibilité d'annuler un contrat dans un certain délai est plutôt limité à quelques contrats prévus à la Loi sur la protection du consommateur et à quelques autres seulement. Un des cas bien connu où le délai de dix jours s'applique est le contrat conclu avec un commerçant itinérant.

Qui n'a pas été tenté par une encyclopédie en 26 volumes, un produit miracle ou un assortiment de produits alimentaires congelés pour toute l'année à venir.

Le vendeur itinérant qui fait du porte à porte par exemple ou qui vous sollicite par téléphone et qui vend des biens de plus de 25\$ doit détenir un permis de l'Office de protection du consommateur. Le permis n'est pas une garantie de qualité des produits vendus, mais atteste que le commerçant a versé un montant d'argent pour indemniser le consommateur en cas de problème ou encore pour rembourser le consommateur si le commerçant devait cesser ses opérations.

Le commerçant doit vous fournir un contrat écrit conforme aux dispositions de la loi. Il doit contenir entre autres les coordonnées du vendeur y compris son numéro de permis, la date, la description de l'objet vendu, le prix, etc. Le commerçant doit vous fournir un double du contrat dûment rempli et ce contrat doit comprendre l'énoncé de votre droit à la résolution (annulation) et il doit comprendre le formulaire requis pour effectuer cette demande.

Vous avez dix jours pour changer d'idée et annuler le contrat du moment où l'on vous en remet un double.

Dans certains cas, par exemple, si le commerçant n'a pas le permis requis, le délai de 10 jours sera prolongé à un an.

Notez bien que le commerçant ne peut vous réclamer aucun paiement, acompte ou dépôt avant la fin du délai de 10 jours sauf si le bien acheté vous est remis avant la fin de ce délai.

Votre contrat est donc annulé à la date où vous envoyez un avis écrit à cet effet à l'intérieur du délai de dix jours ou au moment où vous remettez le bien qui fait l'objet du contrat au commerçant dans le même délai. Le vendeur a alors 15 jours pour vous rembourser les sommes dues si cela était le cas.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

La CLÉ de L'ENTREPOSAGE

Entrepôts à louer

ESPACES EXTÉRIEURS
SYSTÈME D'ALARME INDIVIDUEL RELIÉ À UNE CENTRALE 24 H SUR 24 H

(450) 224-8662

Manuloc
LOCATION D'OUTILS ET D'ENTREPOSAGE

Le rendez-vous des bricoleurs

Service de livraison disponible sur demande

2788, boul. Labelle, Prévost

VITRERIE FIJON LEMIEUX ENR.

2632 - 8138 Québec Inc.

Spécialité - Murs de miroir
Verre & miroirs décoratifs
Portes & fenêtres
Moustiquaires

(450) 438-2023
Fax: (450) 438-9125

Résidentiel - Commercial
RBQ#: 8100-0994-71

Douche en verre

2489, boul. du Curé Labelle, Prévost

PARL
BILLARD

Contact
LOTERIE VIDÉO

2899, boul. du Curé-Labelle
PRÉVOST

450 224-9962



Les chiens rassembleurs de moutons



Photo: Francis Ladouceur

Le Border Collie « Drift » au travail, s'approchant lentement du troupeau pour le diriger vers son maître.

Francis Ladouceur

Lors d'une visite dans un champ de Lafontaine, j'ai eu la chance de rencontrer deux personnes de Prévost qui élèvent des chiens rassembleurs de moutons depuis trois ans. Cette discipline n'a peut-être pas l'air exigeante, mais elle est au contraire très difficile.

D'où vient leur passion?

Leur histoire a commencé il y a quelques années, lorsqu'ils ont acheté un Border Collie dont le comportement leur semblait un peu étrange. Ils ont alors rencontré quelqu'un qui a fait passer un test à leur chien en lui présentant un troupeau de moutons et ont découvert qu'il s'agissait d'un chien rassembleur de moutons. C'est ainsi que leur passion est née et ils ont même commencé à en élever plusieurs. Ils ont maintenant cinq chiens et un troupeau de dix brebis et de trois agneaux. Pour être considéré comme un troupeau, les moutons doivent être trois et plus. Il n'y a aucun bélier, car il attaquerait les chiens. En parlant avec eux, on peut voir qu'ils sont vraiment passionnés par cette activité, car ils savent beaucoup de choses sur ce sujet.

Un entraînement ardu

Plusieurs seraient surpris d'apprendre qu'il faut qu'un chien berger soit entraîné environ trente minutes par jour pendant trois ans pour être fin prêt à faire des compétitions. Ces chiens doivent apprendre de multiples commandes que leurs maîtres leur sifflent

à l'aide d'un sifflet fabriqué spécialement pour ce type d'entraînement. La grandeur des champs peut paraître quelque chose de banal,

mais c'est au contraire très important. Les chiens avec moins d'expérience doivent s'entraîner dans de plus petits champs et ceux avec plus d'expérience doivent s'exercer dans de plus grands espaces.

Un chien d'une intelligence rare

Les Border Collie ont un comportement fort semblable à celui du

loup sauf que ces chiens sont moins agressifs. C'est grâce à leur instinct de loup et à leur grande intelligence qu'ils sont une des seules races à pouvoir rassembler les troupeaux de

moutons. C'est pour cette raison qu'ils sont des chiens de travail et non des chiens de famille. La grande vitesse de leur course les aide grandement dans leur travail, sinon ils ne pourraient ramener un mouton qui s'est échappé du troupeau. Une autre de leurs grandes qualités est qu'ils apprennent très vite et peuvent apprendre beaucoup de choses, mais le problème est qu'ils

veulent justement toujours en apprendre plus.

Des projets pour l'avenir...

Une des nombreuses activités qu'ils pratiquent est l'entraînement des chiens pour du ski-joring pendant l'hiver. Ce sport consiste à ce qu'un chien vous tire lorsque vous faites du ski de fond. C'est très divertissant pour votre chien et pour vous. Un autre sport d'hiver qui les passionne tout autant est le traîneau à chien. Ils planifient aussi d'aménager leur grand champ pour pouvoir entraîner des chiens de différents calibres. Un projet tout aussi intéressant est de faire de la compétition de chiens rassembleurs de moutons. Ils ont d'ailleurs un chien qui est prêt pour la compétition et ils espèrent en développer plusieurs autres.



Photo: Francis Ladouceur

Toute l'équipe devant la bergerie : « Brack », Michèle Côté, Touc, Drift, Jean-Luc Chartrand et Matisse.

Les chats ne mangent pas de foin

Marie-Pier Côté-Chartrand

Les gens associent souvent les fermes à des paradis pour animaux de toutes sortes. On y retrouve souvent des moutons, des chèvres, des chevaux, des vaches... et des chats!

En allant aux écuries la Chanterelle (autrefois nommé le ranch L.M.), on voit beaucoup de chats. C'est à croire que certaines personnes pensent que cet animal se nourrit de foin. En effet, plus d'une soixantaine de félins sont abandonnés sur cette ferme chaque année. Cet endroit est loin d'être un paradis terrestre pour les chats domestiques. Ils n'ont pas de

nourriture, pas de soins, mais surtout pas d'affection. De plus, quand ils sont trop nombreux dans un même endroit, cela crée des guerres de territoire qui peuvent mener à la mort des plus faibles.

Les chattes non opérées peuvent avoir quatre portées de bébés par année. Si personne ne s'occupe de ces chatons, ils vont soit devenir malades ou sauvages, ils risquent

même la mort. Par chance, Hélène Raby, qui réside sur le terrain de la ferme, prend soin de ces petites bêtes de son mieux. Ce n'est pas pour son propre plaisir qu'elle les soigne, mais pour leur donner une meilleure chance d'être placés dans une famille.

Ceux qui veulent adopter un joli petit chaton doivent y penser à deux fois, car un animal, c'est pour une vie, pas juste pour un été. Hélène Raby recherche à tout moment de l'année des gens sérieux pour acquérir un chat. Si vous êtes intéressés, vous pouvez la rejoindre au 224-1011.



Photo: Roxane Fortier

Symposium de peinture

Pour admirer plus de 1000 toiles

Naomie Dupuis Latour et Gabriel Berthiaume

Il y a eu la 8e année du symposium de peinture à la gare de Prévost. Cet événement se déroulait du 1er au 7 août et il regroupait au moins 100 artistes. On y a rencontré les organisateurs Jean-Pierre Durand et Lise Voyer.

Jean-Pierre Durand nous a fait part de ses commentaires et de ses impressions. Il nous a appris qu'il a organisé cette exposition pour donner la chance aux artistes de se faire connaître. Pour Jean-Pierre et beaucoup d'autres, c'est l'événement le plus important à Prévost, car c'est celui qui attire le plus de personnes de l'extérieur. En effet 80% ou plus des peintres étaient présents chaque jour et les visiteurs pouvaient admirer plus de 1000 toiles.

Jean-Pierre nous a confié qu'il voudrait se rendre au moins jusqu'à la 10e édition pour laquelle il veut organiser quelque chose de spécial.

Nous avons aussi rencontré des peintres qui étaient très satisfaits du symposium. Les peintres aiment rencontrer des gens pour avoir leurs commentaires et leurs réactions, car ça leur donne de l'énergie pour continuer. Tous les peintres que nous avons interrogés veulent revenir pour la prochaine édition et le même avis doit être partagé par beaucoup d'autres.

Finalement, nous avons beaucoup apprécié notre visite au symposium, parce que nous avons pu voir le talent de chaque artiste. On a bien hâte de voir la surprise de la 10e édition et nous espérons que cet événement durera plus longtemps encore.



Photo: Naomie Dupuis Latour
Josée Lévesque, exposante pour la première fois au Symposium est de celles qui veulent répéter l'expérience l'an prochain.

Marie-Pier Landreville

Au cours de l'été, des familles de partout au Canada vont à Toronto. Il y a énormément de merveilles et de sites à visiter comme les chutes Niagara. C'est un monde merveilleux à découvrir.

Toronto est la plus grande ville du Canada, 3 millions d'habitants y vivent sur un territoire de 630 Km². Elle est aussi la capitale de la province de l'Ontario. Elle est située sur la Rive Nord du lac Ontario. Toronto est une ville moderne au visage multiculturel.

Maintenant, je vais vous présenter les chutes Niagara. C'est un endroit immense et fabuleux à aller visiter en grand nombre. La ville où se trouvent les chutes se nomme «Niagara Falls» un nom anglophone, car leur langue maternelle est l'anglais.

Il y a beaucoup d'arcs-en-ciel à cause de l'eau des chutes et de la beauté de notre soleil qui y reflète.

Cependant, il y a beaucoup d'éclaboussures : c'est de la vapeur d'eau extrêmement froide qui cause tout cela.

Pour ces jets d'eau, le Canada l'emporte. Les chutes Niagara sont divisées en deux parties, une est américaine et l'autre est canadienne. C'est celle qui vient de notre pays qui est de 2 à 3 fois plus grande en superficie, donc qui fait le plus d'éclaboussures.

Une activité unique sur place est le bateau allant tout près des chutes. Par chance, les responsables donnent un imperméable à tout le monde, car nous sommes

La maison des jeunes l'Âmusart

La grande famille du lac Renaud

Naomie Dupuis Latour et Gabriel Berthiaume

Il y a une maison des jeunes qui se nomme l'Âmusart qui est située tout près du lac Renaud. Tous les jeunes y sont les bienvenus. C'est une place où ils peuvent se rencontrer et s'amuser. Nous avons rencontré Samuel pour en savoir plus sur cet endroit.

Il y a plus de deux ans Gaston a acquis le dépanneur du lac Renaud. Lui et sa famille avaient comme projet d'ouvrir une maison des jeunes parce qu'il y avait trop de jeunes dans la région et pas assez de divertissements. Maintenant, ils ont réussi, car on retrouve l'Âmusart en haut du dépanneur.

Samuel et Julie, sa cousine, ont eu la responsabilité de s'occuper de la maison des jeunes. Leur rôle est d'organiser des activités et des projets.

Pour la saison d'automne ils veulent donner plusieurs cours qui touchent aux arts à d'autres domaines. Ils veulent aussi organiser des activités comme le lavothon et le Dodo à l'Âmusart le 20 août. Il y aura aussi une série d'activités organisées prochainement à travers Prévost. Un autre de leur grand projet est de rénover l'Âmusart. Ils projettent aussi d'avoir une entente



Photo: Gabriel Berthiaume
La gang d'Âmusart sur le terrain derrière la maison des jeunes.

Les chutes Niagara

Un monde merveilleux à découvrir



Photo: Marie-Pier Landreville

détremnés rapidement. C'est vraiment génial parce que nous pouvons ainsi voir l'immensité des chutes de par en dessous.

Malheureusement, au port où les bateaux sont amarrés, c'est rempli de déchets et de cochonneries. Tout cela à cause des ordures que les gens laissent par terre et qui se retrouvent dans l'eau. Il faut y penser, car l'environnement c'est important!

Allez-y en grand nombre pour vous amuser et vous faire mouiller de la tête aux pieds!

L'agent qui vend!

GRAND TERRAIN BOISÉ

MORIN-HEIGHTS, BELLE PROPRIÉTÉ BIEN ÉCLAIRÉE, ARBRES MATURES DANS UN NOUVEAU QUARTIER SUR UNE COLLINE. SOUS-SOL 6 PIEDS NON AMÉNAGÉ
32732 175000\$

Vente Achat

Proprio Direct inc.

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

www.propriodirect.com

Gaston Bessette, Agent immobilier affilié (514) 219-5584

PETROLE
PAGÉ INC.

**Une affaire de famille,
une histoire de confort!**

- Huile à chauffage • Plan budgétaire
- Livraison automatique • Service d'urgence 24/7



www.petrolepage.com

224-2941
2899, boul. Labelle, Prévost

Les soirées Hors Pistes

Un voyage poétique au cœur de la nature

Raphaëlle Chaumont

C'est lorsque le soleil fut couché, et seulement à ce moment-là, que nous avons tous pu monter en suivant le petit sentier légèrement éclairé afin de vivre un voyage poétique en chant, en musique et en lumière.

Accompagnée du chant des grillons, la voix rauque, chaude et enivrante d'Hélène Tremblay nous a fait vibrer dès les premiers mots. Elle possède une voix apaisante, qui fait voyager sur place et qui transporte l'âme dans un monde parallèle, où tout ce qui est décrit en terme de message d'espérance, de respect, mais surtout d'amour

semble possible. Les textes des divers grands poètes, tels que Langevin, Miron, Morency, Lapointe et maints autres, qui sont récités en chansons avec des arrangements musicaux ou sobrement au doux son de la nature, forment un cri d'espoir en la réalisation de l'amour universel et interpersonnel.

Accompagnée du violon d'acier de Dominique Tremblay, son unique amour, Hélène Tremblay nous a émerveillés avec la précieuse aide de Patrice Gagnon aux guitares, Christian Limoges aux percussions, Germain Perron à la scénographie, Pierre Dostie à la sonorisation, Sylvain Fontaine à l'assistance technique et Mario Robertson aux jeux d'éclairage.

Les soirées Hors Pistes c'est aussi durant la journée!

Chaque jour, du 3 au 7 août, avaient lieu de 13 heures à 16 heures des activités pour les enfants portant sur la musique, la poésie et



Voici l'oeuvre collective que les enfants de Val-Morin ont pu réaliser conjointement avec les artistes qui donnaient les activités sur place.

les arts visuels. Ces derniers ont pu laisser aller leur généreuse créativité en participant notamment à une oeuvre collective avec les artistes professionnels qui donnaient les ateliers. L'expérience pour les enfants était unique et très enrichissante.

Du cinéma-poésie aux pique-niques rencontre avec Pierre Morency, Richard Joubert et Rémy

Trudel, les journées étaient bien remplies de créativité, de voyages intérieurs et de découvertes artistiques. Les soirées Hors Piste se méritent donc le titre d'événement exceptionnel au succès exceptionnel selon la plupart des gens qui ont eu la chance de voyager, tout comme moi, au sein de la créativité et d'un message d'espérance et d'amour.

Le mensonge du paysage

Un événement à ne pas manquer!

Annie Depont

Si vous ne deviez vous rendre qu'à une seule conférence prochainement, ce devrait être à celle que donnera Daniel Pinard à la Fondation René Derouin à Val David. Ce sera l'événement de clôt-



ture du Symposium 2005 de la Fondation Derouin. Sociologue, écrivain, animateur, Daniel Pinard s'intéresse à de nombreux aspects de notre civilisation. La gastronomie lui doit beaucoup, mais la nature aussi, qu'il aime, respecte et fait connaître dans le but d'éduquer en donnant plus de conscience globale. Outre le plaisir d'écouter un conférencier hors pair, le titre «Mensonge du paysage» laisse prévoir d'intelligentes réflexions sur la gestion humaine de nos environnements. Notez le lundi 5 septembre à 15 h sur vos agendas!

Nouveau WholeSome Blend pour chiens agés

PROMOTION D'AOÛT Carte fidélité

Achetez 4 sacs de CANINE plus 5ème GRATUIT!

WholeSome Blend

Poutchy

Nourritures et accessoires pour animaux

2919, Boul. Labelle Prévost, Qc. J0R 1T0

Tél.: (450) 224-8630

Doris De Grand Maison, prop.

Représentant, distributeur et installateur certifié

NOUVEAU - Champ d'épuration compact à base de mousse de tourbe

Choisissez la solution bio-logique Berger

- Se présente sous forme de caissons
- Modulaires en béton armé
- S'adapte facilement à vos besoins
- Compact, il nécessite peu d'espace
- Garantie 20 ans

Plus de 40 ans d'expérience

563-3897

Prop: Guylaine St-Onge
Raynald Vezeau

981, ch. des Hauteurs Saint-Hippolyte

Licence RBQ 2423-710-25

Excavation de tous genres

- Égout et aqueduc
- Prolongement de rue
- Démolition
- Travaux de génie civil

SPÉCIALITÉS: - Analyse de sol - Installation septique

La qualité de la relève au Symposium de peinture de Prévost

Annie Depont

Rencontré sur le quai de la Gare où il peignait chaque jour malgré la canicule pendant le symposium, Simon Provost a répondu aux questions du journal.

Q. Simon, vous êtes apparemment un artiste de la relève, ayant fait des études en art...

R. J'ai 22 ans et j'ai fait un DEC en

art à Saint-Jérôme et au Collège Lionel Groulx. Je dois beaucoup à Réal, mon professeur de peinture au Cégep de St Jérôme.

Q. Pourquoi avez-vous choisi une orientation artistique ?

R. Je me disais que j'étais bon en dessin, j'ai choisi l'huile et «le réalisme interprété par le sujet de la vie quotidienne». J'ai commencé à faire des murales en décoration d'intérieur à Montréal.

Q. Ce sont en général de gros chantiers... comment avez-vous trou-

vé ces commandes?

R. Par le bouche à oreille, mais cela ne me fait pas vivre entièrement. Pour compléter, je peins des lignes d'arenas avant qu'ils ne fassent la glace. Je fais aussi des décorations de casques de motos à l'air brush.

Q. Vos parents voyaient-ils d'un bon œil votre démarche artistique ?

R. Hélène Limoge, ma mère, m'a beaucoup aidé dans l'apprentissage social, l'histoire, la géographie et elle m'a encouragé à continuer dans le dessin. Elle m'a poussé à observer la société. Mon père aussi, Roger Provost. Nous habitons Prévost et nous sommes axés vers les causes sociales. J'aime beaucoup écouter les nouvelles.



Photo: Michel Fortier

Simon Provost, jeune artiste de Prévost, réalisant sa version de la Gare de Prévost

Anouk Leblanc-Boucher s'entraîne en vue de la sélection olympique

Lise Leblanc

La Sélection Olympique en patinage de vitesse courte piste aura lieu à Chicoutimi au Centre Georges-Vézina du 1er au 11 septembre 2005.

Depuis le début mai 2005, Anouk s'entraîne avec beaucoup de détermination. Elle vise une place sur l'Équipe de compétition pour les Olympiques de février 2006 en Italie à Turin.

Du côté santé, Anouk est en très grande forme autant moralement que physiquement. Elle a beaucoup de plaisir à patiner et elle réalise ses objectifs lors des entraînements.

Voici ses meilleures performances mondiales

Médaille d'or aux 500 mètres, Chine lors des Championnats mondiaux juniors 2004.

Chez les seniors

Médaille de bronze aux 500 mètres à la 6^e coupe du monde en Slovaquie 2005 – Médaille de bronze aux relais aux Championnats mondiaux en équipe en Corée 2005 – Médaille d'argent aux relais à la 6^e coupe du monde en Slovaquie 2005 – Médaille de bronze aux relais à la 5^e coupe du monde en Hongrie 2005 – 6^e au classement général à la 6^e coupe du monde en Slovaquie 2005 – 4^e aux 500 mètres et 5^e aux 1000 mètres à sa première participation sur les distances individuelles



en Coupe du monde, Italie 2004 – 7^e au classement général à la coupe du monde, Italie 2004

Anouk vous invite à lui écrire et venez faire un p'tit tour à Chicoutimi en septembre pour la sélection olympique. C'est là que nous connaissons l'Équipe de compétition CANADA pour l'année 2005-2006 et pour les Olympiques de 2006.

Pour plus de détails consulter le site de Patinage de vitesse Canada : http://www.speedskating.ca/fra/hautepform/bios_cp/leblanc-boucher_a.htm – Site web: www.interactiv.qc.ca/anouk/ – courriel: Anouk_patinage@hotmail.com

Parti officiellement constitué en vertu de l'article 424 de la L.E.R.M. (N° d'entité politique 00264)



À la soirée générale d'investiture du 15 août, les membres ont élu trois autres candidats qui représenteront le parti pour les élections municipales de novembre 2005. Il s'agit de :

Candidate district #1 : Mme Linda Gagnon
Candidat district #3 : M. Germain Richer
Candidat district #6 : M. Stéphane Parent

Posez un geste et soyez de l'action avec un parti démocratique à l'écoute des citoyennes et citoyens de Prévost.

Devenez membre en communiquant avec votre candidat(e) élu(e) de votre district pour le Parti Prévostois

Tous les détails sur notre site Internet : www.partiprevostois.org

Parti Prévostois
 1147, rue Principale
 Prévost (Québec) J0R 1T0
 info@partiprevostois.org
 Tél: (450) 224-2678
 Parti autorisé
 Représentant officiel :
 M. Louis-Émile Dupéré

Vous pouvez demander un crédit d'impôt pour votre contribution de 2005 au Parti politique municipal. (Au Québec seulement)

Un site enchanteur à Prévost
 Avec vue sur les Laurentides

0% d'intérêt*
*des conditions sont applicables

Les Cantarelles
 nouvelle phase



Qualité de vie, isolation et insonorisation supérieurs, grande fenestration, plancher béton, patio de 10 x 16, superficie de 1 380 p.c. à 2 020 p.c.

Condos de luxe à visiter : lundi, mardi, vendredi 13 h à 18 h., mercredi et jeudi sur rendez-vous, samedi et dimanche 13 h à 17 h.

PREMIER PROJET INTÉGRÉ DANS LES LAURENTIDES

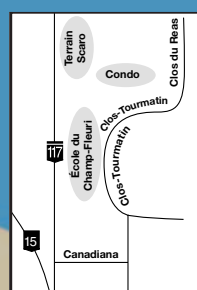
Près de la piste cyclable et piste de ski de fond, clinique, hôpital, épicerie, Carrefour du Nord, 10 minutes de Saint-Jérôme

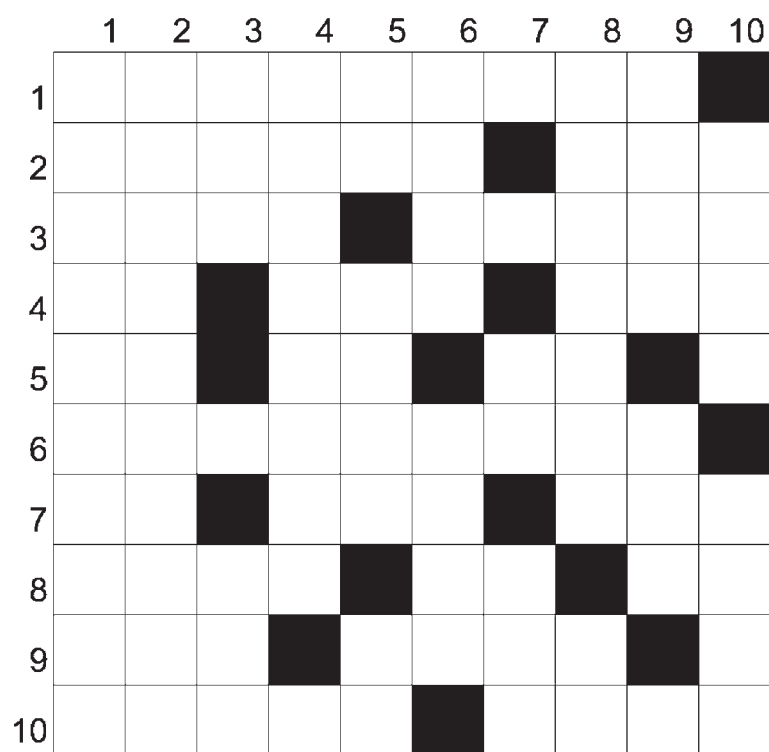
Pour un avenir tout confort

J.K.V. CONSTRUCTION
 391, Clos du Reas, app. 301, Prévost
 (450) 438-1111 ou 1-877-438-1110
www.jkvconstruction.com
 Courriel : ventes@jkvconstruction.com

Finaliste Prix Domus 2004

Disponible maintenant et livraison pour septembre et octobre





Solution page 34

Août 2005

Horizontal

- 1- Crime à la mode (pl.)
- 2- Lien - Prénom biblique
- 3- Peut-être publicitaire - Pouffent
- 4- Possessif - Ville du Pérou
- Au bout de la ligne
- 5- Conjugaison - Symbole
- Chaque partie verticale d'une jupe
- 6- Proposaient
- 7- Sodium - Espion
- Arbre de l'Asie tropicale
- 8- Sur la Côte d'Azur - Petit cube
- abrég. Du 2ième du 10 vertical
- 9- N'est pas pourri cette année
- Sur la Saale
- 10- Inspiré d'un passé récent
- Sulfate double

Vertical

- 1- Intéresser vivement
- 2- Pas idoine
- 3- Dans la baie de Guanabara - Démonstratif
- 4- Chargée d'une fonction
- 5- Titane - Bye bye - Dut marcher en sabots
- 6- Ouvrit la fenêtre - Indigo
- 7- Article - Ce n'est pas une maternelle
- 8- Haussent - Symbole
- 9- Débloquent certains conduits - Bois
- 10- On y pend la crémaillère
- Sa masse vaut 965 fois celle de l'électron



Joyeux Anniversaire aux membres du mois d'août 2005

Lise Montreuil

3 août, Cécile Gohur – 12 août, Madeleine Pageau – 13 août, Pierre Lavigne – 14 août, Nicole Therrien, Marie-Andrée L'Écuyer – Gagnante du gâteau et des fleurs – 15 août, Marguerite Brossard, Marguerite Marsan – 16 août, Evelyn Ghobelsky, Roger Landry – 18 août, André Ribotti, Louise Séguin – 20 août, Guy Bureau – 21 août, Thérèse Chamberlan, Jeannine Paquette, Télésphore Piché – 23 août, Micheline Marchand – 26 août, Gérard Lévesque, Réal Lévesque – 28 août, Rita Demers, Livin Gauvin – 29 août, Lucille Robert.

Encore des activités...

Les vacances sont presque terminées. Les activités d'automne recommencent le 6 septembre avec l'Aquaforme à l'Académie Lafontaine et le premier bingo au centre culturel, le shuffleboard, les cours de danse en ligne, le scrabble et le Casino. Consultez votre programme.

Le voyage à l'auberge Memphrèe en juillet fut un succès malgré le long trajet. Le jumelage avec d'autres groupes en était la cause, mais ces personnes étaient très sympathiques. L'animateur était tellement TWIT, nous avons fait une réserve de rires pour plusieurs

mois à venir. J'ose espérer que l'an prochain, nos membres rempliront l'autobus. La destination est encore inconnue. Dernière chance pour le Méchoui, le jeudi le 25 août. Vous devez acheter vos billets avant le 19 août. Je dois faire les réservations une semaine à l'avance. Ces activités sont planifiées pour vous : encouragez-nous par votre participation à ces activités.

Date à retenir : samedi le 17 septembre, souper/danse à l'École Val-des-Monts. Nous aurons une cinquantaine d'invités (payants) du Club des Aînés de la Nouvelle-Écosse. Ce sont des gens très chaleureux qui aiment faire de nouvelles connaissances, s'amuser et danser, le tout arrosé d'un accent

acadien des plus charmants. Nous les recevrons avec une fesse de bœuf flambée «je parle du menu...». Nous saurons leur souhaiter la bienvenue, communiquer avec eux, les mettre à l'aise afin qu'ils retournent dans leur province enchantés de leur soirée avec nous. Je compte sur chacune de vous. Je vous en remercie.

Pour finir, gardez un peu d'énergie pour la cueillette de pommes jeudi le 29 septembre aux Vergers Lafrance. Dîner au restaurant La Stenza à Rosemère. Cécile attend vos appels pour toutes ces activités au 224-9368.

L'Aquaforme : Info Lise 224-5024

Au plaisir et à très bientôt.



Photo: Michel Fortier

Geneviève Maillé, de Fleuriste Louise, notre fêtée Marie-Andrée L'Écuyer, Lise Montreuil et Louise Bérubé et son gâteau d'anniversaire. La gagnante du gâteau d'anniversaire et des fleurs est Mme Marie-Andrée L'Écuyer : Félicitations. Le gâteau est une gracieuseté de M. Dominic Piché, du Marché AXEP et les fleurs une gracieuseté de Mme Louise Paquette, du commerce Fleuriste Louise Inc. Grand merci à vous deux.

Afin de ranimer chez les autochtones la conscience de leurs origines

Une course sacrée

Marie Morin

« **La course sacrée, le lotus et la plume** » est le cinquième film produit par Andrea Sadler, cinéaste, comédienne et chanteuse des Laurentides. Ce film raconte un événement qui s'est déroulé au Japon à l'occasion du 50^e anniversaire de la dernière Grande Guerre. Le message principal diffusé par la course, et par le film, est que toute vie est sacrée.

De la volonté de certains autochtones américains de conserver et de diffuser leur culture et de ranimer chez les leurs la conscience de leurs origines, sont nées les courses

sacrées. Ces courses ont lieu depuis 1978, d'abord aux États-Unis puis ailleurs dans le monde. En 1994, c'est le Japon qui a été choisi et le film nous montre le parcours des

coureurs qui longent la mer du Japon du nord au sud pendant cinquante jours sur une distance de 4000 kilomètres. Le périple prend fin dans les villes de Hiroshima et de Nagasaki le jour anniversaire des bombardements.

Pendant le déroulement de la course, des fêtes et cérémonies traditionnelles sont organisées et tout le monde y participe; des gens les plus âgés aux tout jeunes enfants. Des musiciens, danseurs, chanteurs combinent leurs talents pour des

spectacles représentatifs d'un heureux mélange de cultures. Ce film rend compte aussi des témoignages de Japonais et de participants venus du monde entier qui se disent transformés à jamais par cette expérience.

Cinquante-deux minutes, les yeux ravis à l'écran, des images magnifiques, des vagues d'émotions qui vous submergent, voilà ce que vous propose ce film. Le petit groupe qui assistait à sa projection le 28 juillet à Val-David a rendu hommage à celle qui a eu le courage de produire ces images inoubliables par des salves d'applaudissements dignes d'une grande foule!

Du courage, Andrea Sadler n'en manque pas. Rares sont ceux qui auraient surmonté les embûches

qui se sont dressées sur son chemin pendant la production de ce film et qui auraient continué malgré le manque de moyens à croire en sa réalisation. Sa foi qui soulève les montagnes a produit de multiples petits miracles qui l'ont emmenée jusqu'à Cannes où son film s'est mérité un prix en 2004.

Ne manquez pas l'occasion de voir «La course sacrée, le lotus et la plume», c'est une œuvre inspirante qui fait du bien. Et, comme vous aurez probablement la chance de rencontrer Andrea Sadler lors de la projection, vous verrez qu'elle aussi est une personne inspirante qui fait du bien. Vous pouvez consulter le site internet du film : www.dragon-flyfilms.ca

Sur la route de la publicité

FERNANDE GAUTHIER

Tél.: 450-224-1651 Cell.: 450-530-0812

Courriel : fernandegauthier@videotron.ca

Magasinez à Prévost,
Piedmont et Sainte-
Anne-des-Lacs.
Encouragez nos
annonceurs !

Mon coup de cœur ♥ ce mois-ci va les **GENS d'affaires**. S'il y a des gens qui peuvent contribuer à faire évoluer les choses, je suis convaincue que ce sont les gens d'affaires. Je profite de l'occasion pour remercier tous nos clients, car c'est grâce à leur confiance et à leur appui que nous pouvons, nous dépasser chaque jour.

Isabelle De Palma, la clown, a créé L'Idéfol pour vos réceptions de fêtes; anniversaires, télégrammes chantés, animations etc... Vous la retrouverez dans les petites

annonces de ce moi-ci. Vous l'avez sûrement rencontrée lors du Symposium de peinture.

Une fille dynamique et passionnée.

Le **Salon de Beauté par excellence Chez Françoise**. Je dois souligner l'accueil chaleureux et respectueux de Mesdames Françoise et Josée Desnoyers et de leur personnel, lors de mes visites occasionnelles de sollicitation dans leur milieu de travail. Merci!

Le **Café des Arisans** organise un souper spaghetti au profit de la

sclérose en plaques le lundi 22 août de 18h à 21h. Si la cause vous intéresse, vous êtes bienvenue!

Invitation aux commerçants

Profitez de nos petites annonces pour vos demandes d'emploi etc...en tenant compte que la distribution de notre journal est toujours le 3^e jeudi de chaque mois et que 6 jours avant c'est la tombée. Nous avons des encadrements de grandeurs variées et à différents prix.

Informez-vous!

Pourquoi annoncer dans le Journal de Prévost?

Une annonce dans le Journal de Prévost rejoint tous les citoyens de Prévost, de Piedmont et de Sainte-Anne-des-Lacs

Pensez-y ! 8000 copies = 20000 lecteurs



Programme de protection du voisinage

Michel Fortier

La Sûreté du Québec de la MRC de la Rivière-du-Nord a récemment procédé à une saisie de 172 plants de cannabis sur la montée Sainte-Thérèse à Prévost, pour une valeur de plus de 200 000,00 \$. Rappelons que le mois dernier c'est 1634 plants de l'herbe prisée qui furent saisis sur la montée Sainte-Thérèse. Cette intervention a été rendue possible suite à une information anonyme et au programme «Bon voisin Bon œil».

Ce programme de protection du voisinage vise à informer et à responsabiliser les citoyens en ce qui a trait à la

prévention du vol par effraction. Il offre aux résidents d'un quartier une gamme d'outils de promotion et d'information pour combattre, en collaboration avec leur service de police, le vol par effraction. Le but du programme est d'amener les citoyens à participer à leur propre protection, en créant par exemple des comités de voisins ou encore en burinant les objets se trouvant dans leur résidence.

Le programme s'adresse aux citoyens d'un quartier, et la Ville de

Prévost a déjà commencé à encourager le développement de ce programme dans certains quartiers.



Amal'gamme

Une programmation 2005-2006 qui promet

Yvan Gladu

La saison 2005-2006 de Diffusions Amal'Gamme c'est :

La présentation de cinq concerts à l'église Saint-François-Xavier de Prévost :

- **MICHEL BROUSSEAU** au piano accompagné du violoniste **FRANÇOIS GOUDREAU** dans un grand récital romantique constitué de pièces de Beethoven, Chopin, Sarasate, Kreisler/DeFalla et Wieniawsky le 17 septembre, 20 h.
- Le groupe choral **MUSIKUS VIVACE!** dans un concert intitulé Chants en liberté le 26 novembre alliant chœurs d'opéras et jazz populaire.
- Esprit de Noël, **concert de Noël** présenté par six musiciens hors pairs le 17 décembre.
- Un **concert médiéval** intitulé Vagabondage donné par le groupe La sainte Barbe (avec instruments, costumes et langage d'époque) le 11 février.
- Un **spectacle jazz pop** du trio de **Charles Guérin** avec comme invitée spéciale la chanteuse Francine Raymond le 3 juin.

Et la présentation d'un concert tout à fait spécial à l'église Saint-Sauveur-des-Monts le 22 avril 2006 qui mettra en vedette la diva Nathalie Choquette et Musikus Vivace ! dans un concert de chants sacrés intitulé LUX AETERNA.

À la salle du Centre culturel il y aura :

- Une soirée **RÉVÉLATIONS PRÉVOSTOISES** pour donner au

public l'occasion de découvrir de jeunes chanteurs et musiciens talentueux de Prévost que sont Philippe-Olivier et Pierre-Alexandre Lamanque ainsi que la chanteuse Angèle Courville et ses musiciens le samedi 8 octobre à 20 h.

- Tous seront heureux d'apprendre le retour de **Sergeï Trofanov** et ses musiciens pour nous offrir des airs tsiganes toujours appréciés de tous le samedi 1^{er} avril à 20 h.
- Quatre vendredis (21 octobre, 18 novembre, 24 février et 24 mars à 20 h) qui seront occupés par la présentation de la **Série des soirées celtiques** que nous avons initiée l'an dernier. Ces soirées sont animées par le trio Aveladenn sous la gouverne de Michel Dubeau, Raoul Cyr et Benoît Chaput. Elles se veulent un happening musical alors que différents musiciens, chanteurs, conteurs viennent se joindre au groupe au hasard des soirées.
- Une série sensationnelle et exclusive alors que dans le cadre du 250^e anniversaire de la naissance d'Amadeus Mozart, six concerts donnés par le virtuose **Jorge Gomez Labraña** et présentant l'intégrale des sonates de Mozart viendront enchanter les dimanches après-midi de notre public 16 octobre, 20 novembre, 15 janvier, 19 février, 19 mars et 9 avril à 14 h 30.
- Des **méga-jeudis mémorables** : Les autres spectacles mettront en vedette la soprano Carla Sved avec un récital de mélodies françaises et espagnoles le 29 sep-

tembre 19 h 30; le duo Harmonia constitué de Hélène Déry et d'Isabelle Héroux le 3 novembre 19 h 30 nous faisant découvrir le son merveilleux du mariage de la guitare et du hautbois et nous faisant voyager à travers les **HARMONIES DU MONDE**; le duo Charles Johnson et Micheline Dinel qui nous interpréteront **CHANSONS POUR LA TERRE** LE 26 JANVIER 19h 30; le NEJ Quatuor, soit le nouvel ensemble de jazz qui nous propose un heureux mélange inspiré des styles classique, jazz, latin et moderne le 2 février 19 h 30; un récital attendu intitulé **PARFUMS DE L'ÂME** de lasoprano Jacqueline Laurin, accompagnée au piano par Fernande Chiocchio le 11 mai 19h 30 et un concert du jeune pianiste virtuose Guillaume Martineau , intitulé **DIALOGUES AVEC UN PIANO** le 25 mai 19 h 30.

- Une conférence sur les oiseaux de proie qui sera donnée par Luc Lefebvre du **CRAL** le 2 mars à 19 h 30
- Un spectacle pour enfants : **Éloi et le chamois** production du Théâtre La Pointe du Moulin à la fin de la semaine de relâche, soit le 5 mars à 14 h 30
- L'**exposition des Artistes et Artisans** qui en sera à sa dixième année et qui se tiendra sur deux jours à l'École Val-des-Monts de Prévost les 3 et 4 décembre prochains de 10 à 17 heures.
- Trois films présentés par le **Ciné-Club de Prévost** célébrant encore cette année la culture autochto-

ne les vendredis 28 octobre, 31 mars et 26 mai à 20 h.

Les habitués de nos concerts seront heureux d'apprendre que des efforts importants seront employés pour améliorer nos conditions de diffusion des arts de la scène. D'abord en rafraîchissant la salle du centre culturel puis en poursuivant nos efforts vers l'obtention d'une nouvelle salle.

Les abonnements

Soucieux de pouvoir compter sur un public fidèle, Diffusions Amal'Gamme est heureux d'annoncer les nombreux privilèges qui seront accordés à ceux qui s'abonneront à six concerts ou plus de sa programmation.

D'abord, ceux-ci se verront accorder une place réservée pour chacun des concerts choisis. Ils n'auront plus à arriver longtemps à l'avance pour bénéficier d'une place de choix.

Tout en bénéficiant de prix avantageux, ils se verront accorder la carte de membre du Centre culturel et auront accès gratuitement à la conférence sur les oiseaux de proie qui sera présentée le 2 mars 2006.

Il sera possible de s'abonner aux six soirées «Méga-jeudis» ou à la série exclusive «Amadeus, une vie en sonates» au prix avantageux de 90\$ pour l'une ou l'autre des séries, chaque abonnement donnant automatiquement droit à la carte de membre valide pour toute l'année.

On peut se procurer le formulaire en communiquant avec Francine Allain au 436-3037 ou par courriel à : diffusionsamalgamme@videotron.ca

André Fournelle aux premières Sculpturales de Saint-Sauveur

Annie Depont

Le sculpteur André Fournelle a accepté de participer aux premières Sculpturales de Saint-Sauveur qui se tiendront du 14 au 18 septembre 2005 sur le Parc Georges Filion.

L'immense carrière d'André Fournelle ne l'a pas rendu inaccessible comme certaines vedettes, bien au contraire. C'est avec une grande gentillesse qu'il a répondu à l'invitation des organisateurs de ce

premier événement consacré à la sculpture. Il s'agit d'une exposition didactique réunissant le plus de médiums possible mis en forme par des professionnels. En effet, le mot sculpteur réunit tous les artistes «tri-

dimensionnistes» coulant le bronze, le verre, taillant la pierre, le bois, tressant des végétaux, frottant des fibres jusqu'à les feuturer...

L'art de la sculpture est omniprésent dans notre environnement. Nous passons parfois à côté d'un gigantesque travail de création ou de mémoire. Nos villes, nos maisons, nos meubles et même nos bijoux contiennent des œuvres de

sculpteurs. Et que dire des innombrables films de fiction, des décors de théâtre et autres effets spéciaux qui à la base nécessitent l'intervention d'un artisan sculpteur. C'est cette diversité que présenteront les premières Sculpturales de Saint-Sauveur, certains artistes seront à l'œuvre. C'est une exposition de professionnels qui ont accepté de nous montrer leurs savoir-faire.

Film à voir ce mois-ci

COMME UNE IMAGE

Hélène Brodeur

Lolita est complexée par son apparence et tente de s'affirmer à travers l'art lyrique. La jeune femme souffre de ce que les gens s'intéressent à elle à cause de la popularité de son père, l'écrivain Étienne Cassard, qui se montre indifférent à son égard.

C'est l'histoire d'êtres humains qui savent très bien ce qu'ils feraient s'ils étaient à la place des autres mais qui ne se débrouillent pas très bien à la leur, qui la cherchent, tout simplement.

Joué sur un rythme assez lent mais aux dialogues percutants. On se laisse emporter par le chant choral où les voix sont sublimes. Belle histoire avec une note d'espoir tout de même.



Comédie dramatique
France 2004
Réalisation : Agnès Jaoui
Acteurs: Marilou Berry, Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri
Durée : 110 minutes
Classement : Général
Prix du Scénario, Festival de Cannes 2004

Notre COTE



Légende de la cote:
Les films seront cotés de 1 à 5
1 : À éviter
2 : Moyen
3 : Bon
4 : Très bon
5 : Exceptionnel



ME SABINE PHANEUF

861, RUE DE L'ÉCOLE
PRÉVOST

T : 450.224.3113

Sabine PHANEUF
avocate

Chronique DE VOTRE avocate

Le patrimoine familial

Le mariage est encore très populaire auprès des canadiens et des canadiennes. Malgré le nombre record de divorces, près de 80 % des canadiennes seront un jour unies par les liens du mariage. Peu importe les motivations au mariage, qu'elles soient culturelles, spirituelles, économiques ou sociales, le mariage entraîne des implications légales pour tous les individus. Un de ses effets est la création d'un patrimoine familial. Depuis le 1er juillet 1989, les époux étant mariés et qui ne se sont pas prévalus des dispositions transitoires afin de s'exclure de l'application de cette nouvelle loi, de même que ceux se mariant après cette date, sont soumis à la création d'un patrimoine familial.

Le patrimoine est constitué des biens de l'un ou l'autre des conjoints et qui se retrouvent dans cette liste : Les résidences de la famille, les droits qui confèrent l'usage de ces résidences, les meubles affectés à l'usage du ménage, les véhicules automobiles utilisés pour les déplacements de la famille, les droits accumulés durant le mariage au titre d'un régime de retraite et les gains inscrits, durant le mariage, au nom de chaque partie en application de la Loi sur le régime des rentes du Québec ou de programmes équivalents.

Lorsqu'une seule des parties est propriétaire du bien faisant partie du patrimoine familial, et qu'il y a divorce, la loi accorde un droit de créance pour le conjoint non propriétaire, à l'égard du conjoint propriétaire. Cette créance est égale à la moitié de la valeur du bien si ce dernier a été acquis ou payé durant le mariage. Donc, un conjoint n'étant pas propriétaire d'une résidence familiale aura droit, lors du divorce, à une créance équivalant à la moitié de la valeur de la résidence familiale, vis-à-vis son ex-conjoint. Si la résidence, ou tout autre bien du patrimoine familial, a été acquise par l'un des conjoints avant le mariage, le conjoint propriétaire aura droit à une compensation. Cette compensation permet au conjoint qui a payé, avant le mariage, une partie ou l'intégralité d'un bien étant inclus dans le patrimoine familial d'obtenir sa juste part dans ledit bien. Cette compensation équivaudra à la valeur nette que le bien avait au moment du mariage additionné de la plus-value acquise sur le bien, entre le moment du mariage et celui de l'ouverture du droit au partage.

Certains des biens décrits ci-haut sont exclus du patrimoine familial dans certaines circonstances. Les biens qui normalement feraient partie du patrimoine, mais qui sont échus à l'un des époux par succession ou donation, ou leur emploi (par exemple la vente d'une voiture donnée pour en racheter une plus récente) ne font pas partie du patrimoine familial. Concernant les biens qui sont exclus seulement lorsque la dissolution du mariage résulte du décès du conjoint, il y a les gains inscrits au nom de chaque partie au Régime des Rentes du Québec, et les droits accumulés au titre d'un régime de retraite qui accorde au conjoint survivant une rente.

Sabine Phaneuf, Avocate avec la collaboration de Marie-Christine Gravel, stagiaire en droit

SABINE PHANEUF AVOCATE
450.224.3113



MONT-LAURIER

Du 4 au 10 septembre prochain, le **Festival international de théâtre de Mont-Laurier** présente sa deuxième édition. Seize pays étrangers participeront à l'événement. Les pièces sont jouées dans la langue des comédiens ou en anglais, mais la gestuelle, la mise en scène et le ton permettent à notre imaginaire de voyager aux quatre coins du monde.

• Information : Nicolle Dufour au (450) 621-0071

PRÉVOST

Le **Comité régional pour la protection des falaises de Piedmont, Prévost et St-Hippolyte** vous invite à signer une pétition visant à sauver un espace de 18 km² de forêt, constitué de magnifiques escarpements et renfermant des pistes balisées par "Jack Rabbit" lui-même. La rencontre se fera le **27 août 2005**, de 12 h à 16 h, à la Gare de Prévost, 1272, rue de la Traverse. Il sera aussi possible de devenir membre de l'association, de se procurer un chandail, de donner ou de recevoir de l'information. Confirmez votre présence avant le mardi 23 août 2005.

• Confirmation : (450) 224-8888, poste 249

Le **Groupe choral Musikus Vivace!** reprend ses activités. La soirée de bienvenue à tous les intéressés aura lieu au Centre Culturel de Prévost le mercredi 24 août et débutera à 18 h. Les répétitions subséquentes se feront les mercredis, de 19 h 30 à 22 h, au Chalet Pauline- Vanier à Saint-Sauveur. Le répertoire proposé cette année comporte des chœurs d'opéra et des airs de jazz ainsi que des pièces du répertoire de chant sacré

lors d'un concert mettant en vedette Mme Nathalie Choquette.

• Information : Jean-Pierre Sénécal au (450) 565-9440.

SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Une douzaine d'**activités s'adressant à toute la famille** auront lieu dans le parc face à l'église, au cours de l'été : ciné-famille, tournoi de pêche, dégustation de vin et spectacles de jazz, musique du monde, etc.

Le **Marché d'été** est de retour tous les samedis de 14 h 30 à 17 h 30, sous le chapiteau.

• Pour plus d'informations : (819) 327-3519

SAINT-EUSTACHE

Le **Moulin Légaré** accueille des **artistes conteurs** qui vous feront découvrir des contes et légendes d'autrefois. Ces soirées se tiendront tous les samedis des mois de juillet et août à 19 h 30 à Saint-Eustache.

SAINT-JÉRÔME

À compter de 11 h, le 20 août, les billets de la saison d'automne du diffuseur **En Scène** seront mis en vente à la billetterie du 101, place du Curé-Labelle. De septembre à décembre, plus de trente spectacles seront offerts. Les billets pour la saison d'hiver, quant à eux, seront disponibles à compter du 15 octobre.

• Pour information : (450) 432-0660 ou www.enscene.ca

Du 25 juin au 3 septembre 2005, la troisième édition de **Kilometr'art, Repaires/repères** ouvre plusieurs pistes de réflexion, entre autres celles qui mènent au repaire... celui de l'art actuel. Les cyclistes et les marcheurs sont donc invités à en découvrir, par l'entremise des œuvres présentées le long de la piste du P'tit train du nord, les paramètres et les enjeux. Les divers repaires artistiques qui leur sont proposés se veulent des ponts d'échange entre les artistes et le public.

Le **Musée d'art contemporain des Laurentides** présente l'exposition **Ombres en exil**, d'**Hélène Roy**, du 3 juillet au 4 septembre. Inspirée du monde littéraire, Hélène Roy propose un travail artistique où les mots servent de prétextes, de partenaires ou de complices au processus de créa-

tion. L'exposition **Ombres en exil** est stimulée par une association libre faite entre les Peintures noires de Goya et les Black Paintings d'Ad Reinhardt.

Événement incontournable dans les Laurentides, **Les Estivales** tiendront l'affiche jusqu'au 21 août et feront battre le cœur du centre-ville de Saint-Jérôme. Plusieurs spectacles sont à voir à l'Amphithéâtre Rolland et à la Place de la Gare. On peut aussi profiter de visites guidées pédestres du centre-ville et du musée de la cathédrale ainsi que d'une exposition à caractère historique à la Vieille Gare.

• Renseignements sur les Estivales : info-touriste (450) 432-0767 ou Ville de Saint-Jérôme (450) 436-1511

SAINTE-AGATHE

Linda Dubois, chant et Brigitte Lecler, piano se produiront à la Villa des arts Liliane Bruneau tous les vendredis soirs de l'été à partir de 20 h, blues, jazz, québécois, etc.

• Information : (819) 326-1041

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

La **Maison des prêtres Chaumont**, site historique et centre d'arts visuels, est une maison ancestrale au décor exceptionnel située au cœur de Sainte-Anne-des-Plaines et accessible les samedis et dimanches de 10 h à 16 h. Un guide-animateur vous fera découvrir son histoire et l'origine de ses biens ainsi que la vie de nos ancêtres à travers les nombreux objets exposés et les montages visuels. La visite est gratuite. Du 13 août au 11 septembre, les thématiques seront successivement : la vie sur la ferme; les corvées et travaux d'automne; le lavage et le repassage; nos écoles d'autrefois; la journée d'un écolier et ses articles scolaires.

Les 17 et 18 septembre prochain, on peut aussi visiter gratuitement l'exposition **Créer des œuvres, créer des liens**, soit les œuvres des 25 étudiants de l'Atelier de peinture Gabriel Lavoie de Terrebonne.

• Information : Mme Ginette Gilbert au (450) 478-0211.

SAINTE-MARGUERITE DE L'ESTÉREL

Les 19, 20 et 21 août 2005, le **symposium la Farandole des arts**

visuels réunira 36 artistes qui peindront devant vous au cœur des sites enchanteurs d'un circuit pittoresque. C'est donc au travers de l'œil de ces créateurs que les amateurs d'arts et de la nature pourront se faire plaisir en découvrant les nombreux attraits de la magnifique région de Sainte-Marguerite-Estérel. Plus de 1 000 œuvres seront exposées sous le chapiteau principal, y compris des estampes originales de Jean-Paul Riopelle.

• Pour information : (450) 228-2543.

SAINTE-THÉRÈSE

En scène présente au Théâtre Lionel Groulx plusieurs spectacles et films au cours de l'été.

Gary Kurtz, un magicien, voyant, humoriste, sorcier. Un spectacle au carrefour de la performance, du théâtre et de l'humour. Une soirée fascinante, les 13-18-19-20 août à 20 h.

• Pour information : 450-434-4006

VAL-DAVID

Les Amériques Baroques/Barroco America, se tiendront sur les terrains de la Fondation René-Derouin du 16 juillet au 5 septembre. Ce symposium international en art contemporain et interdisciplinaire présente des œuvres d'art in situ des conférences, des concerts et des performances. Vous y découvrirez de nouvelles œuvres et de nouveaux sentiers pour passer un bel après-midi au cœur de la forêt.

• Information : (819) 322-7167.

LézArts Loco, le nouveau centre de création et de diffusion artistique de Val-David a officiellement ouvert ses portes le 25 juin dernier. Chaque samedi de l'été, on y présentera un événement artistique créé par les artistes de la région. Les œuvres de 35 artistes sont à voir à l'intérieur du LézAarts le samedi de 10 h à 14 h.

Val-Morin

La **Troupe Supernova** présentera la comédie *Chez Thérèse* de Daniel Provencher, dans une adaptation et mise en scène de Sylvie D'Amours. Les représentations auront lieu les jeudis, vendredis et samedis du 7 juillet au 28 août 2005 à 20 h, au Théâtre du Marais de Val-Morin. De plus, pour les fins gourmets amateurs

de cuisine du terroir, le restaurant Le Matou offrira un forfait souper-spectacle.

Pour réserver une table, téléphoner au (819) 322-2896. Les billets pour le spectacle seront disponibles au Théâtre du Marais ou dans leurs quatre points ventes. Pour informations et réservations, communiquer au (514) 885-6876.

CONFÉRENCES

Mont-Tremblant

AGIR pour la Diable et le **CRE Laurentides** vous invitent à venir entendre et discuter avec le Dr André Hade, spécialiste émérite en matière de protection des lacs et cours d'eau, lors d'une conférence qu'il tiendra le vendredi 26 août 2005, à 19h15, au Centre de Congrès de Station-Mont-Tremblant (salle Alizé). Pour informations, contactez Francis Barbe au (450) 565-0346; Courriel : francis.barbe@crelaurentides.org

Afin de souligner la journée mondiale de la maladie d'alzheimer, **La Société Alzheimer des Laurentides** vous invite à une conférence le mercredi 21 septembre 2005 de 19 h à 22 h à l'Hôtel Comfort Inn de Mont-Tremblant situé au 860 rue Lalonde à Mont-Tremblant (Saint-Jovite). Joël Monzée, Dr en neurophysiologie, nous entretiendra sur : "La maladie d'Alzheimer, fatalisme ou prévention ?". Inscription avant le 16 septembre au 1800-9798-7881 ou (819) 326-7136

Saint-Sauveur – Morin-Heights

PAIX ou le Programme d'aide et d'intervention des Laurentides contre la violence conjugale et familiale organise des rencontres de groupe pour toute personne responsable de comportements violents dans sa famille ou envers son conjoint : 1 fois par semaine – le mercredi soir, de 19 hres à 22 hres – au coût de 10 \$ par session avec, au préalable, une rencontre individuelle (sans frais). Pour s'inscrire au groupe de thérapie communiquer aux numéros 1-800 267-3919 ou le (819) 326-1400 – confidentialité assurée.

NOTE: Ce calendrier d'activités s'adresse à tous les organismes des alentours désireux de faire connaître leurs activités mensuelles. N'hésitez pas à nous faire parvenir tout sujet susceptible d'intéresser nos nombreux lecteurs curieux qui se déplaceront avec plaisir! pasloindici@journaldeprevost.ca

Solutions - mots croisés - Christiane Morin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	I	R	A	T	A	G	E	S	
2	A	M	I	T	I	E		L	E	A
3	S	P	O	T		R	I	E	N	T
4	S	A		I	C	A		V	E	R
5	I	R		T	I		L	E		E
6	O	F	F	R	A	I	E	N	T	
7	N	A		E	O	N		T	E	K
8	N	I	C	E		D	E		K	A
9	E	T	E		I	E	N	A		O
10	R	E	T	R	O		A	L	U	N

Petites

ANNONCES
450 224-1651

TARIF

5\$ pour les 15 premiers mots et 30¢ du mot additionnel, payable par chèque, Visa ou en argent comptant.

Téléphonez à Fernande au 224-1651

VISA®

À louer, ancien presbytère de **Ste-Anne des Lacs**, 2 étages, 71/2, très propre, 3 chambres, 2sdb, 2 galeries (une grillagée), garage, déneigement, système électrique, non chauffé, occupation immédiate, 750\$. **(450) 224-4708** ou luce.l@sympatico.ca

Porte moustiquaire 82"1/2 x 35"1/2 (bois), **porte antique** extérieure 79"x 33, **chaises antiques**, chaises de cuisine, **bureaux** de chambre **224-1813**

Prévost, spacieux 3 1/2 chauffé, éclairé, semi-meublé, personne seule, non-fumeur, pas d'animaux, Domaine des chansonniers **224-0397**

Tarot, passé, présent, futur. Faire revenir l'être cher, talismans, amulettes (450) **224-9474**

Honda CRX 86, 5 vitesses manuelles, en bonne condition Eric **436-9059**

Peintre en bâtiment, 25 ans d'expérience, intérieur, extérieur, réparation de joint, estimation gratuite, références sur demande **224-7853 Georges**

Menuisier 20 ans d'expérience, disponible pour travaux de rénovation construction, balcons, patios, spécialités : portes et fenêtres **Yves 224-5353**

Pneus usagés à vendre 15,00\$ et plus chacun. É. Laroche Inc. **224-5353**

Accessoires de magasin de vêtements Caisse enregistreuse, grilles, slatt walls (supports et tiges), mannequins, racks à deux voies, étiqueteuses **224-4080**

Aquarium 10 gallons équipé, chauffe-eau, filtre, éclairage et autres , 120\$ **Subaru, Impreza, Brighton**, 4X4, 19997, 181 000 KMS, 4500\$ (450) **224-5260**

Lit capitaine 75\$ - 224-2794

Mercury Villager 1993, vert forêt, 250 000 km, une aubaine à 800\$. Rejoindre Roxane ou Jean-Sébastien au **224-2794**.



VENTE DE GARAGE
1331 rue CHALIFOUX
SEULEMENT
le 17 et le 18 septembre



Idéfol
La Clown
Colorez vos événements!

(514) 578-8711 • idefol@videotron.ca

VENTES DE GARAGE du 17 et du 18 septembre

PROFITEZ-EN , pour les annoncer dans notre prochaine édition du 15 septembre (tombée le 9 septembre)
Hâtez-vous les PETITES ANNONCES sont là pour Vous !



OUVERTURE

Bienvenue à la nouvelle Boutique et friperie

Haut Comme 3 Pommes

- o Vêtements pour enfants 0-6 ans
- o Vêtements de maternité
- o Jouets, meubles et articles pour bébé
- o Bas prix sur articles de qualité
- o consignation

N'hésitez pas à appeler pour info : **450-431-5131**
978 E boul. de la Salette, St-Jérôme
(Bellefeuille)

À voir à la gare de Prévost

Pour la 8^e année consécutive

Le symposium de peinture fut un succès sans précédent

Élie Laroche

Durant la semaine du 1er au 7 août, une centaine d'artistes se sont exécutés avec leurs multiples talents pour le bonheur des visiteurs et des habitués de cet événement. Sans la généreuse participa-

tion de nombreux bénévoles l'implication de Jean-Pierre Durand et de sa conjointe Lise Voyer le symposium de peinture ne serait pas ce qu'il est. Ajoutons à cela le support technique de la ville de Prévost, l'implication de nombreux com-

manditaires et il ne faudrait pas oublier les bénévoles du comité de la gare supervisé par Mme Hélène Raby qui ont du accueillir un nombre impressionnant de visiteurs inhabituels.

Félicitations à tous !

Le nouveau conseil d'administration de la gare



Photo: Jean-Pierre Durand

Le nouveau conseil d'administration du Comité de la Gare de Prévost 2005-2006: Richard Rinfret, Denis Girard, Marcel Leduc, Élie Laroche, président, Marcel Morin, Jean Girard, vice-président, Gilbert Archambeault, trésorier, Patrice Lesage, secrétaire et François Laroche.

Ça se passe *ici*

La Calèche dans le fossé



Serait-ce « La Calèche » de Denis qui a reculé dans le fossé?



Nettoyeur des Monts

Galerie des Monts
450 227-4455

Sur présentation de ce coupon

20%
de réduction

Nettoyage à sec seulement

Cordonnier - Couturière

Le Nettoyeur Loblaws

Galerie des Monts
450 227-0022



Agenda de la gare en septembre

Peintre exposant

- Nahjel Choffel

21 août

• On célèbre la fête de la famille. Amusement, plaisir et blé d'Inde seront à l'honneur.

27 août

• Épluchette de blé d'Inde du Comité des falaises

3 au 5 septembre

• Symposium du verre

12 septembre

• Conférence-Science avec M.

Normand Beaudet, animé par Vincent Lemay Thivierge. **Sujet : Solidarité Internationale**

16 septembre

• Anniversaire de M Fernand Breault, bénévole

• Tous les jours:

- La gare est ouverte et on répond à vos questions
- Soupe, muffins et café sur place
- Ambiance décontractée
- Locaux disponibles pour réservation

Site internet:

www.inter-actif.qc.ca/garedeprevost

Courriel: gare@colba.net

Information: 224-2105



**Physiothérapie
Clinique privée et à domicile**

Claude Picard BSc, Pbt, MOPPO
Physiothérapeute

Orthopédie, gériatrie, thérapie sportive,
neurologie, massage

1677, Chemin David, Prévost (Québec) J0R 1T0

Tél.: (450) 224-2921



Cell.: (514) 895-1879

Télec.: (450) 224-0112

Courriel: claud_picard@videotron.ca

La Capitale Laurentides Courtier inc.
Courtier immobilier agréé



Charles Searles
AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ

Pour vendre ou acheter une propriété, contactez-moi au :

Bureau: (450) 563-9969

Télec.: (450) 563-9968

Cell.: (450) 712-9969 • 1 (800) 665-4248

charles.searles@sympatico.ca

PREVOST – secteur lac Echo

AMATEURS DE RARETÉS,
Vous ne pourrez résister à tant de beauté!
Venez découvrir cette majestueuse propriété au cœur d'un domaine de 222 196 PC.
369 000 \$

ACHAT PROTÉGÉ PAR 2 GARANTIES GRATUITES*
* Certaines conditions s'appliquent

PREVOST

UN PETIT PRIX POUR UNE SI GRANDE MAISON! Plain-pied de 5 cac proche services et école, eau-égouts municipaux.
176 000 \$

ST-HIPPOLYTE

BORD DE LAC. Irresistible avec sa salle familiale offrant une remarquable vue sur le lac Maille. Terrain paysagé de 16698 PC. Champ-fosse 2005.
169 900 \$

ST-HIPPOLYTE

489 000 PC ZONÉ FERMETTE!
Potentiel illimité pour cette propriété offrant une vue panoramique sur Montréal...
275 000 \$

La Capitale Laurentides Courtier inc.
Courtier immobilier agréé

Contactez-nous
(450) 602-9795
1 800 665-4248

Denis Le Brun
Laurence Petitjean

English Church au Lac Marois

Benoît Guérin

L'église connue sous le nom de English Church au Lac Marois à Sainte-Anne-des-Lacs, qui serait toujours visible sur la rive du lac Marois

Je recherche pour la présente chronique des photographies anciennes de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et surtout de Piedmont. N'hésitez pas à communiquer avec moi au (450) 224-5260 ou par courriel à bguerin@journaldeprevost.ca.



Le Défi Sainte-Agathe/Duhamel 2005 Une rallye très couru



Sylvain Erickson au volant de sa Mitsubishi Lancer Evo 4, à la traversée du gué, le samedi.

Pierre Racine

C'est le 9 septembre prochain que s'élanceront les équipages participant à la sixième édition du Défi Sainte-Agathe/Duhamel. L'épreuve inscrite aux calendriers du championnat canadien des rallyes, du championnat régional de rallye Invitation du Québec, de la North American Rally Cup et du Ontario Performance Rally Championship, réunit une quarantaine de concurrents parmi les meilleurs d'Amérique du Nord.

« Cette année encore, nous sommes heureux d'offrir à la population de Sainte-Agathe-des-Monts et de Duhamel, ainsi qu'à tous les amateurs de rallye de la province, un autre défi de taille », a déclaré M. Gilles Lacroix, président et organisateur en chef du Défi. « Nous allons offrir quelques nouveautés à tout le monde, à commencer par de nouvelles routes pour les concurrents. Et un nouveau commanditaire, les brasseurs de la bière Belle Gueule, qui sont très enthousiastes à l'idée de travailler avec le Défi ! »

Le format de l'événement est maintenant bien ancré et fonctionne bien. Le vendredi 9 septembre, les concurrents partiront du Parc Lagny, près du Lac des Sables à Sainte-Agathe à 18 h, pour faire la

première étape qui se déroulera dans la région immédiate. Les spéciales Palomino et Sainte-Agathe-des-Monts seront comme à l'habitude, interdites à tout véhicule, sauf aux autobus mis gratuitement à la disposition des spectateurs pour assurer un événement impeccable. Le lendemain, le samedi 10 septembre, tous les équipages se déplaceront vers Duhamel dès 7 h 30 pour y entreprendre une grosse journée de travail où les Erickson, L'Estage, Sprongl, Thomson, Bacon, Levac, Nichols, Olsen et Labrie se feront une chaude lutte de tous les instants pour relever le Défi Sainte-Agathe/Duhamel !

Pour plus d'informations : Pierre Racine, (514) 487-0010 et B. Gilles Lacroix, (450) 475-8828



2845, boul. Labelle
224-4833
1 866-986-6611

300 marchands extérieurs

75 marchands intérieurs

Réalisez de vraies aubaines...

Meubles, vêtements, bijoux, fleurs, parfums, jouets, casse-croûte, etc.



Espaces extérieurs
pour vente de garage
20\$ le samedi
25\$ le dimanche
(Arrivée des marchands à 7h am)

STATIONNEMENT GRATUIT
HEURES D'OUVERTURE :
Samedi et dimanche de 9h à 17h



Aux Charmes d'Antan
Nicole et Patricia

Courtes pointes piquées à la main
Cache-oreillers et
caches-cousins assortis
Jupes de lit
Housses de couette brodées
Nappes brodée, centres de table,
rideaux et valences

(450) 224-4265
Sans frais
1-866-656-4265
samedi et dimanche
(514) 928-1726
Kiosque 116
VISA et MASTECARD

Les Créations
Styllusion

Invitation
Portes ouvertes
27 et 28 août de 9h à 17h
Session automne 2005 - Inscriptions

Cours Peinture Décorative
Débutants - Intermédiaires - Avancés
Nouveau : Artisanat Et Scrapbooking

Marché aux puces Lesage, 2845 Curé-Labelle, Prévost
(450) 712-2271 (450) 224-2272

La coupe de Nord

Un succès dans la boue

Marie-Pier Côté-Chartrand

Malgré la pluie et les mouches, cette deuxième édition de la Coupe du Nord fut une réussite.

Le triomphe de cette soirée du 10 août est dû à la grande implication des organisateurs, bénévoles et commanditaires.

La coquetterie n'était pas de la partie! En effet, les concurrents revenaient trempés de la tête aux pieds et noirs de boue, mais avec des sourires aux lèvres et la satisfaction d'avoir participé. En raison de la pluie, même les pistes les plus faciles étaient devenues un vrai défi. Quelques participants ont quitté la piste en se blessant légèrement. Heureusement, une équipe de premiers soins était présente pour les urgences. Elle a pu prouver son efficacité lors d'un accident survenu en pleine forêt. Par précaution, le cycliste en question a quitté

les lieux en ambulance. À part cet incident, tout s'est déroulé parfaitement.

Des nombres évocateurs

Cette deuxième course a, bien entendu, connu plus d'abandons que la première en raison du mauvais temps. Environ 7 personnes n'ont pas terminé la course et 31 personnes inscrites la première fois ne sont pas revenues. Cependant ces chiffres ont été contrebalancés par l'inscription de 30 nouveaux. En tout, la compétition comptait 61 cyclistes. C'est un nombre impressionnant vu les conditions.

Une belle équipe

Une fois les derniers coureurs arrivés, ce fut le tour des bénévoles de quitter le bois et de franchir la ligne



d'arrivé. Le président de l'association des domaines, André Dupras s'exclama du haut de son quatre roues : " Mission accomplie !" Tous s'entendaient pour dire que ce fut un succès. Certains concurrents ont affirmé que c'était très bien organisé et que le parcours était beau. Cette compétition a aussi permis de créer des liens entre les citoyens de Prévost. Comme l'a si bien dit Mathieu Philibert, un des bénévoles: « un événement comme celui-ci ça rassemble! »

Il faut aussi noter la participation financière des nombreux commanditaires tels Cascade, Honda Nord-Sud, Proment et Constructions Le Villageois. Il y a aussi Axep qui a donné de délicieux melons aux concurrents assoiffés. La ville de Prévost a aussi fourni des tentes et des employés pour l'occasion.



Le groupe des bénévoles et des organisateurs de la Coupe du Nord, leur implication a assuré le succès de la journée en toute sécurité.

Résultats Officiels

Rang	Nom	Club	Temps	Pourcentage
Bibitte 4-5 ans				
1	Elie Sarrazin		00:02:17.441	100.00%
2	Jimmy Chad M.Nadon		00:02:45.730	83.03%
Bibitte 6-7 ans				
1	Alexandre Coulibeuf		00:03:23.356	100.00%
2	Christophe Roberge		00:05:17.060	64.04%
Bibitte 8-9 ans				
1	Gabriel Sarrazin	PierreDemers Source du Sport-VM	00:12:41.293	100.00%
2	Adam Roberge		00:12:51.408	98.70%
3	Etienne Ouellet	Académie Lafontaine-VM	00:12:52.940	98.58%
4	Marine Lewis	Indépendant	00:19:02.950	66.64%
5	Ariane Lewis	Indépendant	00:19:03.754	66.58%
Expert F				
1	Nathalie Pronovost		00:58:54.745	100.00%
Expert H				
1	Sylvain Jean	Espresso Sports-VM	00:56:25.570	100.00%
2	JC Desforges		00:58:52.231	95.84%
3	Ronny Sterecx	RSTvélosports/ Rocky Mountain-VM	DNF	
4	Christian Roy	Indépendant	DSQ	
Junior sport f				
1	Stéphanie Motard		00:43:40.481	100.00%
Pee Wee F (XU13)				
1	Audrey Tardif	PierreDemers Source du Sport-VM	00:20:54.632	100.00%
Pee Wee H (XU13)				
1	Alexandre Vialle	Académie Lafontaine -VM	00:14:12.664	100.00%
2	Geatán Coulibeuf		00:14:40.635	96.82%
3	Noriko Leger	PierreDemers Source du Sport-VM	00:14:41.957	96.71%
4	Félix Harvey	PierreDemers Source du Sport-VM	00:16:38.574	85.37%
5	Alexandre Lafleur		00:16:57.241	83.78%
6	Emilien Charbonneau		00:17:01.667	83.45%
7	Simon Coulibeuf		00:18:06.711	78.45%
8	Samuel Morin Nadon		00:18:41.020	76.00%
Minime H (XU15)				
1	Patrick Chartrand	Académie Lafontaine -VM	00:37:05.887	100.00%
2	Jean-Simon Lagacé	Académie Lafontaine -VM	00:41:24.148	89.57%
3	Philippe Niding Payette	Académie Lafontaine -VM	00:41:50.035	88.65%
4	Cedrick Gagnon Rodelle		00:43:01.007	86.21%

Maitre 40+ F (XMW40)				
1	Brigitte Therrien	espresso Sports-VM	00:40:08.196	100.00%
2	Nathalie Beauchemin		00:46:11.428	86.90%
Maitre Sport 30-39 F (XMS)				
1	Caroline Boyer		00:48:42.756	100.00%
Senior Sport 19-29 F (XSS)				
1	Elisa Piscollo	RSTvélosports/ Rocky Mountain-VM	00:58:04.381	100.00%
2	Mélanie Grenier	Indépendant	DNF	
Maitre 50+ H (XMX50)				
1	Michel Careau	espresso Sports-VM	00:56:50.515	100.00%
2	Rene Bolduc	PierreDemers Source du Sport-VM	00:57:10.924	99.42%
Maitre Sport 40-49 H (XMS40)				
1	André Lessar	Académie Lafontaine -VM	00:52:17.743	100.00%
2	Jacques Forget		01:00:59.212	85.73%
3	Simon Lalande		01:03:01.138	82.97%
4	Jean Martineau	espresso Sports-VM	01:04:35.994	80.95%
5	Jean-Marc Tardif		01:05:01.351	80.42%
6	Eric Audette		01:20:50.648	64.68%
Cadet H (XU17X)				
1	Simon Niding Payette	Académie Lafontaine -VM	00:49:26.028	100.00%
2	Julien L. Couvrette	espresso Sports-VM	00:49:33.098	99.76%
3	Olivier Martineau	espresso Sports-VM	00:49:35.652	99.70%
4	Sébastien Ciduval		00:50:23.761	98.11%
5	Sébastien Charbonneau	RSTvélosports Rocky Mountain-VM	00:52:02.503	95.00%
6	Hugo Beauchamp	La source	01:04:09.649	77.06%
7	Marc Pépin		DNF	
8	Mathieu Provost		DNF	
9	Simon-Pierre Martineau	Indépendant	DNF	
Maitre Sport 30-39 H (XMS)				
1	Stephane Drolet	La source	00:49:08.531	100.00%
2	Luc Baril	espresso Sports-VM	00:50:34.304	97.17%
3	Eddy Turner	RSTvélosports Rocky Mountain-VM	00:51:37.935	95.19%
4	Steve Ouellette	Académie Lafontaine -VM	00:53:12.051	92.36%
5	William Vialle	Indépendant	00:59:57.213	81.96%
6	Pierre-Luc Giroux	Académie Lafontaine -VM	01:00:28.679	81.26%
7	Yannick Coulibeuf		DSQ	
Senior Sport 19-29 H (XSS)				
1	Jean-Sebastien Thibault	espresso Sports-VM	00:43:48.493	100.00%
2	Steve Beauregard	Indépendant	00:48:14.836	90.81%
3	Simon Lazure	espresso Sports-VM	00:53:01.578	82.62%
4	Michel Fillion		DNF	

Arrêtez d'y penser !

Annoncez dans le Journal de Prévost!

FERNANDE GAUTHIER

TEL. : 224-1651 • CELL. : 530-0812

MANON CHALIFOUX – CONSEILLÈRE EN VINS, SAQ SÉLECTION ST-SAUVEUR

Le monde merveilleux du vin... source infinie de découvertes et de frustrations

En effet, ne vous est-il jamais arrivé d'acheter un vin, de tomber en amour avec le divin liquide et de vouloir répéter l'expérience? Et vous voilà confronté à un sérieux problème: le vin ne goûte pas du tout ce à quoi vous vous attendiez, vous aviez pourtant pris soin d'indiquer dans un carnet toutes les spécifications techniques ainsi que votre appréciation personnelle. Mais pourquoi donc est-ce si différent?

Tout d'abord, le côté technique: le vin n'est pas du même millésime! Donc il y a de fortes chances que le vin soit un an ou même deux ans plus jeunes que celui que vous aviez goûté, vous avez donc affaire à un vin qui aura toute l'exubérance de la jeunesse. Cet état aura donc un effet très différent sur nos papilles gustatives puisque le fruit et l'acidité domineront plutôt que le côté plus mûr, plus riche, voire plus gras d'un vin qui a quelques années.

Ensuite le côté émotionnel: Le vin fait parti d'un tout, il ne fait pas la soirée à lui tout seul, il y l'ambian-

ce, l'événement, les personnes présentes bref rien qui peut se reproduire de façon tout à fait exacte.

Puis le côté gustatif: Si vous avez adoré votre vin blanc avec des sushis, il y a de fortes chances que le mariage soit moins bien réussi avec un filet de truite. De même, ce vin rouge si génial avec votre steak au poivre saignant risque de faire mauvaise figure avec le rôti bœuf mijoté donc bien cuit, de votre belle-mère.

Pour toutes ses raisons, il faudra ajouter quelques lignes à votre carnet de dégustation. Il faut au moins indiquer avec quel plat le vin a été servi et si possible dans quel contexte. Par exemple un dîner à la bonne franquette où le vin coulait à flot ou plutôt le style 7-8 services où chaque vin avait été choisi en fonction de chaque plat.

Ces quelques lignes vous aideront à faire vos prochains choix de vins de façon plus éclairée et vous permettront de bien réussir vos accords vins et mets pour votre prochaine soirée.

Voilà qui complète mon mot pour cette édition. Au fil des prochains mois, il me fera plaisir de partager avec vous mes découvertes et mes coups de cœur. Au plaisir.

Salon de toilettage

Chez Puppy Charlie enr.

Technicienne diplômée

- Tonte et toilettage complet
- Pension chiens et chats (vaccins obligatoires)

1399, Mont-Plaisant, Prévost (450) 224-7820 Courriel : maline@qc.aira.com

Hôpital Vétérinaire Prévost

Dr Simon Lachance m.v.

Dr Michael Palmer m.v.

Pour un service professionnel dans une ambiance chaleureuse

2906, Boul. Curé-Labelle à Prévost

Tél.: 450 224-4460 Téléc.: 450 224-4376 www.hopitalveterinaire.com

Théâtre en plein air

Shakespeare et Molière parlaient d'amour

Raphaëlle Chaumont

Par une belle journée ensoleillée, je me suis présentée à la station de ski Morin-Heights dans le but d'assister à L'Amour Médecin du célèbre Molière. Théâtre en plein air est un programme de théâtre bilingue. La troupe Répercussion présentait aussi, en soirée, une pièce en anglais: A Midsummer Night's Dream, du prolifique William Shakespeare.

Ce sont de jeunes acteurs très dynamiques qui nous ont présenté les deux volets de ce théâtre en plein air. Ils forment la troupe Répercussion qui fait équipe, depuis peu, avec trois des plus grandes institutions théâtrales qui soient : le Centre National des Arts d'Ottawa, le festival de Stratford, sans oublier, bien sûr, le Théâtre du Nouveau Monde. L'évolution de la troupe depuis trois ans nous fait déjà rêver de ce qui pourrait être possible pour eux dans un futur qui s'annonce prometteur. La majorité des acteurs de la troupe ont fait leurs études en théâtre, parfois en développement humain par le théâtre et ils sont tous énergiques et amoureux du théâtre.

L'Amour Médecin de Molière est une pièce dénonçant les médecins de l'époque de l'auteur et les

remèdes qu'ils utilisaient, tels que les saignées et autres martyres. Bien sur, seul l'amour sortira triomphant de cet épisode, tout comme il est vainqueur dans : A Midsummer Night's Dream de Shakespeare, où trois couples d'amoureux sont séparés pour être mélangés entre eux par le biais d'une fleur d'amour. Heureusement, les réels amoureux se retrouvent et les trois noces sont célébrées comme elles se devaient à l'origine.



La complicité des acteurs était palpable et leur plaisir de jouer ensemble communiquait au public une bonne humeur naturelle ainsi qu'une impression de joie et de coquetterie.



Les costumes et maquillages étaient colorés, inspirés et rigolos et l'entregent de la troupe se faisait particulièrement sentir lors des multiples chansons interprétées par les acteurs.



Les astuces de Lisette, la suivante de Lucinde, afin de guérir sa maîtresse, la porte à déguiser Clitandre, le prétendant de la belle, en médecin afin qu'il puisse mieux convaincre Sganarelle, le père, que le mariage et l'amour avec lui sera le seul remède possible pour sa fille.

Le théâtre d'été est réellement une belle expérience à vivre. Toute la famille sera amusée par le jeu des acteurs. Les chansons sont entraînantes et vous donneront envie d'applaudir en chœur. Si vous voulez avoir une ultime chance de voir la troupe Répercussion avant que la tournée ne se termine, vous pouvez encore vous rendre gratuitement à Ville-Marie au coin de Sainte-Catherine Ouest et Atwater, le samedi 20 août à partir de 15 h, alors que la troupe présentera les deux pièces pour la dernière fois de l'été. Ça vaut le déplacement!

Visitez le www.theatreintheparks.ca si vous désirez plus d'informations.



NDLR : Deux collaboratrices, Johanne Gendron et sa fille Charlotte Frenza offrent aux lecteurs du journal leurs commentaires sur un film ou un spectacle à l'af-fiche. Le lecteur pourra apprécier la différence ou la convergence de points de vue.

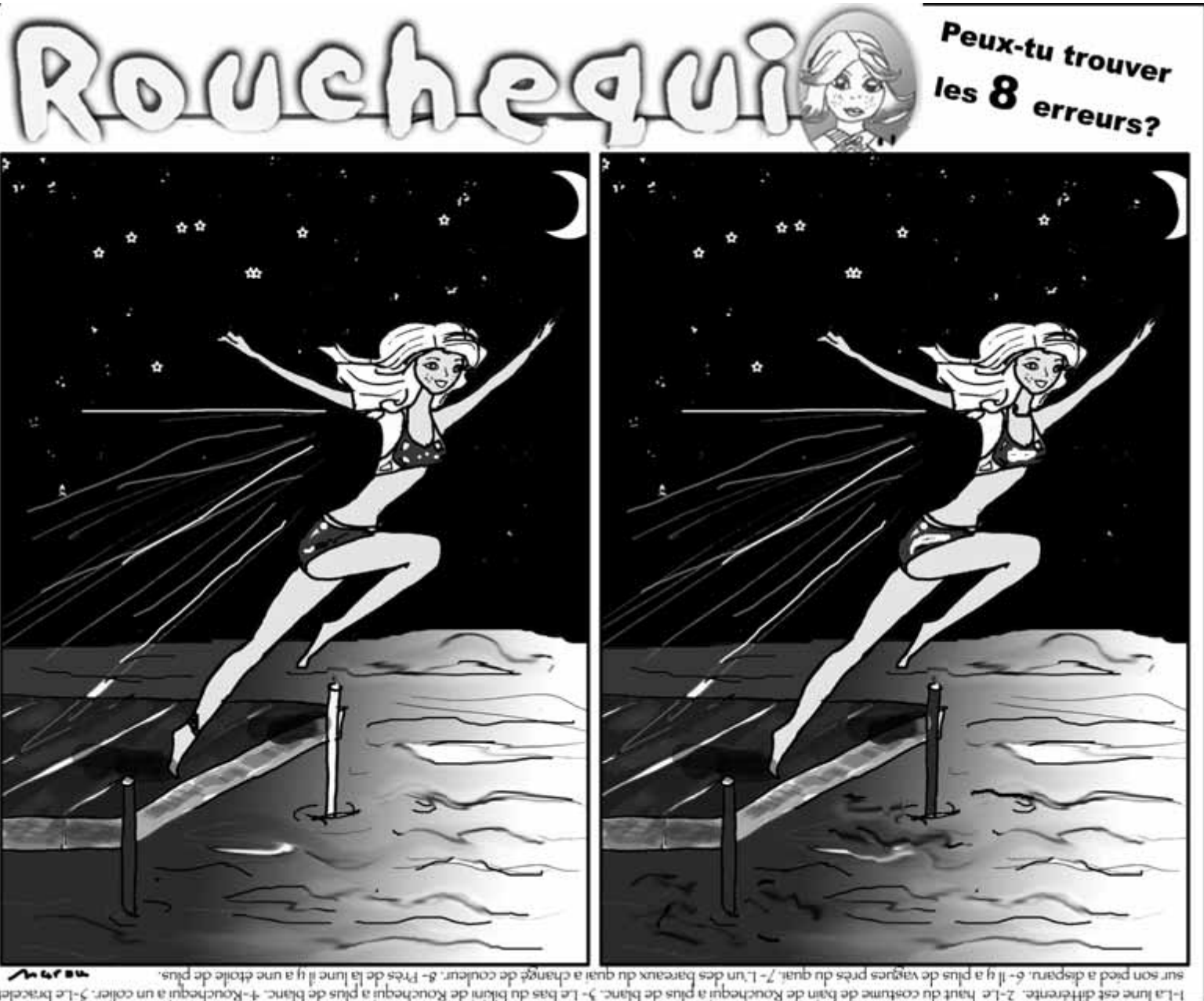
Le mystère d'Irma Vep

cinéfile – IrmaVep, mélangez ces lettres et vous ave le mot VAMPIRE et le mystère de la pièce au complet... Je me rappelle d'avoir beaucoup ri, c'est une des choses principales à savoir. Ça fait un moment déjà que j'ai vu la pièce, mais je me souviens qu'il avait deux comédiens qui jouaient au moins cinq ou six rôles ! Ca vaut le 56\$...

cinémom –

Une pièce de théâtre, plusieurs personnages, deux acteurs... C'est la folie! Chapeau à Éric Bernier et Serge Postigo. Quelle générosité! Ils se donnent complètement à un public qui en redemande. Ils doivent prendre des bonnes vitamines ! Pour vous résumer cette pièce, je vous cite le metteur en scène Martin Fauché. «Bienvenue à Manda Crest. Dès que l'on pénètre dans cet inquiétant manoir des images troublantes surgissent. Jean Crawford, Alfred Hitchcock, Alfred Dallaire, Jean Guilda, les tannants, Tintin et les sept boules de cristal, Châletaine (la revue et la chanteuse) Sandra Dorion, Romeo Pérusse, Rose Ouellet et j'en passe...» C'est la rigolade du début à la fin. Si vous n'allez au théâtre qu'une fois cette année c'est celle qu'il ne faut pas manquer. Ils seront bientôt à Saint-Jérôme. Pour les dates des représentations, communiquer avec *En Scène*. Allez y ! Vite! Vite! Vite! Achetez vos billets, ça part comme des petits pains chaud !

10/10





**PAYEZ LE MÊME PRIX QUE
LES EMPLOYÉS DE FORD *.**

NOTRE PRIX, C'EST VOTRE PRIX.

PROFITEZ DU RABAIS DE NOS EMPLOYÉS SUR LA PLUPART DES MODÈLES FORD 2005
NEUFS EN STOCK CHEZ VOS CONSEILLERS PARTICIPANTS**.
BIENVENUE DANS LA GRANDE FAMILLE FORD.



PLUS 5 000\$[†]
JUSQU'À

À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE CERTAINS MODÈLES

PLUS 0% 36 mois^{††} DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À

SUR LA PLUPART DES MODÈLES FORD NEUFS EN STOCK



**ORDINATEUR DELL
GRATUIT**

CHOIX D'UN ORDINATEUR DE BUREAU OU PORTA-
TIF À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE LA PLUPART
DES MODÈLES FORD 2005 NEUFS EN STOCK.

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE.

AVEC LA FOCUS, CHOISISSEZ ENTRE:
LES 2 PREMIÈRES MENSUALITÉS PAYÉES OU L'ORDINATEUR DELL GRATUIT



FORD EXPLORER SPORT TRAC 2005



FORD F-150 2005



FORD ESCAPE 2005



FORD FOCUS 2005



FORD FREESTAR 2005

DÉPÊCHEZ-VOUS. DURÉE LIMITÉE.



380, boul. des Laurentides, Saint-Jérôme

(sortie 39, autoroute 15, voisin des Galeries des Laurentides)

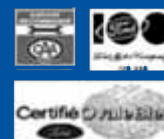
(450) **436-2264**

www.deslaurentidesford.com

(514)

332-2264

sans frais Montréal



**BOIS DE
FOYER SEC**

1^{ère} qualité
Livraison rapide



Tél. : 450 224-8638

Télec. : 450 224-8671

Courriel :

mat.sadl@sympatico.ca

PRO
Rénovation

6 camions pour vous servir
1 CAMION GIRAFE



Nouveau distributeur dans la région de **pierres naturelles,**
de pierres à muret et de pierres à patio
Carrière Ducharme

Beaucoup de produits
en inventaire

Pierre patio 2" à 4"

- gris cendré
- pas japonais
- jaune marbre
- marches
- gris pâle
- pierre vieillie
- bâton rustique
- à rocaille
- ocre



Les revêtements de bois teints en
usine **Fraser Cedar**



Peinture Para
couche de fond

20 lt.

#5799

79⁹⁹\$



**MATÉRIAUX
STE-ANNE-DES-LACS**

TOUT POUR LA CONSTRUCTION

SERVICE DE LIVRAISON RAPIDE

645, Chemin Ste-Anne-des-Lacs, Ste-Anne-des-Lacs

Salle de montre
PORTES ET FENÊTRES



desjardins
MARINE
Ste-Adèle

Fête ses 40 ans

Le concessionnaire **#1** de bateaux des Laurentides

**BOUTIQUE
WAKE BOARD**

Hyperlite
et accessoires nautiques



PRINCECRAFT

Le choix des connaisseurs

1961, boul. Ste-Adèle, Sainte-Adèle • Tél. sans frais : 1 888 818-7683 Tél. : 450 229-2946 • Téléc. : 450 229-7993

www.desjardinsmarine.com